

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Léonard, orné.  
TEMPS COUVERT  
Maximum aujourd'hui ... 52  
Même date l'an dernier ... 44  
Minimum aujourd'hui ... 34  
Même date l'an dernier ... 26  
Baromètre: 29.60, 29.55, 29.50

VOLUME XXXVIII — No 255

MONTREAL, JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947

Trois cents le numéro

## Le secret atomique n'existerait plus, selon M. Molotov

### Le noeud du problème

La hausse du prix du lait est-elle en tous points justifiable? — Le lait pasteurisé est une marchandise uniforme — Le témoignage d'un expert — Prix libre au consommateur

A partir du 16 novembre le lait se vendra un cent de plus la pinte à Montréal et à Québec et deux cent de plus dans la plupart des autres villes. L'annonce d'une nouvelle hausse d'un aliment aussi essentiel n'a sûrement pas réjoui les pères de famille qui ont une nombreuse marmaille à nourrir. D'aucuns ont dû se dire que l'inflation est un mot lourd de sens et de conséquences. Peut-être quelques-uns se sont-ils rappelés avec amertume les promesses folichonnes d'une guerre sans inflation, c'est-à-dire sans rareté de marchandises et sans hausse de prix.

La Commission de l'Industrie laitière a justifié cette hausse par l'accroissement continu du coût de production. Les économistes du ministère de l'Agriculture ont établi que la production de cent livres de lait destiné au marché de Montréal coûtait \$3.31 en juin à \$3.92 en octobre, tout en attribuant un salaire de cinquante cents de l'heure seulement au cultivateur. Les membres de la Commission, qu'on ne peut sûrement accuser d'incompétence ni de parti pris, étaient donc justifiés d'accroître d'une façon correspondante le prix de vente du produit.

Étaient-ils aussi justifiés d'en faire porter tout le fardeau aux consommateurs? Oui, si on admet que les méthodes actuelles de distribution sont irréprochables. Non, si on reconnaît que le livraisons du lait dans une ville comme Montréal est un gaspillage de capital et de travail.

On se souvient des résultats d'une enquête faite la semaine dernière par un de nos reporters rue Saint-André, entre les rues Cherrier et Roy. Bilan: 76 clients, 131 pintes de lait, 16 laitiers.

Nous revenons une fois de plus sur ce point particulier, parce que c'est là et non ailleurs que se trouve le noeud du problème. Et qu'on n'aille pas faire porter tout l'odeur aux laitiers, aux livreurs ou aux ménagères. Ce n'est pas celui-ci ou celui-là qui est blâmable, c'est tout le système qui est condamnable; c'est lui qu'il faut changer.

Il faut partir du fait que tout le lait pasteurisé—mettons dans une catégorie à part le lait cru naturel — vendu dans une ville comme Montréal est un produit à peu près uniforme. Les troupeaux et les bâtiments de ferme sont soumis aux mêmes conditions d'hygiène. Chaque laiterie compte cent, deux cents, trois cents fournisseurs, ce qui représente plusieurs milliers de vaches à raison d'une dizaine au moins par troupeau. C'est le lait de toutes ces vaches qui est mélangé, traité, pasteurisé, embouteillé et livré selon des procédés et des méthodes à peu près uniformes. Seule une publicité finement conduite, à quel il faut ajouter comme facteur important l'art oratoire des livreurs, réussit à faire croire aux ménagères que le lait de la laiterie X possède des propriétés et des qualités insurpassables, et tout le tralala.

Les personnes au fait de la chose vous diront que le lait pasteurisé est un produit presque aussi uniforme que l'eau de l'aqueduc montréalais. Seules quelques laiteries peuvent montrer un peu de négligence de temps à autre dans leurs soins de manipulation. Une surveillance et des peines plus sévères auraient vite fait de ramener leur produit au niveau des établissements concurrents.

Alors si le lait pasteurisé est un produit uniforme, pourquoi tolérer que l'anarchie dans la distribution force les consommateurs à payer au moins deux cents la pinte plus cher que de raison?

Au nom de la liberté du commerce? Mais qui vient parler de la liberté du commerce quand elle mène à l'anarchie et qu'elle prive par des prix indécemment élevés la population, principalement les familles nombreuses,

de leur liberté de consommation? Il est devenu la succursale québécoise d'un butin d'outils. Sa pensée, si l'on peut dire, flotte aux vents qui viennent de la capitale canadienne.

Sur toutes les grandes questions qui agitent l'opinion depuis 1939, qu'on me montre un seul point important où nos libéraux provinciaux n'ont pas répété les opinions fédérales, — comme la lune renvoie à notre planète les rayons affaiblis qu'elle a captés du soleil.

Un coûteux honneur  
Quand M. Godbout a perdu le pouvoir et que la guerre s'est terminée, on a cru que son parti reprendrait une mesure d'indépendance. Le chef de l'opposition, à deux ou trois reprises, a semblé secouer timidement le joug. Quelques députés, en y mettant des formes, paraissent reprendre la tradition vivante. Ces velléités ont bel et bien disparu.

Il s'est produit ceci: l'honorable St-Laurent a toutes les chances de remplacer M. King à la tête des forces libérales. Et déjà, avant que le projet ne soit réalisé, nous commençons de payer cher le périlleux honneur de voir une seconde fois un Canadien d'origine française devenir premier ministre du Canada.

### "La Russie décidée à maintenir la paix jusqu'au bout"

Le sort de l'Allemagne A l'ON.N.U. La proposition américaine est adoptée — Défaite du bloc soviétique

Le Conseil des Quatre se réunira à Londres le 26 novembre, et en vue de préparer cette conférence les suppléants des ministres commenceront aujourd'hui des entretiens préliminaires. A la fin de la conférence de Moscou, en avril dernier, après l'échec d'une première réunion portant sur les traités de paix allemand et autrichien, on a dit que la prochaine conférence de Londres pourrait bien être la dernière chance d'un accord entre l'U.R.S.S. et l'Occident.

Depuis lors le conflit entre Moscou et Washington s'est tellement accentué que les chances d'une entente sont minces. A moins d'un renversement de la politique soviétique, que rien ne laisse prévoir, les mêmes divergences de vues empêcheront la conclusion de ces deux traités: la division de l'Europe qui s'est précisée au cours de l'été à propos du plan Marshall rendra chaque camp plus intrinsèque.

Dans le cas de l'Autriche, la façon dont les Soviétiques posent le problème des réparations empêche tout compromis, puisque les principales ressources naturelles et industrielles du pays passeraient sous la domination de l'U.R.S.S. Le prétexte invoqué c'est que les propriétés que les Allemands s'étaient appropriées doivent être considérées comme biens allemands affectés au paiement des réparations. Cela englobe non seulement des propriétés qui devraient revenir aux Autrichiens, mais aussi des intérêts de l'Angleterre et des Etats-Unis dans le pays. La semaine dernière Londres et Washington ont protesté auprès de Moscou contre la saisie par les Soviétiques des gisements de pétrole de Lobau, et de l'outillage. Cette exploitation est la propriété conjointe de firmes des deux grandes puissances, et les Soviétiques s'en sont emparés sans avertissement il y a six semaines.

Et M. Godbout fait des efforts de plus en plus consciencieux pour vendre la province. Il déclare, comme avant-hier à Campbell's Bay:

"Ottawa propose des ards financiers et offre \$65 millions en compensation de certaines taxes qui inrent au fédéral. M. Duplessis affirme que l'autonomie de la province est menacée... En agissant ainsi, M. Duplessis prend les meilleurs moyens pour isoler notre province du reste du pays."

Le témoin propose ensuite un plan au moyen duquel il se fait fort d'économiser au moins trois cents la pinte.

Prenons pour acquis que les conditions ne sont pas tout à fait les mêmes à Toronto qu'à Montréal. Elles ne sont pas toutefois tellement différentes que les expériences et les constatations de là-bas soient absolument inacceptables pour nous.

La Commission de l'Industrie laitière devrait scruter d'une façon toute particulière cet aspect du problème. Elle devrait même, à bon sens, tenter quelques expériences dans des quartiers différents de la ville.

Même s'il est prouvé que le zonage de la livraison peut abaisser de deux cents la pinte le prix de vente du lait, une réforme aussi radicale ne peut s'opérer sans le concours des consommateurs. C'est eux en définitive qui décideront s'ils préfèrent la liberté d'achat à une réduction de prix ou inversement.

En attendant, le prix de vente du lait ne devrait être qu'un maximum. Autrement dit, la Commission devrait autoriser les laitiers à diminuer leurs prix si elles le jugent opportun. Dans n'importe quelle industrie, une marge d'opération garantie favorise la paresse. La concurrence au contraire stimule l'activité. Si le prix de vente redevient libre, il ne manquera pas de s'opérer un tassement au bénéfice des consommateurs.

Le parti libéral devient l'image préfigurative du Canada qu'il voudrait substituer au pays actuel: un organisme centralisé, avec une doctrine totalitaire de l'unité canadienne, et de vagues épiphénomènes provinciaux. M. Godbout accepte avec enthousiasme le rôle de satellite.

Comme il est dit dans la chanson: le soleil a rendez-vous avec la lune. Et la lune vient, la lune vient...  
André L.

La Russie et l'ON.N.U.  
"Le Devoir" publiera samedi la première partie d'une étude sur le rôle de la Russie au sein de l'Organisation des Nations Unies.

La Corée obtient son indépendance

La proposition américaine est adoptée — Défaite du bloc soviétique

Lake Success, 6 (De notre correspondant spécial) — La proposition américaine sur la Corée est adoptée. La Commission politique de l'Assemblée a rejeté hier la proposition soviétique tendant à faire retirer simultanément de Corée les troupes soviétiques et américaines des premiers mois de 1948; le vote a été de 20 voix contre 6 seulement. Sept délégations s'abstenent et les autres étant absentes. Encore une fois le bloc soviétique s'est trouvé complètement isolé dans son appui d'une proposition soviétique sur une question majeure de la présente session.

La proposition américaine fut ensuite entreprise; la Chine, l'Inde, les Philippines et la France offrirent des amendements de peu d'importance dont quelques-uns furent acceptés par la délégation américaine et les autres votés par la Commission. Enfin les Etats-Unis présentèrent un amendement qui ne devait faire partie de la Commission coréenne: Australie, Canada, Chine, Salvador, France, Inde, Philippines, Syrie et Ukraine. Le représentant de l'Ukraine, monsieur Manuilsky, annonce que "les représentants du peuple coréen n'étant pas présents à la discussion, son pays refuse de participer aux travaux de la Commission."

Puis fut discuté le bloc soviétique, en commençant par M. Gromyko, qui fut fidèlement suivi par l'Ukraine, la Pologne, la Byelorussie et la Yougoslavie, et plus tard par la Tchécoslovaquie, manifestant leur intention de ne pas participer au vote sur les propositions américaines ni sur les amendements. La proposition américaine, avec sa liste de membres de la Commission coréenne, fut adoptée par 46 voix contre 0 et 4 abstentions.

Ceci dispose de la question coréenne devant la première commission de l'Assemblée qui entreprit ensuite l'étude du rapport de la Commission chargée de préparer les détails du plan du "Comité intermédiaire de l'Assemblée".

La proposition sur la Corée qui sera maintenant soumise à l'Assemblée constitue une commission des Nations Unies pour la Corée dont les fonctions seront surtout de remplir le rôle de témoin visuel et oculaire. Mais les Coréens français franchiront les principales étapes devant les principes de l'économie et à l'indépendance. La proposition prévoit tout un programme à cet effet que les Coréens seront eux-mêmes chargés de remplir sous l'œil des Nations Unies représentées par cette commission.

La Commission, de son côté, a toute liberté de voyager, rapport, encourager et faire rapport à l'Assemblée des Nations Unies. Elle est chargée de cette résolution de l'Assemblée si elle vient à être adoptée définitivement en séance plénière, remplacera l'accord de Moscou 1945 au sujet de l'avenir de la Corée et les Nations Unies prendront en mains la tâche de l'établissement de l'indépendance de la Corée que les Américains et les Soviétiques n'ont pu parvenir à réaliser jusqu'ici à cause de leurs différends. Tant mieux pour le peuple de Corée. Mais il faut dire aussi que la Russie ne semble pas accepter de bon cœur cette défaite. L'Ukraine qui avait été nommée à la commission a refusé de prendre ce siège en proférant de véritables menaces au sujet de l'avenir de la Corée et aussi de l'ON.N.U.

"L'U.R.S.S. a l'expérience, dit M. Manuilsky, que les commissions de l'ON.N.U. envoyées en la font une pratique d'abus de sa confiance"; il ajoute que le "plan américain sera fatal à la Corée et dangereux pour la paix et la sécurité du monde".

Si l'ON.N.U. peut laisser échapper un soupçon de soulagement du fait que la question coréenne semble sur une bonne voie, d'autre part, le groupe soviétique s'est encore une fois isolé complètement du reste des délégations. Il devient coutumier, dans toutes les questions graves étudiées par l'ON.N.U. de voir deux propositions contradictoires soumise par les Américains et par les Soviétiques. La majorité tourne inévitablement du côté des Américains, et les Soviétiques restent farouchement opposés à la majorité et se resserrent autour de la mère commune, l'U.R.S.S. Si les propositions américaines sont adoptées, les Soviétiques recourent alors à une tactique qu'ils viennent d'inaugurer au cours de cette session: le boycottage. On peut encore les compter sur les doigts de la main, la Grèce, le comité intermédiaire de l'Assemblée et maintenant la Corée.

Il faudra garder un doigt libre pour compter le boycottage de toutes les tentatives visant à l'abolition du droit de veto. Que restera-t-il du travail de cette session? Si les Coréens peuvent enfin avoir leur indépendance et enfin partir la domination étrangère, ce ne sera pas un succès.

Le ministre des affaires étrangères russes prononce un long discours à l'occasion du 30e anniversaire de la révolution bolchevique — Nouvelle phase de l'histoire de la Russie — La scène mondiale divisée en deux groupes

Moscou, 6 (C.P.) — Le ministre des affaires étrangères Molotov a déclaré aujourd'hui que l'Union soviétique était décidée à maintenir la paix dans le monde entier "jusqu'au bout", et il a ajouté que les Etats-Unis avaient leur politique sur la possession du secret de la bombe atomique et que ce secret pouvait être maintenant considéré comme non existant.

L'Associated Press rapporte les phrases suivantes du discours de Molotov: "Il est intéressant de noter que dans les milieux expansionnistes américains, une illusion persiste quant au sujet du secret de la bombe atomique, puisqu'elle est une arme d'agression et non de défense." Cependant que Molotov ajoutait: "La Russie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont eu une fructueuse collaboration pendant la guerre, assistée la guerre terminée l'U.R.S.S. s'est attaquée à un travail de reconstruction pacifique. Les systèmes économiques de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la Russie sont entièrement différents. Cependant, puisque ces pays ont collaboré pendant la guerre, pourquoi ne pourraient-ils pas continuer après le conflit?"

Molotov prononça ces paroles à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution bolchevique. Regardant les événements de ces trente années, Molotov affirmait: "L'Union soviétique ne compte pas seulement des gens qui lui sont dévoués dans les pays amis mais partout elle a des millions de sympathisants, partout où le capitalisme oppresse les travailleurs ou réduit en esclavage les ouvriers des colonies et les Etats dépendants. Mais les gens se révoltent et voient dans le succès de l'Union soviétique l'approche de leur propre délivrance."

Molotov a affirmé qu'au cours de cette année les savants britanniques ont protesté contre les Etats-Unis qui gardent le secret de la bombe atomique.

"Deux fois, a-t-il déclaré, ils ont publié des amendements proclamant leur insatisfaction sur le fait que l'Angleterre n'a qu'à dire oui dans cette affaire."

Le discours de Molotov est le premier qui marque les fêtes de

demain pour l'anniversaire de la Révolution. D'autre part le fait que l'on a annoncé que le maréchal Nikolaï Bulganin passerait les troupes et les travailleurs en revue sur la place rouge, laisse présumer que Staline ne reviendrait pas de ses vacances, sur les bords de la mer Noire, à cette occasion. Le ministre des affaires étrangères a aussi déclaré que la Russie attend seulement le commencement de sa puissance et qu'elle ouvre actuellement une nouvelle phase de son histoire depuis la Révolution.

L'Union soviétique va prendre une place spéciale pour le combat pour la paix, selon Molotov: "Le fait que nous avons entrepris plusieurs plans quinquennaux démontre suffisamment de quelle manière nous désirons une paix durable et définitive. Il est clair que la construction de nouvelles bases militaires et militaires n'est pas dans un but défensif mais agressif..."

"L'Egypte combat pour son indépendance, mais l'Angleterre refuse de lui accorder, et elle est aidée en cela par les Etats-Unis. La bombe atomique est une arme d'attaque, les Etats-Unis et l'Angleterre sabotent l'effort des Nations Unies afin d'aboutir à une solution de la question atomique..."

"Actuellement la scène est divisée en deux groupes, d'un côté les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui soutiennent la force du capitalisme et conduisent les forces de la démocratie appuyées en cela par un bon nombre de chefs socialistes bien connus, de l'autre côté la Russie représente les droits de souveraineté et la non-immixtion dans les affaires extérieures des autres pays."

Molotov poursuit: "Les impérialistes perdent du terrain chaque jour cependant que les nations démocratiques en gagnent, les yeux des nations doivent être ouverts sur les nouveaux plans agressifs, les forces anti-impérialistes doivent être unies en une puissante armée, de façon telle que les capitalistes ne puissent jamais en produire une semblable. Le capitalisme américain essaye actuellement d'imposer sa volonté et ses désirs partout."

La purge en Pologne

Huit partisans de Mikolajczyk arrêtés en Tchécoslovaquie

Varsovie, 6 (A.P.) — Le gouvernement polonais, dans un exposé accusant une ambassade non spécifiée de Varsovie d'"avoir agi activement" la suite du chef de l'opposition, M. Stanislaw Mikolajczyk, a annoncé hier soir l'arrestation en Tchécoslovaquie de trois des huit membres du parti de M. Mikolajczyk, qui s'étaient enfuis en même temps que lui.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a dit à une conférence de presse que M. Wincenty Bryja, trésorier du parti paysan polonais; Mme Maria Hulewicz, secrétaire privée de M. Mikolajczyk, et M. Mieczyslaw Dabrowski, décrit par le gouvernement comme un "collaborateur" de M. Mikolajczyk, avaient été arrêtés après avoir traversé la frontière tchécoslovaque et qu'ils étaient maintenant sous la garde de la police de sécurité polonaise.

Un communiqué du gouvernement a dit qu'une enquête au sujet de la fuite de M. Mikolajczyk avait révélé "que l'évasion avait été organisée de connivence avec les autorités diplomatiques de l'une des ambassades à Varsovie et qu'elle avait été réalisée par leurs actes et leur aide directe".

Le cardinal McGuigan va mieux

Rome, 6. (A.P.) — Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, a dit à un correspondant de l'Associated Press aujourd'hui que sa santé était "excellente" et qu'il se proposait de quitter Rome dimanche pour revenir au Canada.

Le cardinal, vêtu de pourpre, était en route pour une audience avec Sa Sainteté le Pape Pie XII. Il a dit qu'il se sentait bien, après avoir subi une légère attaque d'influenza, qu'il a décrite lui-même comme "n'étant qu'un mauvais rhume".

Hier, le cardinal McGuigan a assisté à une grand-messe solennelle dans la Chapelle Sixtine célébrée en mémoire de trois cardinaux, dont Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

Le cardinal a dit qu'il avait reçu de nombreux télégrammes, venant de toutes les parties du Canada, de la part de gens qui étaient inquiets de sa condition physique et il a demandé au correspondant d'assurer tous les Canadiens qu'il était en bonne santé.

Les sentences arbitrales à l'hôtel de ville

Le Comité exécutif a commencé l'examen des sentences arbitrales rendues ces jours derniers en ce qui regarde des augmentations de salaires aux fonctionnaires et aux employés municipaux. Ces accroissements de salaires se totalisent à plus d'un million de dollars et ils sont rétroactifs au premier décembre 1946.

Avant de prendre une décision définitive, l'Administration municipale entend connaître ses disponibilités budgétaires. Voilà pourquoi elle a demandé un rapport du directeur des Finances, M. Lactance Robit, ce sujet.

Si ces hausses de salaires représentent un fardeau trop lourd pour les finances municipales, aux yeux des autorités de l'Hôtel de Ville, celles-ci pourraient présenter un appel à la Commission municipale et la décision de cette Commission serait finale.

Directeur adjoint du service du bien-être social

On annonce ce matin deux nominations à l'hôtel de ville. M. Gérard-Arthur Aubertin est nommé directeur adjoint du service du bien-être social. Il sera ainsi l'assistant du nouveau directeur de ce service, M. Conrad St-Amant. M. Aubertin était auparavant surintendant de la division des enquêtes au bien-être social.

M. René Nault devient chef du secrétariat du cabinet du directeur de la police municipale.

session? Si les Coréens peuvent enfin avoir leur indépendance et enfin partir la domination étrangère, ce ne sera pas un succès.

# LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspapers Association. Le Canadian Press est autorisé à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

### Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. Téléphone : \*BELAIR 3361.

## Le recrutement à la Chambre de commerce des jeunes

Au cours d'une assemblée régulière du conseil de la Chambre de commerce de Montréal, tenue lundi soir, les dates officielles de la campagne annuelle de recrutement de cet organisme ont été fixées du 17 novembre au 19 décembre. M. L.-C. Parent, marchand avantageusement connu de la métropole, a été nommé président de cette campagne et tout le travail préliminaire est déjà terminé. La publicité a été confiée au publiciste de la Chambre de commerce des jeunes, le conseiller Jean-C. Fournier.

## Les commissaires d'écoles et le système scolaire

A l'issue de leur congrès tenu à Québec hier, ils demandent à l'autorité provinciale et fédérale de ne rien changer dans notre système actuel sans au préalable avoir consulté toutes les parties intéressées — La Radio-Ouest française

Québec, 6 (D.N.C.) — Le congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de la province de Québec s'est terminé hier après-midi. Une quinzième session de résolutions a été adoptée. Une des principales est à l'effet que "demande soit faite à l'autorité provinciale et fédérale de ne rien modifier dans notre système scolaire, sans au préalable avoir consulté toutes les parties intéressées et tenir compte de leurs vues". Il a également été décidé de porter de \$12, à un minimum de \$25, le montant de la cotisation. Les commissions scolaires de 36 classes et plus paieront un maximum de \$50. L'Association demande à M. King, à M. St-Laurent, aux ministres de langue française ainsi qu'à Radio-Canada d'octroyer les permis sollicités pour l'aménagement et l'exploitation de poste de radio française dans l'Ouest. Elle leur demande également de maintenir M. Adrien Pouliot dans ses fonctions. Les délégués ont exprimé le regret que lors de l'adoption des bills 8 et 9, se rapportant à la nomination des commissaires d'écoles par l'Etat, dans les villes de Québec et de Montréal, on n'ait pas tenu compte des suggestions de l'Association. Relativement à la loi pour assurer le progrès de l'éducation, il a été résolu que cette loi soit amendée de manière à ce que les municipalités scolaires bénéficient de ladite loi, tout en gardant au moins l'autonomie qu'elles possèdent actuellement.

Le R. P. Morin, S.V.P., délégué du supérieur du patronage, assistait à la séance et a souhaité la bienvenue aux délégués. On a ensuite entendu M. Médard Ouellet, de la commission scolaire de Lauzon, qui a parlé des conséquences de la loi pour assurer le progrès de l'éducation. M. Albert Turmel, qui a exposé la question de l'éducation chrétienne au point de vue scolaire, le secrétaire-trésorier de l'association, qui a produit son rapport, et M. l'abbé Gérard Dion, aumônier général, qui a parlé de l'autonomie des commissions scolaires.

Après l'adoption des résolutions, la question du transport des élèves à une école centrale a été discutée. Les délégués ont été invités à émettre des opinions et à faire des suggestions. Il résulte de la discussion que ce transport en commun, qui peut supprimer dans certains cas le coût d'une école et le salaire d'une institutrice, a donné de bons résultats dans les villes. Mais les campagnes ne semblent pas encore mûres pour cette nouvelle organisation scolaire. On a tout particulièrement souligné le fait que les enfants seraient hors du foyer pendant toute la journée et subiraient l'influence de leurs petits compagnons — bonne ou mauvaise — que celle du milieu familial. Il y a aussi la question du transport lui-même. Des commissaires sont d'avis que s'il faut payer le coût d'une auto-neuve, l'hiver, celui d'un gardien ou d'une gardienne, il est encore préférable de construire une école et d'engager une institutrice, même si le nombre d'enfants est peu considérable. L'argument de ceux qui sont en faveur d'une école centrale est que les enfants y trouveront un personnel enseignant spécialisé et que le rendement des élèves sera probablement meilleur. A tout événement, la question est devant les commissaires qui devront l'étudier à fond au cours de l'année.

M. Médard Ouellet  
Dans son étude de la loi pour assurer le progrès de l'éducation, M. Ouellet a regretté la distribution des fonds pour ce qu'il a appelé la "voix de patronage". Il faudrait, dit-il, que cette distribution soit statutaire afin d'éviter le patronage politique qui n'a pas sa place dans l'éducation. M. Ouellet s'est également élevé contre les articles 22 et 13. Il a dit que pour qu'une commission puisse se prévaloir de la loi, il faut qu'elle se déclare en défaut et il a ajouté que dès qu'une commission scolaire est en défaut, la commission municipale devient fiduciaire et administratrice. Les commissaires d'écoles, dit-il, deviennent des chauffeurs de fournaises et n'ont qu'à surveiller les bâisses pour qu'elles ne tombent pas. Il a encore fait remarquer qu'à Montréal et à Québec, les parents, qui sont les mandataires des enfants, ne participent en aucune façon à la direction des écoles.

M. Albert Turmel  
M. Turmel a dit que pour être bonne, l'éducation doit reposer sur la religion. Les leçons morales doivent se donner au nom de la religion, parce que la religion répand la première lumière

## Les employés canadiens de l'O.N.U. et l'impôt

OTTAWA, 6 (C.P.) — Le Canada ne dispose d'aucune législation l'autorisant à exempter du paiement de l'impôt sur le revenu le personnel des Nations Unies. On a fait, cependant, les arrangements nécessaires pour accorder de telles exemptions dans certains cas. C'est ce qu'a dit ici, hier, un porte-parole du ministère du revenu national.

Le porte-parole d'Ottawa a dit qu'il croyait que les accords au sujet de l'O.N.U. contenant une clause exemptant de l'impôt sur le revenu les salaires payés aux employés de l'O.N.U. ou de ses organisations subsidiaires.

Un Canadien qui déménage sa famille à New-York pour y travailler pour l'O.N.U. une année entière est exempté de l'impôt sur le revenu au Canada pour la partie de son revenu qui lui vient de l'O.N.U. Une exemption identique est accordée aux Etats-Unis.

## Une belle oeuvre catholique française

Paris. (Canada-Mondial) — Le merveilleux renouveau du catholicisme en France depuis la guerre se traduit de façons très diverses dans tous les domaines. Des oeuvres multiples sont nées, adaptées aux circonstances nouvelles, dont on peut attendre des résultats très importants, mais une multitude d'oeuvres anciennes qui ont fait leurs preuves sollicitent également la générosité des fidèles.

Du fait de ce morcellement de la charité, beaucoup d'initiatives ont peine à vivre. Sollicités de trop de côtés à la fois, les catholiques parfois se découragent, au moins ceux qui ont la vue courte et ne voient pas au delà de leur clocher, de l'oeuvre à laquelle ils ont consacré

toute leur pensée. Mais l'Eglise de France a besoin de fidèles aux vues larges et compréhensives, qui unissent leurs efforts de façon harmonieuse et réelle pour obtenir des résultats tangibles et grandioses, tels que déjà on peut les prévoir.

C'est à cette oeuvre de coordination que s'est consacré le Secours catholique, dont l'animateur est l'abbé Rodhain, ce prêtre à la fois calme et audacieux, lucide et imaginatif qui, entre autres réalisations remarquables, fonda l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre.

Le Secours catholique veut obtenir à la fois une mobilisation de la charité en France et un emploi rationnel de ses forces. Il veut organiser la coordination des oeuvres existantes pour éviter les déperditions de forces par double emploi et soutenir et aider les oeuvres existantes en augmentant leurs possibilités d'action.

Il est prévu que l'hiver sera dur et pénible pour beaucoup. On ne peut trop espérer de l'Etat et pour passer ce cap difficile un grand effort de solidarité s'impose. Il est indispensable que les chrétiens donnent l'exemple et que devant la misère ils soient agissants et efficaces. Ils le seront, beaucoup grâce à cette organisation aux échelons national et international qui s'appelle le Secours catholique. Une grande quête a eu lieu dans toutes les paroisses de France le 12 octobre et elle a démontré par ses résultats la compréhension unanime des chrétiens de France. Mais la misère est immense et les Français ruinés. Il reste à leurs amis que la guerre a moins ébranlés l'occasion magnifique de prouver la réalité de la solidarité chrétienne en venant au secours du Secours catholique de France.

Washington garde le silence sur ce prêt  
Washington, 6. (C.P.) — Des représentants du gouvernement américain ont refusé hier de dire quoi que ce soit au sujet des rapports à savoir que le Canada a demandé aux Etats-Unis de lui prêter \$700,000,000.

Les négociations commerciales anglo-soviétiques  
Londres, 6 (C.P.) — Un porte-parole du gouvernement britannique a annoncé hier soir que les négociations commerciales anglo-soviétiques reprendront probablement dans trois semaines. Il a ajouté qu'il espérait que la Grande-Bretagne obtiendrait environ 500,000 tonnes de blé et 500,000 tonnes de grain pour animaux en échange de machinerie, d'acier et autres produits. Même si la Grande-Bretagne reçoit de la Russie de grandes quantités de blé et de grain, cela ne changera rien ses ententes à long terme pour l'achat de divers produits au Canada. On rapporte que la situation alimentaire est bonne en Russie et que c'est la raison pour laquelle ce pays peut maintenant exporter des vivres en plus grande quantité.

Augmentation de 21% dans la population  
Les Trois-Rivières, 6. (D.N.C.) — La population de la paroisse St-Odilon, la plus jeune paroisse du Cap-de-la-Madeleine, a augmenté de 21 pour cent au cours de la dernière année. Les statistiques compilées par M. l'abbé Albert Desureault, curé, au cours de la visite paroissiale, donnent à la paroisse une population de 1,914 âmes réparties en 378 familles à comparer avec 1,574 âmes au mois de novembre 1946.

M. l'abbé Dion ajoute que très heureusement nous n'en sommes pas encore là, mais que de telles situations doivent nous faire réfléchir. Il faut, dit-il, garder ce que nous avons de bon, nous adapter aux conditions présentes, marcher vers le progrès. Pour cela, il faut que nous nous occupions de nos affaires. Parlant à son tour de l'éducation, M. l'abbé Dion souligne que la clé de la situation est la commission municipale peut garder sous sa tutelle ou libérer à sa guise une commission scolaire déclarée en défaut, est une clause dangereuse. Avec des gouvernements bien intentionnés, dit-il, rien à craindre. Mais on ne connaît pas l'avenir. Le congrès s'est terminé par le chant de l'hymne O Canada.

Bernard Vinet  
Administrateur d'immeubles  
Administration générale de propriétés  
Gestion de portefeuilles  
1533 Parc LaFontaine  
AM. 1420 Montréal

Gérant de succursale d'assurance-vie  
Nous avons un gérant à nommer à notre succursale de Montréal. Ce bureau fait d'excellentes affaires depuis plusieurs années et le poste de gérant offre de magnifiques perspectives. Le gérant à choisir devra avoir de l'habileté dans la technique, une personnalité agréable et posséder une connaissance parfaite de l'assurance-vie. Il devra être bilingue. Veuillez mentionner brièvement vos qualifications et vous adresser par lettre au siège social de la compagnie.  
The Continental Life Insurance Company  
371, rue Bay Toronto

Commandez maintenant

# POMMES MacINTOSH

de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH FANCY. Livraison immédiate. Donnez votre commande dès aujourd'hui.

LE 1/2 MINOT \$2.98

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE

Signalez JOUR et NUIT : HA. 7251

Médecin cité à son examen volontaire

A la suite d'une opération préparée par plusieurs policiers et policiers, le Dr Maurice Shaer, 3564, rue Shuter, a été accusé d'avoir voulu entreprendre au moins quinze tentatives d'avortement, moyennant la somme de \$50 pour chaque opération.

Le docteur Shaer est défendu par Me Lucien Gendron et il subira son examen volontaire le 19 courant. Quatre causes du même genre seront aussi entendues à cette date.

Ottawa a passé près de devenir capitale de l'Empire

Londres, 6 (C.P.) — Lord Elibank a révélé aujourd'hui, dans un discours qu'il a fait à la Chambre des lords, que durant les heures les plus sombres de la guerre le gouvernement britannique avait fait des préparatifs pour transporter son quartier général à Ottawa et continuer la lutte de la capitale canadienne. Lord Elibank, un conservateur et un ancien président de la Fédération des Chambres de commerce de l'Empire, a précisé dans un discours où il parlait d'immigration: "Nous avons les Dominions, bâtis comme ils le furent par des hommes et des femmes britanniques, nous pourrions nous trouver aujourd'hui dans une situation bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui".

Empoisonnement

Miles Marguerite Talbot, Gloria Gouan et Patricia Hent, ont été transportées hier après-midi à l'hôpital Général, où elles sont actuellement tenues en observation. Ces jeunes filles, toutes âgées de 16 ans, ont été empoisonnées en mangeant des sandwiches qui contenaient de la plomaine, d'après la police. Les victimes étaient toutes trois employées à la "Girl's Counseling Center", et c'est pendant leur travail que l'on dut les emmener à l'hôpital.

VOYEZ CASTORS... AU TRAVAIL

# CASTOR-VILLE

FÈRME BIENTOT

ROUTE 23, près PONT-DAVID (2 HRS A 5 HRS). ADULTES 50¢

Chic

SOUS TOUS LES ANGLE

# CHAPEAUX D'AUTOMNE

Les Chapeaux Max Beauvais existent en des modèles distincts, avec bord et calotte appropriés à chaque figure. Originaux et de lignes sobres, ils sont de qualité durable. Ils sont faits expressément pour nous, par des chapeliers de renommée mondiale tels que Scott, Christy, Moore et Borsalino.

MOORE ..... \$12.50    CHRISTY ..... \$10.50  
SCOTT (non doublé) \$12.50    SCOTT (doublé) .. \$15.00  
BORSALINO ..... \$18.00

Max Beauvais *littéré*

385 rue St-Jacques O.

Le Magasin de Qualité pour Messieurs

HOURS D'AFFAIRES: 9 A.M. A 5.30 P.M. TOUTS LES JOURS — FERME LE SAMEDI

L'actualité

### La règle des deux tiers

Chez Concordia, la règle des majorités obéit à des prescriptions curieuses. Le public est habitué à la pluralité simple que l'on est convenu d'accepter lors des élections générales et dans toutes les assemblées populaires ou l'on vote. Un surplus d'une voix suffit généralement à accorder la victoire. Il en est ainsi dans le cas des propositions mises aux voix un peu partout où des comités délibèrent.

Au sein des Parlements, un groupe politique capitule devant la majorité d'une voix, si elle est à son désavantage. Par exemple, vingt-six contre vingt-cinq suffit à donner le coup de mort à une mesure gouvernementale.

Il en va bien autrement chez les archontes de l'hôtel de ville. Ici, 26 contre 25 ne veut pas nécessairement dire une réussite pour les 26. On l'a bien vu mardi après-midi.

Le Comité exécutif présentait un rapport proposant l'élargissement de la rue Saint-Maurice. Or l'approbation de l'entreprise exigeait une majorité des deux tiers des conseillers présents, sous l'empire de la constitution locale. Et les échecvins présents

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

# La Patrie Fleuriste

186 est, STE-CATHERINE le jeudi

Livraison partout directement de notre serre chaude. 12 h. 25

PL. 1788-1787 15 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, tonction, ventes de dactylographes, machines à chèque, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques Montréal Tél. H.A.Rbour 6968 R.T. Armand

Royal - Remington

Underwood - L. C. Smith, Corona silencieux régulier et portable. Protectors de chèque et duplicateurs et machines à additionner et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS (entre Vitré et Laguchetière) BE. 2219

ENCADREURS

Wisintainer & Fils 506 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures - Cadres - Miroirs Réparations de cadres et miroirs Lanc. 2264

LAITERIE

CH. 6988 - 2599 Roi, ROSMONT LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française A. Potencuda, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuits sur demande. 3888 Henri-Julien PL. 1112

SALLE A MANGER

# HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée Vin et Bière

Alex. JULIEN propriétaire

446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Au "Junior Advertising and Sales Club"

Aesop Glim, écrivain bien connu, adressera la parole aux membres du Junior Advertising and Sales Club lors du dîner-causerie mensuel ce soir à 6 h. 30, à l'hôtel Queen's. Sa conférence s'intitule: "Good copy doesn't just happen". Aesop Glim est le pseudonyme de Georges Lafin Miller, actuellement vice-président de l'agence de publicité Doyle, Kitcher & McCormick Inc., de New-York.

"Ascania" reprendra son service

Le paquebot Ascania, de la ligne Cunard-Donaldson, qui a été au service de l'Amérique britannique pendant la dernière guerre, reviendra sur la route du majestueux St-Laurent dès la prochaine saison maritime a-t-on appris hier soir.

Dès le 20 décembre prochain, il quittera le port de Liverpool pour se diriger vers Halifax d'où il appareillera à nouveau le 5 janvier. Il effectuera ainsi un service régulier d'hiver entre le Royaume-Uni et le Canada jusqu'à l'ouverture de la saison sur le fleuve, et Montréal sera son port d'attache de ce côté-ci de l'Atlantique.

Les classes de passagers seront celles de première ou cabine de touristes. Déjà, la compagnie a reçu une infinité de demandes de réservations.

M. Lactance Roberge en deuil

Lévis, 6. — Mlle Angéline Roberge, sœur de M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances de la ville de Montréal, est décédée, hier, à Lévis.

Lui survivent, outre son frère, Lactance, sa mère, Mme Louise Joseph Roberge, quatre frères: M. le chanoine Léopold Roberge, assistant-supérieur du collège de Lévis, M. l'abbé Joseph Roberge, M. Lionel Roberge, et M. Armand Roberge, de Plessisville. Sept sœurs: Soeur Saint-Joseph-Marie, de Beauveville, Soeur Marie-Madeleine Postel, missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, Alger, Mlle Marie-Anne Roberge, Mlle Alberta Roberge, Mlle Pauline Roberge, Mme Marthe Vachon et Mme Horace Fortier.

La dépouille mortelle est actuellement exposée à 61, rue Wolfe, Lévis. Les funérailles auront lieu à 9 h., samedi matin, en l'église Notre-Dame de Lévis. Le Devoir offre ses condoléances à la famille Roberge.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme, bilingue, cours universitaires, demande position comme secrétaire particulier ou chef de personnel, poste de responsabilité, 3 années d'expérience. Appelez EX-2078.

BATTERIES DE TOUTES MARQUES PNEUS ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES HUILE A MOTEUR GROS ET DETAIL

Essayez notre spécial: 6 gallons en bidons communs scellés d'une plante \$5.50

GEO. DESLAURIERS 840 REAUBIEN E. — DO. 7177

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération

Les arrangements proposés — Ces propositions ont été élaborées à la suite d'entretiens prolongés à Ottawa — La Canada assumerait la dette de l'île — La représentation au Parlement — Propositions soumises à la convention nationale aujourd'hui

Ottawa, 6 (D.N.C.) — Voici le texte de la lettre du premier ministre King au gouverneur de Terre-Neuve:

Ottawa, le 29 octobre 1947. A Son. Exc. sir Gordon MacDonald, K.R., M.G., gouverneur de Terre-Neuve, Saint-Jean, Terre-Neuve, Mon cher gouverneur,

Le 20 mars 1947, à la prière de la convention nationale de Terre-Neuve, vous nous demandiez si le gouvernement recevrait une délégation chargée par la convention de se rendre à Ottawa en vue de savoir s'il existerait une base d'union juste et équitable avec la Canada. Le gouvernement du Canada a répondu qu'il serait heureux de recevoir cette délégation, en précisant que son avis sur les questions à étudier avec la délégation serait d'une telle complexité et d'une telle importance pour les deux pays qu'il est indispensable de procéder à un échange complet de renseignements ainsi qu'à un examen approfondi de toutes les questions en jeu, par les deux parties, de manière que les membres de la délégation soient en mesure de présenter une idée nette de la situation.

Vous savez qu'une délégation de la convention nationale s'est rendue à Ottawa à la fin de juin et qu'elle regagna Terre-Neuve au début d'octobre. Pendant son séjour à Ottawa, la délégation a conféré à maintes reprises avec un comité du cabinet canadien en vue d'échanger des renseignements et d'examiner les nombreuses questions que poserait l'Union. Lorsqu'elle retourna à Terre-Neuve, la délégation de la convention emporta un rapport de ces entretiens qui, espérons-le, se révélera utile à la convention nationale.

À la suite de ces entretiens, les membres du cabinet qui ont conféré avec la délégation informèrent leurs collègues qu'il existe à leur avis une base d'union qui serait juste et équitable pour les deux pays. Le gouvernement ayant approuvé les recommandations du comité du cabinet, je suis maintenant en mesure de porter à votre connaissance les arrangements que le gouvernement consentirait à commander au parlement comme base d'union. Les arrangements proposés sont exposés dans le document annexé à la présente lettre.

Je crois pouvoir souligner qu'en ce qui concerne les aspects financiers des arrangements proposés en vue de l'union, le gouvernement canadien croit qu'ils marquent la limite de ce que le gouvernement peut consentir dans les circonstances. Le gouvernement ne saurait pour l'instant songer à apporter à ces arrangements des modifications susceptibles d'allourdir les charges du Canada. D'un autre côté, en ce qui concerne les questions d'intérêt fondamentalement provinciale, telle l'instruction publique, le gouvernement du Canada ne veut pas poser de conditions rigides. Il serait disposé à considérer avec bienveillance toute suggestion visant à les modifier ou à y ajouter.

Si nous comprenons bien, la convention nationale est investie de la responsabilité de formuler des recommandations au gouvernement du Royaume-Uni concernant les divers modes éventuels de gouvernement sur lesquels le peuple de Terre-Neuve sera appelé à se prononcer par voie de référendum national. Au cas où la convention nationale et la population seraient requises de prendre une décision sur la question de la Confédération, le gouvernement du Canada ne voudrait en rien influencer l'une ou l'autre. Si le peuple de Terre-Neuve indiquait nettement, et d'une façon excluant la possibilité du moindre doute, son désir que la province devienne une province du Canada sur la base des arrangements proposés, le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du parlement, serait disposé pour sa part à prendre les mesures voulues d'ordre constitutionnel en vue de réaliser l'union la plus tôt possible.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre ainsi que la documentation annexée à la connaissance de la convention nationale. Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.

W. L. Mackenzie KING.

Le texte des arrangements proposés

Voici maintenant le texte du communiqué émis par le bureau du premier ministre: Ottawa, 6 — Le premier ministre suppléant livre aujourd'hui à la publication le texte des "arrangements proposés en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération". Ces propositions ont été élaborées à la suite de entretiens prolongés qui se sont poursuivis jusqu'à ce jour entre un comité du cabinet et une délégation désignée par la convention nationale de Terre-Neuve pour s'informer s'il existerait une base juste et équitable d'union fédérale de Terre-Neuve et du Canada.

Les difficultés éprouvées dans l'élaboration d'une formule d'union ont été surtout d'ordre fi-

faible densité de sa population. Il sera tenu compte de ces subventions statutaires, d'un montant global d'environ \$1,542,000 dans l'accord fiscal que Terre-Neuve pourrait décider de conclure après l'union. On estime à environ \$6,200,000 le versement minimum incompressible, que pourrait prévoir un accord fiscal et à \$6,800,000 le versement de 1947.

Il est aussi prévu à une série de subventions de transition décroissantes afin de donner à Terre-Neuve le temps de développer des services productifs de revenus. La subvention de transition, qui sera de \$3,500,000 pendant les trois premières années, ira ensuite diminuant de \$250,000 par année. Il ne sera pas tenu compte de ces subventions de transition dans les calculs des versements à effectuer en vertu de l'accord final.

Comme il est difficile de prédire de façon tant soit peu exacte l'effet que le régime fédéral aura sur les finances de Terre-Neuve, il est également prévu qu'une Commission royale examinera la situation financière de la nouvelle province dans les huit ans qui suivront l'union, en vue de recommander, le cas échéant, de quel supplément de secours financiers Terre-Neuve aura besoin pour maintenir ses services provinciaux aux niveaux existant alors, sans recourir à une imposition plus onéreuse, compte tenu des ressources des contribuables, que celle des provinces maritimes.

La représentation au Parlement La représentation de Terre-Neuve au Parlement est régie par la loi existante. L'Acte de l'Empire britannique du Nord de 1915 prévoit six sénateurs. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1946, qui fonde la représentation à la Chambre des communes sur le chiffre de population assure à Terre-Neuve sept députés aux Communes.

Les "arrangements proposés" prévoient en outre que Terre-Neuve fera partie de la région maritime en ce qui concerne la réglementation des tarifs-marchandises. La nouvelle province sera donc assujettie à la loi des taxes de transport des marchandises dans les provinces maritimes. On prévoit une réduction de 20 pour cent des tarifs de transport applicables aux marchandises entrant dans la région maritime, y circulant ou en sortant.

Des dispositions assurent des prestations d'assurance-chômage aux ouvriers exerçant un emploi assurable, au cas où ils perdraient cet emploi dans les six mois précédant ou suivant immédiatement l'union. La fabrication et la vente d'oléomargarine continuera d'être autorisée dans les limites de Terre-Neuve, mais non l'exportation dans les autres provinces du Canada.

Propositions soumises à la convention nationale On s'attend que les "arrangements proposés" soient soumis aujourd'hui à la convention nationale réunie à Saint-Jean. Celle-ci est chargée de formuler des recommandations au gouvernement du Royaume-Uni concernant les modes possibles de gouvernement envisagés pour Terre-Neuve, mais c'est le peuple de Terre-Neuve qui se prononcera sur la question en dernier ressort par voie de référendum. Il appartient donc à la convention nationale de décider d'abord si elle recommande au gouvernement de prendre la décision sur la question de la Confédération, le gouvernement du Canada ne voudrait en rien influencer l'une ou l'autre. Si le peuple de Terre-Neuve indiquait nettement, et d'une façon excluant la possibilité du moindre doute, son désir que Terre-Neuve devienne une province du Canada sur la base des "arrangements proposés", le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du Parlement, serait disposé pour sa part à prendre les mesures voulues d'ordre constitutionnel en vue de réaliser l'union la plus tôt possible.

Notre deuxième question portait sur la livraison tous les deux jours. Sur ce chapitre, les distributeurs se montrent plus amènes. Ils disent que ce serait le meilleur moyen de faire baisser le prix du lait et qu'un jour il sera adopté. Seulement, il faut attendre que les consommateurs possèdent tous des frigidaires, ou de la glace de façon régulière. Car la seule objection à ce

ve devienne une province du Canada sur la base des "arrangements proposés", le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du Parlement, serait disposé pour sa part à prendre les mesures voulues d'ordre constitutionnel en vue de réaliser l'union la plus tôt possible.

La liste s'allonge des groupements et associations qui protestent contre l'injustice dont sont victimes nos compatriotes de l'Ouest

Nous publions ci-dessous le texte de deux lettres qui ont été adressées à M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, par la Coopérative d'Électricité du Lac-St-Jean et par "L'Industrieuse", une autre coopérative de cette même région. Tous les organismes de la paroisse de St-Bruno, comté du Lac-St-Jean, ont adressé des lettres dans le même sens, à Radio-Canada et à M. King, pour faire suite à la demande du Devoir et de "Contre la Survivance". Voici le texte de ces lettres:

La Coopérative d'Électricité du Lac-St-Jean Siège social: St-Bruno (L-S-J) Le 31 octobre 1947. Très Honorable Wm Lyon McKenzie King, Premier ministre du Canada, OTTAWA. Monsieur le premier ministre,

Au nom des 3,000 membres qui font partie de notre entreprise, nous venons protester énergiquement contre le façon si cavalière dont Radio-Canada traite les Canadiens français d'Alberta en leur refusant d'octroyer un permis qui leur don-

Comment abaisser le prix du lait ?

Les distributeurs de lait répondent à quelques questions

Que pensez-vous d'un système de zonage dans la distribution de lait à Montréal? Étiez-vous opposé à la livraison du lait tous les deux jours? Que diriez-vous si le lait était distribué sur une base coopérative, chaque laitier servant à ses clients la marque qu'il désire? Connaissez-vous un moyen de faire baisser le prix du lait au consommateur?

Voilà les questions que nous avons posées hier aux représentants de l'Association des distributeurs de lait de la région de Montréal, groupement qui englobe la presque totalité des laiteries de la métropole.

En premier lieu, ces messieurs s'opposent à l'établissement d'un système de zonage, tel qu'il est question de l'instituer dans l'Ontario. Ils précisent incidemment que le Parlement ontarien n'aprouverait jamais cette mesure, pas plus qu'elle ne serait admise chez nous. On donne trois raisons pour appuyer cette opinion:

D'abord un tel système n'amènerait pas la diminution du nombre des voitures, parce qu'un livreur de lait ne peut distribuer un grand nombre de bouteilles d'un seul coup de camion; or, il visite quotidiennement quelque 230 familles, plus ou moins éloignées les unes des autres ce qui lui permet de repasser ses jambes pendant que le véhicule circule. S'il fallait que le zonage soit établi, le nombre de ses clients n'augmenterait pas, car son champ de distribution serait restreint de beaucoup avec le résultat que d'autres livreurs devraient le remplacer dans la zone où il circulait autrefois. En d'autres termes, à des laiteries différentes, circulent aujourd'hui dans un même quartier, il en faudra toujours 14, même si elles relèvent d'un seul propriétaire commun, pour desservir ce territoire. On admet qu'une économie serait toutefois réalisée, mais elle n'équivaldrait qu'à une fraction d'un quart de cent la pinte.

Deux autres objections à ce système proviennent du premier lieu de l'absence de concurrence qui en découlerait, mettant le consommateur à la merci des laitiers et privant ces derniers de toute initiative. En second lieu, l'obligation pour le consommateur de n'acheter son lait que de telle laiterie plutôt que de telle autre, irait nettement à l'encontre des principes de liberté que l'on prise si fort.

De plus, on nous dit qu'il existe des différences notables entre le lait de telle ou de telle laiterie, soit parce que la qualité des troupeaux de vaches peut varier, soit parce qu'une laiterie peut manipuler le lait avec plus de soin qu'une autre.

Le livraisons tous les deux jours Notre deuxième question portait sur la livraison tous les deux jours. Sur ce chapitre, les distributeurs se montrent plus amènes. Ils disent que ce serait le meilleur moyen de faire baisser le prix du lait et qu'un jour il sera adopté. Seulement, il faut attendre que les consommateurs possèdent tous des frigidaires, ou de la glace de façon régulière. Car la seule objection à ce

ve devienne une province du Canada sur la base des "arrangements proposés", le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du Parlement, serait disposé pour sa part à prendre les mesures voulues d'ordre constitutionnel en vue de réaliser l'union la plus tôt possible.

Notre deuxième question portait sur la livraison tous les deux jours. Sur ce chapitre, les distributeurs se montrent plus amènes. Ils disent que ce serait le meilleur moyen de faire baisser le prix du lait et qu'un jour il sera adopté. Seulement, il faut attendre que les consommateurs possèdent tous des frigidaires, ou de la glace de façon régulière. Car la seule objection à ce

ve devienne une province du Canada sur la base des "arrangements proposés", le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du Parlement, serait disposé pour sa part à prendre les mesures voulues d'ordre constitutionnel en vue de réaliser l'union la plus tôt possible.

POUR LA RADIO-QUEST FRANÇAISE

La liste s'allonge des groupements et associations qui protestent contre l'injustice dont sont victimes nos compatriotes de l'Ouest

Nous publions ci-dessous le texte de deux lettres qui ont été adressées à M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, par la Coopérative d'Électricité du Lac-St-Jean et par "L'Industrieuse", une autre coopérative de cette même région. Tous les organismes de la paroisse de St-Bruno, comté du Lac-St-Jean, ont adressé des lettres dans le même sens, à Radio-Canada et à M. King, pour faire suite à la demande du Devoir et de "Contre la Survivance". Voici le texte de ces lettres:

La grève du textile

Une entente serait conclue d'ici demain soir — Déclaration de M. Gordon

Les pourparlers entre la Fédération nationale du textile et la Dominion Textile se continuent devant le ministre du travail, M. Antonio Barrette. Après cinq jours de discussions on est toujours à débattre la clause des tâches. Nous avons appris à midi que M. Barrette ferait probablement une déclaration ce soir ou demain matin, ce qui laisse croire que la conférence a fait du progrès.

Cette tentative de conciliation se terminera-t-elle à Québec? Chose fort probable si demain soir on n'est pas encore parvenu à une entente car il semble que le ministre, qui a passé la semaine à Montréal, devra retourner dans la capitale où d'autres occupations l'attendent.

Bien que la bonne entente régnait il semble que les deux parties tiennent à garder leurs positions, ce qui explique la lenteur des développements. Pour ce qui est de la Fédération, un de ses représentants s'est contenté de déclarer: "Nous n'avancerons pas vers le suicide".

Le président de la Dominion Textile, M. G. B. Gordon, a fait une déclaration optimiste ce matin relativement à l'issue de la conférence qui se poursuit depuis le début de la grève déclenchée lundi matin, paralyse quatre moulins de la Dominion Textile et les représentants de cette compagnie, devant le ministre provincial du Travail, M. Antonio Barrette.

La déclaration de M. Gordon porte uniquement sur le principal point en litige, la clause des tâches. Il affirme que ce serait très surprenant si, sous l'habile direction du ministre du Travail, les deux parties ne parvenaient pas à s'entendre.

Une certaine confusion semble exister quant à l'issue de la conférence entre les Syndicats catholiques et la compagnie qui se poursuit depuis quelques jours devant le ministre du Travail, M. Antonio Barrette", dit M. Gordon. "Il a été dit, par exemple, ajoute-t-il, que les Syndicats sont opposés à tout changement dans les méthodes de production qui pourraient entraîner une réduction de l'augmentation de salaire de 15 cents l'heure récemment accordée, tandis que la compagnie ne tolérerait aucune interférence dans sa liberté de mettre en pratique de nouvelles méthodes de production".

Une telle présentation de la situation ne rend pas justice aux positions respectives soit des Syndicats ou de la compagnie, continue le président. La rédaction d'une clause pour entente collective de travail devant concorder avec les méthodes techniques d'opération est nécessairement une affaire compliquée; d'une part le Syndicat est en droit de vouloir protéger ses membres contre l'imposition de changements inéquitables dans les tâches et autres conditions de travail, tandis que la compagnie ne peut elle-même se plier dans une position telle qu'il lui sera impossible de produire des cotonnages à meilleur marché au moyen de nouvelles machineries et de méthodes expérimentées ou autres développements techniques.

M. Gordon continue en disant que tout le monde est concerné dans cette question. L'ouvrier, le manufacturier et le public. En terminant il affirme qu'il serait très surprenant si, sous l'habile direction du ministre du travail, on ne pouvait en venir à une entente satisfaisante pour les deux parties.

Or, il paraît que les cultivateurs exigent maintenant une hausse supplémentaire de 55 cents les cent livres. Les distributeurs s'y opposent, parce qu'ils seront obligés de demander encore plus cher au consommateur et que celui-ci achètera moins de lait, ce dont le distributeur souffrirait cruellement.

Il faut remarquer que la Commission ne leur laisse qu'une très faible marge d'opération et que leur commerce deviendrait infenable si leurs affaires allaient encore plus mal. "Car, prédisent-ils, si l'on compare notre situation d'aujourd'hui avec celle de 1930, on constate que nos employés travaillent maintenant 6 jours par semaine au lieu de 7 et que, malgré tout, leurs salaires sont augmentés de 60 pour cent; tandis que nous payons 25 pour cent plus cher les articles (foin, avoine, bottelles, capsules, etc.) dont nous avons besoin pour opérer. Toutefois, en regard de ces augmentations, la Commission n'a élargi que de très peu notre marge d'opération".

Bien à vous, La Coopérative d'Électricité du Lac-St-Jean. Mauricie COTE, secrétaire-général.

"L'INDUSTRIEUSE" Syndicat Coopératif de Beurrerie et de Fromagerie St-Bruno du Lac-St-Jean Le 31 octobre 1947. Très Honorable Wm Lyon McKenzie King, Premier ministre du Canada, OTTAWA.

Monsieur le premier ministre, Nous ne pouvons pas comprendre jusqu'à quel point les Anglo-Canadiens souffrent d'un complexe d'infériorité aussi prononcé pour retarder ainsi la construction d'un poste de radio aux émissions françaises dans la province d'Alberta. C'est un non-sens et une injustice intolérable dans un pays libre.

Les conseillers vont aux "petites vues"

Ou plutôt, le cinéma vient à eux — Une séance d'une heure sur la circulation et l'urbanisme — Le projet de la rue Université est l'objet d'un débat — Il reprendra cet après-midi

Libérations se ressentent évidemment des élections prochaines. La préoccupation de l'électeur influence les interventions oratoires. On l'a bien vu encore hier après-midi alors que l'on poursuivait la discussion sur l'élargissement des rues.

Il s'agissait cette fois du projet de la rue Université. L'administration municipale propose d'élargir cette voie entre Dorchester et Belmont et de la prolonger vers le sud, depuis Belmont jusqu'à Saint-Paul.

Cette entreprise a pour objet principal de relier le centre des grands magasins, des théâtres, des hôtels, etc., au centre financier et au centre industriel du bas de la ville. Cette artère faciliterait la distribution du trafic sur les grandes voies est-ouest: Sherbrooke, Dorchester, Saint-Antoine, Saint-Joseph, Notre-Dame et Wellington. Elle fournirait un accès plus facile au tunnel Wellington et au pont Black, qui condamnait au pont Victoria.

L'ouverture de cette voie nouvelle, note le rapport soumis aux conseillers, se relie au projet d'élargissement de la rue Dorchester et offre un débouché nord-sud à cette grande artère de distribution du centre. La réalisation de ce projet fait donc partie de la mise en oeuvre de plan directeur de la ville.

Le traitement proposé de la rue Université comporte deux parties distinctes: entre Dorchester et Vitre, la rue Université serait développée en une boulevard planté avec rues latérales de services, comme la rue Centrale des chemins de fer Nationaux, le Bell Telephone, etc. De Vitre à Brennan, on aménagerait une artère de grande circulation, en bordure des bâtiments destinés à l'industrie légère.

Les comptes de circulation ont révélé l'importance et l'urgence d'une voie nord-sud, dans le voisinage de la gare Centrale des C.N.R., entre Beaver Hall Hill et la rue Windsor, disent les ingénieurs.

En prolongeant la rue Université jusqu'à la rue Saint-Paul, on fournirait à la circulation une artère continue depuis le fleuve jusqu'à l'avenue Pine, par les rues Nazareth et University. Au sud de la rue Saint-Paul, la rue Université homologuée traverse l'ancien marché à foire, qui a la propriété de la Ville. Au sud du marché à foire, la rue Nazareth, qui est déjà ouverte depuis la rue William jusqu'à la rue de la Commune, se trouve dans l'axe de la rue Université.

Le coût des expropriations nécessaires s'élève, suivant les chiffres du rapport, à une somme de \$1,346,000 mais il est bien entendu que ce montant sera presque doublé lorsque viendra la réalisation. La répartition proposée du coût de ces expropriations se ferait de la façon suivante: 60 pour cent par la cité; 25 pour cent payable, proportionnellement à l'estimation municipale des terrains sans les

Victoire communiste en Tchécoslovaquie Prague, 6. (A.P.) — Une crise politique du gouvernement, fomentée par les communistes, a placé le premier ministre communiste, M. Klement Gottwald, un ancien forgeron, au sommet de la politique tchèque aujourd'hui, alors que l'on considère le dernier comme l'homme politique le plus puissant de la Tchécoslovaquie.

Il a obtenu hier, de son cabinet de coalition, l'autorité complète de reformer le gouvernement de la Slovaquie semi-autonome, où la crise politique avait pris naissance et où les démocrates slovaques anticommunistes, constituant le parti majoritaire.

La décision du cabinet a été interprétée comme une victoire importante dans la campagne à ciel ouvert des communistes afin d'obtenir un contrôle complet sur la nation entière. Une coalition de huit partis est actuellement au pouvoir.

Les "volcans" de la cour Turcot Les autorités montréalaises pressent la Commission des transports en vue d'obtenir une ordonnance relative au feu de la fumée qui s'échappe particulièrement dans les quartiers Saint-Paul, Sainte-Cunégonde et Saint-Henri. Le voisinage de la cour Turcot, des Chemins de fer nationaux, est particulièrement affecté par la suie dense des locomotives que l'on alimente de charbon à cet endroit. Le matin, notamment, l'arrondissement prend l'aspect d'une multitude de volcans en état d'éruption.

À la suite de nombreuses représentations de la part de résidents du secteur enfumé, la ville est intervenue auprès de la Commission des transports et des chemins de fer. On compte obtenir des résultats dans un avenir rapproché.

Les conseillers vont aux "petites vues"

Ou plutôt, le cinéma vient à eux — Une séance d'une heure sur la circulation et l'urbanisme — Le projet de la rue Université est l'objet d'un débat — Il reprendra cet après-midi

Libérations se ressentent évidemment des élections prochaines. La préoccupation de l'électeur influence les interventions oratoires. On l'a bien vu encore hier après-midi alors que l'on poursuivait la discussion sur l'élargissement des rues.

Il s'agissait cette fois du projet de la rue Université. L'administration municipale propose d'élargir cette voie entre Dorchester et Belmont et de la prolonger vers le sud, depuis Belmont jusqu'à Saint-Paul.

Cette entreprise a pour objet principal de relier le centre des grands magasins, des théâtres, des hôtels, etc., au centre financier et au centre industriel du bas de la ville. Cette artère faciliterait la distribution du trafic sur les grandes voies est-ouest: Sherbrooke, Dorchester, Saint-Antoine, Saint-Joseph, Notre-Dame et Wellington. Elle fournirait un accès plus facile au tunnel Wellington et au pont Black, qui condamnait au pont Victoria.

L'ouverture de cette voie nouvelle, note le rapport soumis aux conseillers, se relie au projet d'élargissement de la rue Dorchester et offre un débouché nord-sud à cette grande artère de distribution du centre. La réalisation de ce projet fait donc partie de la mise en oeuvre de plan directeur de la ville.

Le traitement proposé de la rue Université comporte deux parties distinctes: entre Dorchester et Vitre, la rue Université serait développée en une boulevard planté avec rues latérales de services, comme la rue Centrale des chemins de fer Nationaux, le Bell Telephone, etc. De Vitre à Brennan, on aménagerait une artère de grande circulation, en bordure des bâtiments destinés à l'industrie légère.

Les comptes de circulation ont révélé l'importance et l'urgence d'une voie nord-sud, dans le voisinage de la gare Centrale des C.N.R., entre Beaver Hall Hill et la rue Windsor, disent les ingénieurs.

En prolongeant la rue Université jusqu'à la rue Saint-Paul, on fournirait à la circulation une artère continue depuis le fleuve jusqu'à l'avenue Pine, par les rues Nazareth et University. Au sud de la rue Saint-Paul, la rue Université homologuée traverse l'ancien marché à foire, qui a la propriété de la Ville. Au sud du marché à foire, la rue Nazareth, qui est déjà ouverte depuis la rue William jusqu'à la rue de la Commune, se trouve dans l'axe de la rue Université.

Le coût des expropriations nécessaires s'élève, suivant les chiffres du rapport, à une somme de \$1,346,000 mais il est bien entendu que ce montant sera presque doublé lorsque viendra la réalisation. La répartition proposée du coût de ces expropriations se ferait de la façon suivante: 60 pour cent par la cité; 25 pour cent payable, proportionnellement à l'estimation municipale des terrains sans les

Victoire communiste en Tchécoslovaquie Prague, 6. (A.P.) — Une crise politique du gouvernement, fomentée par les communistes, a placé le premier ministre communiste, M. Klement Gottwald, un ancien forgeron, au sommet de la politique tchèque aujourd'hui, alors que l'on considère le dernier comme l'homme politique le plus puissant de la Tchécoslovaquie.

Il a obtenu hier, de son cabinet de coalition, l'autorité complète de reformer le gouvernement de la Slovaquie semi-autonome, où la crise politique avait pris naissance et où les démocrates slovaques anticommunistes, constituant le parti majoritaire.

La décision du cabinet a été interprétée comme une victoire importante dans la campagne à ciel ouvert des communistes afin d'obtenir un contrôle complet sur la nation entière. Une coalition de huit partis est actuellement au pouvoir.

Les "volcans" de la cour Turcot Les autorités montréalaises pressent la Commission des transports en vue d'obtenir une ordonnance relative au feu de la fumée qui s'échappe particulièrement dans les quartiers Saint-Paul, Sainte-Cunégonde et Saint-Henri. Le voisinage de la cour Turcot, des Chemins de fer nationaux, est particulièrement affecté par la suie dense des locomotives que l'on alimente de charbon à cet endroit. Le matin, notamment, l'arrondissement prend l'aspect d'une multitude de volcans en état d'éruption.

À la suite de nombreuses représentations de la part de résidents du secteur enfumé, la ville est intervenue auprès de la Commission des transports et des chemins de fer. On compte obtenir des résultats dans un avenir rapproché.

bâtimens, par les propriétaires des immeubles situés dans le territoire décrit au plan annexé au rapport de l'exécutif; 15 pour cent payable par les propriétaires des immeubles riverains des deux côtés des parties de rues ainsi expropriées, à raison de l'étendue en front de chaque immeuble.

Voilà le projet sur lequel les conseillers municipaux avaient à se prononcer hier après-midi. À l'ajournement de 6 h., le Conseil n'avait pas encore adopté une attitude définitive. Après plusieurs discours, on n'avait pas encore pris le vote. L'administration n'a pas non plus demandé une nouvelle mise au voix au sujet du projet de la rue Saint-Maurice, qui avait subi un vote adverse la veille. De sorte que le cas de cette petite rue Saint-Maurice n'aura pas encore posé aussi l'élargissement reste en plan.

M. J.-O. Asselin a expliqué les raisons qui militent en faveur du projet de la rue University. Il note que le Conseil a, précédemment, formulé un premier acquiescement en autorisant une dépense de \$75,000 pour l'acquisition d'un terrain entre Lagache et Belmont. M. Asselin recommande l'adoption du projet.

Pas de taxe spéciale M. Marler rassure l'occupation électorale des conseillers en leur disant que la répartition de la taxe sera sujette à variation lorsque l'on aura fixé le coût définitif des expropriations. De plus, les conseillers pourront dire à leurs électeurs qu'ils ont contribué au décongestionnement de la circulation, sans pour cela avoir imposé une taxe spéciale. Le projet propose de ne comporter aucune augmentation de taxe, étant donné le bon état financier de la ville, par suite de la raffermissement, note encore M. Marler. Par ailleurs, dans M. Marler compte que les municipalités voisines seront appelées à contribuer à l'élargissement de certaines rues, dont Sherbrooke.

Pourant, tout cela ne satisfait pas plusieurs opinants. M. Lamarre propose l'ajournement du cas de la rue University jusqu'au règlement du plan de la rue Saint-Maurice. M. Laframboise suggère un autre mode de répartition en ce qui regarde la rue University. M. Lalancette est d'avis que l'on devrait soumettre au peuple, par voie de référendum, toute l'étude des projets d'élargissement de rues. M. Pitts demande à ses collègues d'oublier la question électorale et d'étudier le projet à son mérite.

On siège la majeure partie du temps en comité général. M. Pierre Desbarats, chef du Conseil, président alors, M. Aimé Cousineau est de nouveau longuement interrogé. A une question de M. Asselin, M. Cousineau répond que le plan de la rue University, aussi bien que les autres, ont reçu l'approbation des grands urbanistes consultants de la ville: MM. Jacques Gréber, J. M. Orton, William Forster et J. T. Gibala.

Da cinéma urbain Pour mieux éclairer le Conseil, le directeur du service d'urbanisme propose de projeter sur un écran des diagrammes et des photographies concernant la circulation à Montréal, les remèdes proposés et les réalisations accomplies dans d'autres grandes villes.

On installe l'appareil. L'obscureté se fait et les conseillers assistent à une séance cinématographique éminemment instructive au cours de laquelle les assistants posent des questions à M. Cousineau de même qu'à son adjoint, M. G.-E. Campeau. Les réponses ne se font pas attendre et les dialogues qui se déroulent alors revêtent un grand intérêt.

Par la suite, on se reforme en comité général, pour rapporter progressivement. Cet après-midi, on poursuivra le débat à propos de la rue University.

Advertisement for J. Omer, a jeweler, located at 1658 est. MONT-ROYAL, AMHERST 2618. The ad features a diamond illustration and the text 'CADENNA BIJOUX MONTREX DIAMANTS'.

**CARNET MONDAIN**

**VENTE DE CROQUANTS**

La vente de charité annuelle au profit des œuvres des Petites Soeurs de l'Assomption aura lieu à l'école du Meuble, samedi le 15 novembre. Mme Alfred Thibodeau est la présidente de l'organisation.

**LE NOUVEAU SALON**

M. l'abbé Robert-E. Llewellyn, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, prononcera une causerie intitulée: "Placota-gé..." mercredi le 12 novembre, à 8 h. 45, au salon E, hôtel Windsor, pour les membres seulement.

**MARGUERITE-BOURGEOYS**

Le premier thé-causerie de la saison, au collège Marguerite-Bourgeoys, aura lieu dimanche, le 16 novembre, à 3 h. 30. Mlle Rina Lanier, de l'Académie canadienne-française, sera la conférencière invitée.

**JEAN-BRILLANT**

Le souper aux huîtres suivi d'une danse, qui donnera l'organisation Jean-Brillant, P.V., no 27, de la Légion canadienne, L.S.E.B., au profit de nos vétérans sera sous la présidence d'honneur du lieutenant-colonel Jules-A. Brillant, C.M.G. Il aura lieu le 22 novembre 1947, à 9 h. p. m., au manège militaire de la rue Craig. La fête est sous l'habile direction du lieutenant-colonel Urgel Mitchell.

**ASSOCIATIONS**

**FEMININES A L'UNIVERSITE**

Le recteur, Mgr Maurault, accueille les déléguées

A l'occasion de la campagne de souscriptions présentée en cours pour aider au parachèvement de l'Université de Montréal, des centaines de membres des diverses associations féminines de la métropole répondant à l'invitation des autorités de l'institution ont été accueillies par le recteur, Mgr Olivier Maurault, hier après-midi à l'immeuble de la montagne.

A la grande salle des promotions, Monseigneur le recteur a adressé la parole aux visiteuses en soulignant que cette visite leur permettrait de voir de près les beautés et les avantages de l'édifice universitaire et qu'elle leur fournirait en même temps l'occasion de constater les lacunes qui restent à combler. "Quand vous retourneriez dans vos foyers, a ajouté le recteur, il vous sera facile de convaincre votre mari, votre fils, ou votre père que si l'Université de Montréal a lancé une campagne de souscription avec un objectif de \$11,000,000, c'est parce qu'elle en a un pressant besoin".

Au cours de la visite de l'immeuble, les invitées ont constaté, entre autres choses, l'exiguïté de la chapelle dont la capacité est de quelque deux cents personnes et qui doit être fréquentée par plus de 3,000 étudiants.

**A nos Amis et Bienfaiteurs**

Qui parmi vous, tout en faisant un acte de grande générosité, comblerait de joie et de bonheur, nos chères malades et nos petites orphelines en faisant parvenir à l'Œuvre un piano usagé qui ne trouve plus place chez vous, et qui serait le grand bienvenu chez nous?

**L'AIDE A LA FEMME**  
2375, rue Aldr  
S'adresser à la directrice:  
Clotval 4088



La ligne nouvelle et l'ancienne se rencontrent à Londres: à gauche lady Doshwood a adopté avec enthousiasme, pour ne pas dire exagération, la nouvelle longueur de jupe pendant que la comtesse d'Abingden s'en tient à la "ligne en bos du genou", chère aux Américaines.

**Un dessert léger après un dîner lourd**

Prévoyant les dîners très lourds de l'époque des fêtes, Dollee Baker, conseillère, avec bon sens, de manger des desserts légers après de copieux repas. Ecrivant dans la revue McCall's du mois de novembre, elle suggère quelques recettes de desserts de confection facile et délicieux au goût. "Quelle que soit l'occasion, au quel que soit le temps de l'année, ajoute-t-elle, ces desserts sont parfaits et très goudés après un dîner riche et lourd".

**PRUNES CRISTALLISEES**  
1 boîte de conserve No 2 1/2 de prunes vertes (standardisées) — 1/2 tasse d'amandes blanchies tranchées minces.  
Presser dans une passoire les prunes et le jus. Jeter sur les amandes et mettre dans un tiroir de votre frigidaire. Ajustez-en le contrôle au plus haut degré de congélation. Faire congeler sans brasser. Servir avec ou sans crème fouettée. 4 portions.

**PECHES PETILLANTES**  
1 boîte ou un paquet de pêches congelé — 1 tasse de Champagne ou de vin blanc sec.

Des salles et de vastes locaux vides ont fait comprendre aux visiteuses la nécessité de recueillir des fonds pour y installer, soit un musée, soit l'hôpital universitaire ou pour compléter la bibliothèque dont des centaines de rayons sont dépourvus de livres.

La visite s'est terminée dans le salon d'honneur de l'Université dont les déléguées ont pu admirer à loisir les richesses artistiques.

Laisser dégeler les pêches dans leur emballage pendant environ deux heures. Puis mettez-les dans le plat dans lequel vous les servirez. Ajoutez le champagne ou le vin blanc. Laissez les macérer pendant une quinzaine de minutes. Délicieux et suffisant pour quatre portions.

**SORBET CRÈME A L'ORANGE**

1 1/2 tasse de lait — 1/2 tasse de jus d'orange — 1/2 tasse de sucre — le zeste d'une orange — 2 c. à table de jus de citron — quelques grains de sel — 1 tasse de crème à fouetter.

Mettre tous les ingrédients excepté la crème dans le frigidaire pour une couple d'heures ou plus. La préparation sera alors grumeleuse mais cela disparaîtra après entière congélation. Fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'une mayonnaise, puis incorporer à la préparation de fruits. Verser dans un tiroir de votre frigidaire et laisser congeler jusqu'à ce que les bords commencent à prendre. Verser dans un bol et battre jusqu'à ce que la préparation devienne crémeuse. Mettre de nouveau dans le frigidaire et laisser congeler entièrement. Servir avec une sauce aux cerises.

**SAUCE AUX CERISES**

1 boîte de conserve No 2 1/2 de cerises "Bing" — 1 1/2 c. à table de féculé de maïs — 1 c. à table de jus de citron.  
Egoutter et dénoyauter les cerises. Mélanger la féculé de maïs avec le jus de cerise. Faire cuire jusqu'à consistance assez épaisse. Ajouter le jus de citron et les cerises. Refroidir.

**Le sens de la charité**

C'est devenu un truisme de parler du matérialisme du siècle courant, de son égoïsme, de sa dureté. Pourtant n'est dans ce siècle de machinerie et de fer que l'on voit s'épanouir le plus grand nombre d'organisations de la charité collective et de la charité privée. Même si ces organisations sont insuffisantes à cause de l'étendue sans limites de la misère, elles n'en demeurent pas moins une reconfortante réalité. Et si, en bien des endroits, particulièrement en Europe, elles n'ont pas l'efficacité qu'elles devraient avoir c'est que la politique s'en mêle et gâche bien des choses.

Dans le Messenger Canadien d'octobre on peut lire les commentaires suivants signés par le Père Arthur Plante, S.J., sur le récit de voyage en Europe de Robert Junck paru dans un journal de Suisse. Si, dit M. Junck, des amis s'informent de ce qui m'a le plus impressionné et préoccupé au cours de mon voyage de plusieurs mois en Europe, il me faut répondre: "L'abandon de la jeunesse européenne". Au moment où il écrivait, les fonds de secours ne permettaient de venir en aide qu'à un dixième à peine des enfants.

Mais plus navrante et plus fatale que l'insuffisance des fonds de secours internationaux est l'action de la politique dans la distribution de ces secours. M. Junck s'indigne. "Un jeu scélérat se joue aujourd'hui en Europe par les Puissances pour la possession des enfants malheureux". La raison de ce jeu incroyable, c'est que la bienfaisance et la reconnaissance sont envisagées comme un puissant facteur pour la domination future du monde. Cet égoïsme a comme résultat que "les organisations philanthropiques dépendant des gouvernements luttent pour les zones d'influence; elles veillent anxieusement et jalousement à ce qu'aucune influence étrangère ne s'occupe de leur territoire". Dans un pays, des nourrissons meurent comme des mouches tandis que depuis des semaines des wagons de lait en poudre et de médicaments sont immobilisés aux frontières; la rigueur de ce blocus provient de ce que l'on craint ces dons comme un nouveau cheval de Troie. Professeurs et soigneurs sont considérés comme des espions, les Soeurs infirmières étrangères comme de redoutables agitatrices. Les formalités diplomatiques aboutissent au gaspillage du temps. On vérifie souvent avec tant de mauvaise volonté et de lenteur les passeports, les visas et les laissez-passer que des centaines de jeunes succombent qui auraient pu sans doute être sauvés.

On n'a pas besoin de chercher longtemps quelle idéologie et quelle discipline inspirent ces attitudes aussi stupides que orminelles: ce sont probablement les mêmes que celles qui refusent l'adhésion à la Société de la Croix-Rouge internationale.

Un exemple plus consolant de la compréhension de la charité en pays démocratique nous est fourni par le fait suivant. Un jeune invalide de Détroit, aux Etats-Unis, David Van Wallace, paralysé depuis 1924, est récemment parti pour Lourdes, en ambulance, en compagnie de sa mère et d'un cousin. Ce pèlerinage a été rendu possible par la générosité des condisciples du malade ancien élève de l'Université Notre-Dame, dirigée par les religieux de Sainte-Croix. Le jeune Wallace étudiait le génie civil quand un accident on plongeon provoqua la paralysie dont il est victime depuis. En 1939, les condisciples de Wallace avaient déjà organisé son voyage à Lourdes, mais les menaces de guerre l'empêchèrent d'obtenir son passeport. Depuis, une nouvelle collecte a été faite et on lui a offert une ambulance spéciale, ainsi que l'argent nécessaire pour défrayer le coût de tout le voyage.

Il ne faudrait pas être surpris si cette charité vraiment touchante obtenait à présent de la Vierge de Lourdes le miracle de la guérison tant souhaitée.

Germaine BERNIER

**Collation des grades à l'École de technologie médicale**

A l'auditorium de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, la première collation des grades décernés aux élèves finissants de l'École de Technologie Médicale a eu lieu récemment. Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et chancelier de l'Université de Montréal, a présidé la cérémonie.

M. l'abbé Z. Thérin, aumônier de l'hôpital, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur et souligné, outre la récente annexion à l'Université de Montréal de l'École de Technologie Médicale, le droit qui lui est conféré, par des lettres patentes en date du 23 juin 1943, de décerner des baccalauréats et sciences en technologie médi-

cale et en sciences hospitalières. L'administration de l'École avait demandé le concours de Mlle Cécile Préfontaine, pianiste et harpiste de talent. Mlle Préfontaine s'est révélée, une fois de plus, une grande artiste.

Après le cours de la cérémonie, les élèves de l'École de Technologie Médicale sous la direction de M. Fernand Trudel, ont interprété la Cantate de l'École et quelques chants de folklore. Puis, il y eut remise des diplômes aux nouveaux bacheliers en technologie médicale qui sont: Soeur Marie de l'Assomption, Soeur Yvonne-Marguerite, Mlle Rita A. Madeleine Lalonde, Françoise Roy et M. Robert Lessard; ainsi qu'aux bacheliers en sciences hospitalières: Soeur Arthur-Joseph, Soeur Angèle de Mérici et Soeur Marie Albini.

Après les félicitations d'usage aux diplômés. Son Excellence Mgr Charbonneau a défini le technicien comme "un aide précieux pour le médecin. Le technicien, ajoute-t-il, guérit comme le médecin. Son domaine est le laboratoire; son application et sa science secondent fortement le travail du médecin."

Le Dr Georges Préfontaine, directeur de l'Institut de Biologie de l'Université de Montréal, a ensuite remercié Son Excellence Mgr Charbonneau et rappelé l'œuvre apostolique et fondatrice des Soeurs de la Providence au pays. Après avoir parlé des débuts de l'École de Technologie Médicale et en avoir énuméré les matières au programme, le docteur Préfontaine a affirmé que cette École est actuellement unique au Canada et que la formation qu'elle procure présente un tel caractère de généralité qu'elle prépare non seulement aux laboratoires d'hôpitaux, mais aussi aux laboratoires des universités, de l'industrie et de l'hygiène.

Le chant de l'hymne national a terminé la cérémonie. L'intérieur de l'île de Terre-Neuve est presque inaccessible. Aussi, les habitants se groupent dans quelque treize cents anses dispersées sur une longueur de six mille milles de côte. Dans leur isolement rocheux, ces colonies ressemblent à des centaines d'îles minuscules n'ayant de communication que la mer. Carrefour de l'Atlantique, un documentaire sur Terre-Neuve, est une réalisation de l'Office national du Film.

**N'attendez pas que le RHUME S'aggrave!**

Un peu de Vicks Va-tro-nol dans chaque nez... ne soulage rapidement les souffrances du rhume de cerveau! Employé au moindre renflement ou éternuement prémonitoires, le Va-tro-nol aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en aujourd'hui!

**VICKS VA-TRO-NOL**

**Hygiène et santé**

**Les bienfaits de l'eau**

L'eau est indispensable pour la beauté comme pour la santé. Utilisez-en abondamment et, après une période de sécheresse, réjouissez-vous de voir des nuages dans le ciel, car l'eau de pluie que vous pourrez ensuite recueillir sera parmi les plus précieux produits de beauté que la nature met à votre disposition.

**L'EAU POUR LE VISAGE**

Vous tonifierez votre visage en le lotionnant à l'eau froide et en le brossant avec une brosse douce. Celles qui ont du mal à ouvrir les yeux le matin et qui se sentent le visage gonflé au réveil se trouveront bien de ce traitement. Essayez ensuite le visage et appliquez à ce moment votre crème nourrissante habituelle qui pénétrera parfaitement dans les tissus ainsi préparés.

Si vous avez la peau grasse, ajoutez à un verre d'eau de pluie le jus d'un citron et lotionnez-vous avec ce mélange matin et soir. Laissez sécher une demi-heure et rincez à l'eau claire (eau de pluie si possible).

Si vous avez la peau sèche, au contraire, chaque soir, lotionnez votre visage avec une cuillerée à bouche d'eau de pluie mélangée avec autant de lait frais non bouilli et autant de suc de concombre.

**Pour reposer les traits.**

Si vous rentrez, le soir, fatiguée, les traits tirés, et si vous voulez être "en beauté" pour sortir, démaquillez-vous et appliquez sur votre visage une compresse d'eau chaude bien essorée. Renouvelez-la pendant quelques minutes, aspergez ensuite le visage à l'eau froide. Toute trace de lassitude sera effacée, vous retrouverez éclat et fraîcheur.

**Quelques précautions.**

Si vous avez tendance à la coupesure, évitez les températures extrêmes, l'eau trop chaude ou trop froide, tenez-vous en à l'eau froide. Pour les peaux grasses, le mieux est d'utiliser l'eau aussi chaude que l'on peut la supporter, mais pour les peaux sèches, la meilleure température est celle de l'eau qui laisse une certaine impression de fraîcheur.

Avec un peu d'habitude, vous trouverez la température qui convient le mieux à votre épiderme.

**POUR LE CORPS**

Il est indispensable que le corps soit entièrement lavé tous les jours. Ce n'est pas seulement question de propreté mais aussi de santé et de jeunesse.

**Le bain.**

Il ne doit jamais être trop long. Le mieux est de s'y tremper, de se brosser tout le corps et de se replonger dans l'eau pour se rincer. Le bain suivi d'une douche à la même température est la meilleure formule. Eviter le bain trop chaud qui est débilitant.

**La douche.**

Tiède, elle peut parfaitement remplacer le bain. Lorsqu'on est très fatigué, il est même bien meilleur de se doucher en faisant couler de l'eau très chaude le long du dos que de séjourner trop longtemps dans un bain chaud.

La douche froide est une véritable garantie de santé et de jeunesse si vous êtes assez résistante et pas frileuse. Mais certaines femmes ne peuvent la supporter: qu'elles n'insistent pas.

Un bon moyen pour s'y habituer consiste à prendre d'abord une douche d'eau chaude, puis à fermer le robinet d'eau chaude et à ne laisser couler que l'eau froide. C'est le système de la douche écossaise.

**La lotion.**

On peut également maintenir son corps en parfait état de propreté à l'aide de la simple lotion que pratiquent les Hindous. Le matériel est simple: deux cuvettes, un peu d'eau. Debout dans une des cuvettes, vide, vous prenez dans la deuxième cuvette de l'eau froide; dans le creux de la main et vous arrosez vos bras, votre poitrine, votre dos, le bassin et les jambes, en frottant vigoureusement et sans oublier de respirer en même temps rythmiquement et profondément. Terminez en frottant vos pieds à l'eau froide.

Pour avoir une bonne réaction, frottez tout simplement le corps avec vos mains sèches jusqu'à ce qu'il soit sec, ce qui procure une merveilleuse accélération de la circulation du sang.

Pratiquée le soir, cette lotion est un excellent remède contre l'insomnie.

Enfin, les simples compresses opèrent de véritables traitements des nerfs, de l'intestin, du foie. Pour le foie, une compresse froide, appliquée matin et soir pendant cinq minutes, guérit bien souvent des crises bilieuses.

Pour l'intestin, une compresse froide maintenue sur le ventre par une ceinture de flanelle pendant toute la nuit, arrive à vaincre les constipations les plus opiniâtres. Jeunesse, beauté, santé, tels sont donc les bienfaits de l'eau. Faites-en votre amie de tous les jours.

**GRANDS ET PETITS ECHOS**

Sur 1,000 mots, la lettre E est employée 591 fois, en anglais; 678 fois, en espagnol; 880 fois, en français et 998 fois, en allemand.

Une statistique vient d'établir que sur 36,110 communes françaises, les deux tiers, soit 24,433, n'ont pas l'eau courante! 754 communes seulement ont le tout-à-l'égout. Et un Français sur six fait sa toilette avec un pot à eau. Au moins une fois par jour, espérons-le!

Shirley Temple, la petite fille que nous avons vue autrefois à l'écran, et qui est aujourd'hui Mme John Agar, sera bientôt, en janvier, une jeune maman. Elle aura tout juste vingt ans!

**DES NOUVELLES AU SUJET D'UNE NOUVELLE NOUVELLE**



**CREME DE POULET CONDENSÉE HEINZ**

Beaucoup de crème — beaucoup de poulet — et liée d'une nouvelle manière qui vous plaira.

RECHERCHER LA CHEZ VOTRE ÉPICIER

**EATON**  
Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30, samedi compris



**A prix spécial! Couvre-chaussures**

Spécial vendredi **5.79**

Couvre-chaussures en velours, tel qu'illustré, toujours en demande, et offerts à prix spécial vendredi seulement. Procurez-vous les vôtres dès maintenant. Chauds à souhait, avec leur rabat de mouton (agneau rasé, traité), leur doublure de flèche, quadrillée, leur talon éclair. Talon plat s'adaptant à tous genres de souliers même ceux à talons bloc. Noirs ou bruns, pointures 4 à 9.

Chaussures pour dames, au deuxième

**THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL**

**QUAND LES SOUCIS DU JOUR VOUS DÉCOURAGENT... LE THÉ LIPTON VOUS DONNE BON COURAGE**

**SEUL LE THÉ LIPTON AU GOÛT VIVACE VOUS DONNE**

Certes, ça vous remonte une tasse de thé Lipton. Le saveur de Lipton au goût piquant est si réjouissante. Le thé Lipton vous donne **SAVEUR ET ENTRAIN**, ceci grâce à une rare combinaison de feuilles de choix habilement mélangées. Et ce mélange est le secret de Lipton. Matin, midi et soir — vous serez ravi du thé Lipton. Demandez le thé Lipton chez votre épiciers aujourd'hui même.

**SAVEUR... ENTRAIN**

**LIPTON**  
THE VIVACE CHOIS

MONSIEUR VIVACE dit —  
"NOUVEZ PAS QUE LES SACS DE THÉ LIPTON À L'ACTION RAPIDE SONT SI COMMODES"

**LA MODE DU JOUR**



Pour les anniversaires et les dates importantes de sa vie, l'adolescente aime à porter une robe un peu de toilette. Celui-ci répond, en tous points, à son rêve d'élegance.

Le patron No 9155 est offert pour les tailles jeunes de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 2 1/2 verges de tissu de 38 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .30. Aucun timbre n'est accepté. Envoyez simplement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ce patron ne sont pas échangeables.

# Visages de France - Eté 1947

Par Pierre Courtines, Ph.D., professeur de langues romanes à Queens College

Dès notre arrivée au Havre à bord d'un paquebot américain, par un beau matin de juillet, nous eûmes la vision très claire de ce qui distingue la pensée française de son équivalent anglo-saxon relativement à la reconstruction de la France dévastée. Sur 700 passagers, 20 à peine étaient Français: 8 religieuses bretonnes retournant au pays après plus de 20 ans passés dans les missions de l'Amérique du nord et un douzain de Français d'Amérique. A la vue de l'effroyable destruction du port et de la ville du Havre, tous les Français ont pleuré, saisis d'une insurmontable pitié pour la mérepatrie. D'ailleurs, se fut-il agi d'une ville espagnole ou anglaise, également détruite et aussi béni-ment, la sensibilité française aurait attaché à nos compatriotes au moins, une larme de regret. Pour les autres voyageurs, le point de vue fut bien différent. Faute d'être à même de se mettre à la place d'autrui et de voir sous les ruines les vies françaises à jamais annihilées, les lieux sinistrés éveillent leur curiosité dans un émeuvent pas profond.

Il est réconfortant de voir que déjà la gare maritime est en pleine reconstruction, que les trains arrivent à quai comme autrefois et que le voyage Le Havre-Paris ne prend pas plus de temps qu'avant la guerre. C'est toujours le même émerveillement pour les yeux de voir le splendide et l'éternel paysage de France tout jours divers, toujours propre avec ses lopins de terre soigneusement cultivés, comme si la guerre n'était jamais passée par là.

\*\*\* Nos voyages en France nous ont mené en Bretagne, en Auvergne, en Normandie, dans la vallée de la Loire et ailleurs. Partout nous avons été étonnés de l'excellente marche des trains, de leur roulement régulier, de la souplesse de suspension des essieux et des héros efforts de reconstruction dus à l'administration des ponts et chaussées, aux chemins de fer français et aux grandes compagnies d'autobus et autocars qui sillonnent déjà tout l'immense réseau routier de la France d'avant-guerre. On peut attendre le moindre village au moyen de cars vicinaux, départementaux ou nationaux.

\*\*\* Dans le domaine des transports, la France a fait l'impossible. En ce qui concerne les positions et les télégraphes, les réalisations de la France sont remarquables. Nous connaissons le hameau d'Avvergne, à 4 kilomètres du bureau de poste le plus proche, où le facteur se rend tous les jours pour distribuer une lettre ou deux. Une lettre jetée à la poste de Paris le soir peut arriver le lendemain matin à St-Amant-Roches-Savine, petit village d'Auvergne distant de 12 kilomètres de la gare d'Amberl.

\*\*\* Là où la reconstruction n'avance pas du tout ou très mal, c'est quand il s'agit d'immeubles sinistrés. D'abord la main-d'œuvre fait défaut, ensuite il y a un manque de charbon et de matériaux de construction. Quant aux immeubles non sinistrés, il y a également un manque de matériaux, une réparation minime pour éviter de plus grands dommages, les propriétaires ne font rien. S'ils ne font rien, c'est parce que l'attitude des autorités à l'égard des propriétaires est dictée par des considérations politiques, partisans même. Le locataire n'emploie que deux ou trois pour cent de son salaire ou de son traitement annuellement à louer ce qui est celui d'avant-guerre, alors que tout a augmenté de 1 à 10 au moins. (La plupart des locataires n'affectent en moyenne que quatre journées de travail au paiement de leur loyer annuel).

\*\*\* Lorsque le revenu annuel d'une maison rapporte à peine ce qu'il faut pour payer le loyer, il est évident que le propriétaire va faire des excuses si le refus de faire des frais. N'empêche que cette situation de fait met en danger tous les immeubles de France dont un trop grand nombre ont un aspect pitoyable et délabré.

\*\*\* Nous avons vu dans une grande ville de province une propriété de 3,000 mètres carrés comprenant une belle maison de 14 pièces avec tout le confort moderne, remise, garage, pavillon, verger, jardin potager, parc, etc., etc., louée douze mille francs par an, c'est-à-dire pour rien. Si la législation permettait aux propriétaires de louer leurs locaux dans des conditions représentant au moins 100 pour cent des salaires, ils pourraient bientôt faire les réparations nécessaires. D'autre part, les entrepreneurs pourraient encaisser des capitaux dans la construction de maisons nouvelles. La France a besoin de deux millions de logements et évidemment on ne construit presque plus!

\*\*\* Si l'aspect des villes de France, dans les quartiers non sinistrés, demeure coquet, c'est grâce à la sagesse des boutiquiers, des directeurs de grands magasins et des commerçants de toute sorte qui font passer dans leurs frais généraux tous les embellissements intérieurs de leurs locaux. Le magasin français a le même chic qu'autrefois et sait admirablement attirer l'attention du passant. Question propriété, Paris et les villes de province n'ont rien à envier aux grandes villes américaines.

\*\*\* En matière de vêtements, le Français fait des prodiges d'économie pour avoir l'air propre et correct, mais il doit employer, nous parlons du Français des villes, 80 pour cent de son revenu à subvenir à ses besoins alimentaires.

\*\*\* La France a reconstruit son

C'est possible. La situation est d'ailleurs différente. La plupart des produits alimentaires sont importés, donc contrôlés au départ et puis il faut bien constater que le Français est d'une intelligence assez vive, qu'il est prompt à saisir l'occasion, à faire ses cheveux et que cette qualité, fâcheuse en temps de paix, lui a sauvé la vie pendant la guerre. Même sous la botte allemande,

Tout le monde en France est d'accord pour reconnaître qu'il y a progrès énorme entre 1946 et 1947. Les boutiques sont remplies de marchandises: produits de luxe, chaussure, vêtements, tout y est mais à des prix exorbitants pour les petites bourses. Les prix des produits de luxe sont même trop élevés pour attirer les acheteurs étrangers. S'ils ne diminuent pas bientôt le pays ne pourra plus exporter faute de preneurs. Il faudrait que le coût de la vie diminue de 50 pour cent. C'est ça le problème de la France d'aujourd'hui. Nous n'en voyons pas la solution tant qu'elle devra payer le charbon de la Ruhr ou d'Amérique en dollars et importer du blé américain à prix d'or. L'on dit que les problèmes de la France sont surtout politiques. C'est vrai en partie, mais ils sont surtout économiques et cela sans que l'on puisse en blâmer son peuple. Cinq ans d'occupation allemande, destruction de toute sorte, de fait des bombardements alliés et des dégâts de la libération expliquent suffisamment ses misères.

\*\*\* Si la France n'avait pas connu la guerre, si elle n'avait pas tout sacrifié et tout subi dans l'intérêt commun des nations dites unies, elle pourrait, comme la Suisse ou le Portugal, offrir à l'étranger de passage un visage paisible et serein.

\*\*\* La plupart des petits restaurants insistent pour qu'on leur remette les tickets de pain appropriés mais dans les établissements recevant les étrangers et les professeurs du marché noir, il en est tout autrement. Nous avons l'impression très nette que si la France avait une ou deux bonnes récoltes de blé, elle ne tarderait pas à reprendre cœur à l'ouvrage. La chose la plus étonnante en France question rationnement, c'est le scandale du vin. Il y a du vin. Il y en a même beaucoup. Cependant le Français moyen n'a droit qu'à deux ou trois litres par mois au prix de 30 francs le litre. Il peut néanmoins se procurer tout le vin qu'il veut au marché libre à 90 francs et plus la bouteille. L'ironie c'est que le vin à 90 francs est souvent meilleur que celui de 30. Il est dit faire travailler les ouvriers agricoles même s'ils ont droit, eux, à 5 ou 6 litres par mois au prix de 20 francs l'unité.

\*\*\* Parmi les élites de la France actuelle, l'on remarque beaucoup de vitalité. C'est ainsi que les mouvements d'action catholique s'affirment dans tous les domaines. Lors du grand rassemblement des routiers, scouts et éclaireurs à Moisson, qui a fait l'admiration des représentants de 42 nations, les forces spirituelles de la France se sont manifestées en plein jour. Vingt-cinq pour cent des écoliers de France sont inscrits aux écoles paroissiales, cinquante pour cent des élèves des cours secondaires sont inscrits dans des collèges catholiques. Les familles de ces jeunes Français recevant l'antique éducation de nos pères comprennent en moyenne 3.5 enfants. Parmi les élèves inscrits à l'école de la France, les enfants de moins de 2 par famille.

\*\*\* Nous croions quant à nous, et nous parlons de choses vives et vécutées, que ce sont les paysans restés dans leur village qui donneront en France, qu'il lui faut toujours payer le prix du marché noir et qu'il doit être riche pour pouvoir séjourner à Paris ou dans les stations balnéaires. C'est faux. On peut vivre à Paris et ailleurs et bien vivre, en dépensant de 10 à 10 dollars par jour. Nous parlons du dollar à 120 francs. L'équivalent aux Etats-Unis, même aujourd'hui, lui coûterait deux fois plus cher. Quant à l'opéra, l'opéra comique, les théâtres de toute sorte, leurs prix sont modiques, vis à vis d'Amérique. Un fauteuil d'orchestre revient à environ deux dollars. Les touristes américains et les Français d'Amérique n'ont aucun motif raisonnable d'appréhender leur bourse un voyage en France. La France est moins gaie qu'avant la guerre, c'est d'ailleurs le cas de tous les pays du monde, mais c'est encore le pays le plus accueillant, à condition qu'on ne vienne pas éblouir le Français et le traiter en parent pauvre. La France est certes moins riche matériellement parlant qu'avant la guerre, mais ses qualités morales et spirituelles sont incomparables. Il n'y a aucun pays qui possède plus qu'elle le droit de se croire à l'avant-garde des nations civilisées.

\*\*\* Pierre COURTINES

L'A.P.C.V., section  
Mont-Royal

Samedi prochain, le 8 novembre, aura lieu à 8 heures, 30 à la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, l'Assemblée générale organisée par la section Mont-Royal de l'A.P.C.V. La soirée promet d'être très intéressante, car les organisateurs ont pu obtenir un film en couleurs intitulé "Romance des deux hémisphères". Ce film, qui a coûté un montant assez élevé, illustre l'évolution de la machine agricole depuis cent ans à travers cinquante-deux pays: le commentateur est M. Roger Baulin, bien connu de tous les radiophiles.

Il n'y a donc aucun doute que les voyageurs viendront en grand nombre assister à cette représentation de choix.

Les amis des voyageurs sont invités à se joindre à eux à cette occasion, les dames sont aussi admises à cette réunion qui aura ainsi un aspect familial. L'entrée est gratuite.

# Bientôt à l'écran...

## Au Cinéma de Paris

Le Cinéma de Paris mettra samedi à l'affiche un film de Christian-Jaque, *Sortilèges*, une oeuvre âpre, tendue, vigoureuse, une réalisation hors de l'ordinaire.

L'action de *Sortilèges* se déroule dans une région montagneuse de la France, le Jura, pays où demeurent encore enracinées les vieilles superstitions de jadis. Dans une maison perdue au sommet du col, vit un ancien berger (Lucien Gode) qui, les jours de tempête, sonne la cloche qui guide les voyageurs égarés. Un soir d'hiver, voulant gagner le cœur de Catherine (Renée Faure), une jeune fille sans fortune dont le père (Fernand Ledoux) a le cerveau un peu fêlé depuis la mort de sa femme, il lui fait croire, en s'empara de son or et tente en vain de séduire celle qu'il aime en secret.

Mais Catherine est fiancée à un jeune bûcheron, aussi pauvre que séduisant et bon (Roger Pigaut). Elle a une rivale terrible dans la fille du riche cafetier du village (Madeleine Robinson). Les images de *Sortilèges* sont uniques et mises en oeuvre pour susciter, autour du récit, l'atmosphère mystérieuse qui convient. Louis Page a créé des images inoubliables, par exemple ces scènes extraordinaires où l'on voit un grand cheval noir galoper, ombre fugitive, à travers les neiges qui hantent le fantôme de son maître assassiné. La bête se cabre avec un sinistre hennissement, dans le crépuscule embrumé.

## A l'Orpheum

*Goupi Mains-rouges*, qui prendra l'affiche du théâtre Orpheum pour un engagement limité, a soulevé non seulement l'admiration de la critique parisienne et des jurés des festivals cinématographiques de Locarno et de Venise, mais aussi de la critique américaine de l'Unité. Ce film français, sous son titre anglais de *It Happened at the Inn*, resta au programme de la 55th St. Playhouse, à New-York, durant 7 mois.

Le *New York Times*, pour sa part, classe le film comme "l'un des meilleurs de l'année". Un journal qui fait autorité dans le domaine cinématographique, *Variety*, déclare le son côté: "Voilà un film qui mérite le plus des meilleurs". La revue *The Nation* écrit: "Plus intéressant que neuf sur dix chefs-d'oeuvre". La revue *Newsweek* commente: "Encore une fois la France a réalisé un film superbe — comme *La Femme du boulanger* et *Kermesse héroïque*". Bref, toute la critique américaine fut d'accord pour considérer *Goupi Mains-rouges* comme une réalisation hors-pair.

La distribution, méticuleusement choisie, comprend Fernand Ledoux dans le rôle-titre, l'élegant Georges Rollin, Maurice Schultz, Germaine Kerjean, Robert Le Vigan, Line Rono, Arthur Devère, Pierre Labry, René Guy, Guy Pavère, Albert Rémy et Marcel Pérès. Le film fut dialogué par Jacques Becker d'après un scénario de Pierre Véry basé sur le roman de celui-ci, *Goupi Mains-rouges*.

## Au Saint-Denis

Fernand au Saint-Denis: bonne nouvelle pour les admirateurs du célèbre comique de l'écran français, qui revient dans un film de Marc Allégret, *Pétrus*, aux côtés de Simone Simon et de Pierre Brasseur.

*Pétrus* est en réalité un drame qui fait beaucoup plus émouvoir que faire rire. Il touche au cœur de l'émotion teintée d'humour. Deux êtres simples peuvent réussir un bonheur là où leurs semblables plus évolués échouent. Tel est en effet le thème essentiel de cette production, dont l'action se déroule sur la butte de Montmartre.

Le souvenir de l'*Andromaque* de Racine contribue à cette faveur. Nous sommes frappés immédiatement de différences nombreuses, qui ne semblent pas être à l'avantage du poète grec. Non seulement la composition de la tragédie racinienne est bien plus satisfaisante, mais surtout l'admirable rôle de la veuve d'Hector, tel que Racine l'a conçu sous l'influence de Virgile, et celui d'Hermione, en qui l'amour et la fureur jalouse se livrent de si terribles combats, nous touchent tellement, par leur émotion, nous sommes tellement fascinés par la conception toute simple d'Euripide nous paraît presque pauvre par comparaison. Mais en outre, et tout rapprochement mis de côté, la pièce grecque a en elle-même certains défauts sur lesquels il est difficile de fermer les yeux. Malgré l'agencement habile des parties, elle manque de véritable unité. Elle se ressent de l'absence de l'art de l'antiquité pour la dialectique oratoire. En fin, elle a été faite manifestement en vue de circonstances passagères. Composée au début de la guerre du Péloponèse, en un temps où le monde grec se partageait entre Athènes et Sparte, elle fut représentée, non pas à l'étranger, à Athènes, mais certain-

Dans *Pétrus*, c'est le Fernand de l'épouvantable film *Angèle* que l'on retrouve; le vrai, sans procédé, celui que tous les cinéphiles aiment. C'est aussi la charmante Simone Simon de *Lac aux dames*, le petit diable mutin et bouleversant, celle que tous les cinéphiles ont applaudie; c'est enfin, le Dario, de *La grande illusion*, le Pierre Brasseur de tant de rôles fantaisistes.

Aussi à l'affiche, une comédie de Roger Ferdinand, *Mademoiselle Amour*, qui met en vedette Gisèle Pascal et Gérard Nery. C'est un film gai, un film d'amour, un film jeune. L'action se déroule dans un lycée. Madame la directrice a saisi une lettre d'amour. Des vers, comme à la belle époque? Non, aujourd'hui les lettres sont un style nouveau... *Mademoiselle Amour*, c'est la satire de la jeunesse actuelle qui ne peut, toutefois, masquer sous une apparence légère les vrais mouvements du cœur.

## Au Palace

*Song of love* sera demain au programme du cinéma Palace, avec Katharine Hepburn, Paul Henreid et Robert Walker, dans les principaux rôles.

Ce nouveau film de Metro-Goldwyn-Meyer est le troisième de Katharine Hepburn cette année. Les deux autres furent *Under-current*, où elle apparut aux côtés de Robert Taylor, et *The sea of grass*, où les deux autres vedettes furent Spencer Tracy et George Brent.

Le réalisateur et la direction du film furent confiés à Clarence Brown. Le film raconte l'histoire sentimentale de Clara et de Robert Schumann, ainsi que leurs relations avec Johannes Brahms. Mlle Hepburn incarne la mère et l'épouse, bonne ménagère et véritable inspiratrice du musicien. La vedette se montre aux côtés de l'artiste depuis ses 19 ans jusqu'à l'âge de 67 ans.

## His Majesty's

*Fleur de pierre* (Stone Flower), le film russe en couleurs qui brisa tous les records d'assistance aux Etats-Unis pour les films russes, sera présenté pour quatre jours seulement au théâtre His Majesty's, du 13 au 16 novembre. Pendant les trois premiers jours que cette production étrangère fut montrée à New-York, elle attira 85,000 personnes, dépassant les records d'assistance de *Chapayev*, d'*Alexander Neosky*, de *Girl from Leningrad* et de *The Rainbow*.

## Au Princess

Le film Columbia *Ganfielders*, qui sera présenté au cinéma Princess des vendredis, est un drame du désert de l'Arizona. Cette production nous ramène à l'époque où les hommes de cette région vivaient ou mouraient s'ils étaient les plus forts par les armes, ou les plus faibles, puisque c'était l'unique loi.

*Ganfielders* met en vedette Randolph Scott, dans le rôle de Robert Kane, cowboy qui désire venger la mort de son ami. Sa partenaire est Barbara Brotton.

## A l'Impérial

*Green for Danger*, qui met en vedette Sally Gray et Trevor Howard, est une histoire de meurtre qui prend l'affiche du cinéma Impérial, demain soir. Sally Gray incarne une garde-malade et son partenaire, un anesthésiste.



Pour son premier récital à Montréal, mercredi, le 12 novembre, au Plateau, le pianiste polonais Stanislaw Szpinalski a inclus à son programme des oeuvres de Scarlatti, l'"Appassionata" de Beethoven, des nocturnes, des mazurkas et des vaises de Chopin.

## Gazette artistique

**Cinéma**  
SAINT-DENIS: *La lot du Nord* (Michèle Morgan, Pierre Richard-Willm, Charles Vanel, Jacques Terrane); *L'arche de Noé* (Pierre Brasseur, Jacqueline Piereux, Armand Bernard).  
CINEMA DE PARIS: "L'ange qu'on m'a donné", 11 h. 30, 2 h. 01, 4 h. 32, 7 h. 03, 9 h. 34.  
LOEW'S: "Gone With The Wind", 9 h. 12, 47, 4 h. 34, 8 h. 21.  
PALACE: "Mother Wore Tights", 10 h. 12, 20, 2 h. 40, 5 h. 7, h. 20, 9 h. 40.  
CAPITOL: "Slave Girl", 10 h. 28, 12 h. 48, 3 h. 08, 5 h. 28, 7 h. 48, 10 h. 08.  
PRINCESS: *Time Out of Mind*, 11 h. 13, 1 h. 58, 4 h. 43, 7 h. 28, 10 h. 13.  
"Son of Rusty", 10 h. 13, 12 h. 43, 3 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 1.  
ORPHEUM: "La Rue Rouge", 11 h. 49, 3 h. 09, 6 h. 39, 9 h. 49.  
"Les Mains qui tuent", 10 h. 10, 1 h. 30, 4 h. 30, 8 h. 10.  
IMPERIAL: "The Sea Hawk", 11 h. 18, 2 h. 46, 6 h. 14, 9 h. 48.  
"The Sea Wolf", 1 h. 11, 4 h. 39, 8 h. 07.

30, chants et danses avec Madeleine Mory et Thérèse Laforest. ROYAL VICTORIA COLLEGE (555 ouest, Sherbrooke): 14 novembre, Quatuor McGill. GESU: Les Compagnons dans *Andromaque*, les 15, 18, 20, 21, 22, 25, 27, 28 et 29 novembre.

Expositions de peintures  
J.-P. Pèpin, traditionaliste river, expose chez Robert Olivé, 1486 ouest, rue Sherbrooke, près de Guy, jusqu'au 8 novembre 1947, de 9 heures à 30 a.m., à 5 h. 30 p.m., tous les jours.

Cercle Universitaire: Exposition de Paul Rose, paysagiste, portraitiste. (Jusqu'au 15 novembre).

## SOCIETE CASAVANT

L'organiste Jean-Marie Bussières

Le prochain récital d'orgue de la Société Casavant aura lieu mardi, le 11 novembre prochain, à l'église Notre-Dame, et mettra en vedette un artiste canadien de très grande valeur, M. Jean-Marie Bussières, titulaire des grandes orgues de l'église du Sacrement de Québec. M. Bussières est un organiste qui jouit d'une grande popularité à travers le Canada depuis qu'il donne des récitals d'orgue sur le réseau transcontinental de Radio-Canada.

Le programme de M. Bussières comprendra des oeuvres de Bach, Clérambault, Balbastre, Couperin, Widor, Franck, Vierne, Langlais et Marcel Dupré. La Manécanterie de Granby participera également au programme.

MONUMENT NATIONAL  
CE SOIR, PAGANINI  
avec Jacques JANSEN  
Récital: 8.25 p.m.  
PLATEAU 9161  
Bureau fermé de 6 hrs à 7.15 p.m.  
Aussi les 8-9-11-12-13 nov.

Un grand spectacle à l'Auditorium du Collège de St-Laurent  
Hyon de Bordeaux  
En matinée: 8 et 13 nov.  
Billets: \$1.00 - 50 et .25  
En soirée: 11 et 15 nov.  
Billets: \$2.00 - 1.50 et 1.00 (taxes compris)  
En vente au collège ou BY. 2444

## Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: "L'arche de Noé", 12 h. 25, 4 h. 32, 8 h. 11.  
"12 h. du nord", 2 h. 03, 5 h. 56, 9 h. 49.  
CINEMA DE PARIS: "L'ange qu'on m'a donné", 11 h. 30, 2 h. 01, 4 h. 32, 7 h. 03, 9 h. 34.  
LOEW'S: "Gone With The Wind", 9 h. 12, 47, 4 h. 34, 8 h. 21.  
PALACE: "Mother Wore Tights", 10 h. 12, 20, 2 h. 40, 5 h. 7, h. 20, 9 h. 40.  
CAPITOL: "Slave Girl", 10 h. 28, 12 h. 48, 3 h. 08, 5 h. 28, 7 h. 48, 10 h. 08.  
PRINCESS: "Time Out of Mind", 11 h. 13, 1 h. 58, 4 h. 43, 7 h. 28, 10 h. 13.  
"Son of Rusty", 10 h. 13, 12 h. 43, 3 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 1.  
ORPHEUM: "La Rue Rouge", 11 h. 49, 3 h. 09, 6 h. 39, 9 h. 49.  
"Les Mains qui tuent", 10 h. 10, 1 h. 30, 4 h. 30, 8 h. 10.  
IMPERIAL: "The Sea Hawk", 11 h. 18, 2 h. 46, 6 h. 14, 9 h. 48.  
"The Sea Wolf", 1 h. 11, 4 h. 39, 8 h. 07.

30, chants et danses avec Madeleine Mory et Thérèse Laforest. ROYAL VICTORIA COLLEGE (555 ouest, Sherbrooke): 14 novembre, Quatuor McGill. GESU: Les Compagnons dans *Andromaque*, les 15, 18, 20, 21, 22, 25, 27, 28 et 29 novembre.

Expositions de peintures  
J.-P. Pèpin, traditionaliste river, expose chez Robert Olivé, 1486 ouest, rue Sherbrooke, près de Guy, jusqu'au 8 novembre 1947, de 9 heures à 30 a.m., à 5 h. 30 p.m., tous les jours.

Cercle Universitaire: Exposition de Paul Rose, paysagiste, portraitiste. (Jusqu'au 15 novembre).

## SOCIETE CASAVANT

L'organiste Jean-Marie Bussières

Le prochain récital d'orgue de la Société Casavant aura lieu mardi, le 11 novembre prochain, à l'église Notre-Dame, et mettra en vedette un artiste canadien de très grande valeur, M. Jean-Marie Bussières, titulaire des grandes orgues de l'église du Sacrement de Québec. M. Bussières est un organiste qui jouit d'une grande popularité à travers le Canada depuis qu'il donne des récitals d'orgue sur le réseau transcontinental de Radio-Canada.

Le programme de M. Bussières comprendra des oeuvres de Bach, Clérambault, Balbastre, Couperin, Widor, Franck, Vierne, Langlais et Marcel Dupré. La Manécanterie de Granby participera également au programme.

MONUMENT NATIONAL  
CE SOIR, PAGANINI  
avec Jacques JANSEN  
Récital: 8.25 p.m.  
PLATEAU 9161  
Bureau fermé de 6 hrs à 7.15 p.m.  
Aussi les 8-9-11-12-13 nov.

Un grand spectacle à l'Auditorium du Collège de St-Laurent  
Hyon de Bordeaux  
En matinée: 8 et 13 nov.  
Billets: \$1.00 - 50 et .25  
En soirée: 11 et 15 nov.  
Billets: \$2.00 - 1.50 et 1.00 (taxes compris)  
En vente au collège ou BY. 2444

## Les Amis de l'art

Evénements artistiques: Les 6 et 8 novembre, au Gesu, l'Odéon musical, sous la direction de Mlle Simone Burke. Le 7, au Plateau, Anatole Kitain, pianiste, présenté par la Société Casavant. Le 11, à l'église Notre-Dame, la Manécanterie de Granby, avec Jean-Marie Bussières, présentés par la Société Casavant. Le 12, au His Majesty's, Shura Cherkassky, pianiste, présenté par la Société Classique. Le 13, au Gesu, Danse haïtienne et chants créoles, sous les auspices du Bon Parler français, avec Madeleine Laforest-Savard, et ses deux filles, Myriam et Thérèse. Le 14, Quatuor à cordes McGill, au Royal Victoria College. A partir du 15, les Compagnons dans *Andromaque*. Le 16, l'Entraide des élèves d'Auguste Descarries, au Gesu. Le 17, au Ritz-Carlton, à 9 h. p.m., Gérald Desmarais, basse chantante.

Les membres des Amis de l'Art sont invités à visiter l'exposition de peinture de M. Paul Rose, qui expose actuellement au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke.

Les membres qui désirent porter l'élection des Amis de l'Art n'ont qu'à en faire la demande au secrétariat.

## MER. 12 NOV. au PLATEAU

STANISLAW SZPINALSKI  
PIANISTE POLONAIS  
célèbre de Paderewski  
Billets: \$4.00, \$2.00, \$1.00, \$0.50 (taxes incl.) En vente chez M. Archambault, 500 Ste-Catherine est, et chez HARTNEY, 1180 Ste-Catherine ouest.

LA RUE ROUGE  
LES MAINS QUI TUENT  
ORPHEUM

LOEW'S  
"GONE WITH THE WIND"

PALACE  
"MOTHER WORE TIGHTS"

CAPITOL  
"SLAVE GIRL"

PRINCESS  
"TIME OUT OF MIND"

IMPERIAL  
"SEA HAWK"

ST-DENIS  
A L'AFFICHE  
Les 3 grands films français  
MICHÈLE MORGAN  
PIERRE RICHARD-WILLM  
CHARLES VANEL

LA LOI DU NORD

PIERRE BRASSEUR  
GEORGES ROLLIN  
CLAUDE LABINE  
et ALEXANDRE

ARCHÉ NOÉ

CINEMA PARIS  
DERNIERE SEMAINE  
Simone RENANT  
avec JEAN CHEVRIER

L'ANGE QU'ON M'A DONNÉ  
avec JEAN CHEVRIER  
UN FILM PUISSANT

### Nécessité d'une industrie minière

Pour découvrir et développer de nouvelles mines

La nécessité d'une industrie minière suffisamment prospère, dans la province de Québec, pour découvrir et développer des nouvelles mines, étant donné que celles qui existent déjà seront bientôt épuisées, tel est le sujet qu'a traité M. A. S. Dawson, commissaire adjoint du développement industriel au Pacifique Canadien, dans une causerie qu'il a prononcée à un dîner du Gyro Club, à l'hôtel Ritz Carlton.

"Il est plutôt désagréable de constater, a continué M. Dawson, que 84 pour cent de notre production métallurgique provient de mines découvertes il y a 20 ans et plus. Les mines faciles à découvrir l'ont toutes été. En dépit de la substantielle assistance que les gouvernements fédéral et provincial procurent aux individus ou corps qui s'occupent de prospection, la grande part du risque dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation des mines revient aux entreprises privées.

"Environ les trois quarts de la superficie couvrant la région du Québec nord sont impropres à la culture ou à l'exploitation forestière, et doivent compter sur l'exploitation minière pour la mise en valeur de leurs ressources. Cependant, tandis que l'on peut estimer avec assez de justesse l'étendue des territoires propres à la culture ou à l'exploitation forestière, on ne sait pas quelles sont exactement les possibilités minières de ces régions.

"On est trop porté à faire grand cas des individus qui deviennent subitement riches, après la découverte d'un riche filon dans une région minière. On croit habituellement que les compagnies minières retirent des profits formidables dans leurs entreprises. Tel n'est pas le cas et je suis d'avis qu'une compagnie minière enfoncée autant d'argent sous le sol qu'elle en retire et que le public tire un grand profit des exploitations minières conduites par des compagnies responsables."

### Nomination au Réseau national

M. Geo.-A. Shea, directeur du service des enquêtes du Réseau National, annonce la nomination du sergent de patrouille Walter May au poste de capitaine du service des enquêtes. Le capitaine May succède au capitaine Andrew Finlay, décédé récemment après plus d'un quart de siècle de service.

### Une promotion au Réseau national

M. B. Wheelright, ingénieur en chef au Réseau National, annonce la nomination de M. E. Griffiths, au poste d'ingénieur de la voie en remplacement de J.-A. Ellis qui prend sa retraite après plus de 44 ans de services à l'emploi des chemins de fer d'Angleterre, des Indes et du Canada.

### "OSCAR" DÉCERNÉ AU C.N.



M. M. A. Metcalf, C.B.E., vice-président et assistant exécutif du Canadian National, à gauche, reçoit des mains de M. Weston Smith, vice-président du "Financial World" de New York, un "Oscar" en bronze pour la magnifique édition du rapport annuel du Canadian National pour l'exercice 1946. Ce rapport a été jugé le meilleur par une commission de juges indépendants lesquels ont examiné plus de 3,500 rapports annuels publiés par des sociétés et des industries du continent nord-américain. La remise du trophée a été faite au cours d'un banquet à New York.

### \$6,424,300 pour nos écoles professionnelles

Une proposition du gouvernement provincial aux autorités fédérales — Les accords entre les deux gouvernements sur l'enseignement professionnel

Le gouvernement provincial se propose de faire construire dans le Québec des écoles professionnelles, au prix de \$6,424,300.

Voilà ce que révélaient MM. Poisson et Langelier, respectivement sous-ministre de la jeunesse et directeur de l'Aide à la jeunesse, lors d'une réunion du Conseil de l'enseignement technique du ministère fédéral du travail, tenue à Ottawa les 28 et 29 octobre derniers.

Ce conseil groupe des représentants de toutes les provinces, qui servaient d'avisers auprès des dirigeants du ministère du travail, dans la mise au point des cours de formation professionnelle donnés depuis la fin de la guerre aux anciens combattants.

Ces cours auraient obtenu un tel succès, et la collaboration des provinces se serait avérée tellement efficace, que les autorités fédérales songeraient maintenant à faire bénéficier les civils des accords inter-provinciaux qui ne s'appliquaient jusqu'ici qu'aux anciens combattants.

Ces accords, conclus le 23 décembre 1945 pour une durée de dix ans, engagent le gouvernement fédéral à aider financièrement les provinces dans l'établissement d'écoles professionnelles.

L'aide dont il s'agit consiste avant tout dans l'appropriation d'une somme annuelle de \$1,910,000, et d'une autre de \$10,000,000, à diviser entre les provinces. La première somme sera répartie proportionnellement au nombre des jeunes gens de 15 à 19 ans qui s'inscrivent aux cours d'enseignement professionnel. La seconde doit servir à aider les provinces à solder les frais de construction et d'aménagement de ces écoles.

Dans les deux cas, les provinces doivent verser une somme égale à celle de l'allocation fédérale pour obtenir cette dernière. Telle est la base sur laquelle les représentants de notre province ont présenté à Ottawa un projet de constructions d'écoles, dont le coût total est de \$6,424,300 et dont une tranche de \$2,142,140 a déjà été approuvée par le ministère du travail, le 4 octobre dernier. Ajoutons qu'un bon nombre de ces écoles sont déjà arriérées ou sur le point de l'être. Voici d'ailleurs la liste complète des institutions mentionnées dans le rapport de la province de Québec:

1. — Ecoles dont les plans et les spécifications ont été approuvés et dont la construction a été terminée: Ecole centrale d'arts et métiers, Montréal (\$250,000); écoles de métiers au Cap-de-la-Madeleine (\$125,000); et à Rouyn (\$115,000); total: \$490,000.

2. — Ecoles dont les plans et les spécifications ont été approuvés et dont la construction est plus ou moins avancée: Ecoles techniques, à Hull (\$195,000); à Montréal (\$345,000); à Québec (\$354,000); à Saint-Hyacinthe (\$412,000); Ecoles d'arts et métiers, à Lauzon (\$90,000), Octave-Casagrain (\$86,000), à Rimouski (\$100,000); à Thetford-Mines (\$220,000); école de métiers à Granby (\$170,000); école de commerce à Rimouski (\$200,000); moulin-école à Duchesnay (\$77,000); école de protection forestière (\$12,000); école de gardes-forestiers (\$46,000); école provinciale des sciences domestiques (\$6,000); école rapapetière (\$80,000); total: \$2,363,300.

3. Ecoles dont les plans et les spécifications ont été approuvés et dont la construction doit commencer bientôt: école technique aux Trois-Rivières (\$325,000); écoles d'arts et métiers à Drummondville (\$200,000); automobile (\$160,000); à Joliette (\$250,000); à Maisonneuve (\$300,000); à Sherbrooke (\$225,000); à Soré (\$225,000); à Verdun (\$250,000); à Valleyfield (\$56,000); total: \$1,991,000.

4. Ecoles dont on étudie présentement les plans: école technique à Montréal (\$80,000); école du meuble (\$400,000); école des arts graphiques (\$500,000); écoles d'arts et métiers à Chicoutimi (\$200,000); écoles des beaux arts à Québec (\$200,000); et à Montréal (\$200,000); total: \$1,580,000.

Des observateurs ont exprimé l'avis que ce sont là de forts beaux projets, mais que dans cette liste il n'est pas encore fait mention d'une école d'hôtellerie. Ils soulignent qu'une telle école est d'une extrême importance pour le développement de l'industrie touristique (qui rapporte cette année 890,000,000 de dollars américains à la province) et ils indiquent que la récente déclaration de M. Sauvé, sur l'établissement de cette école, prend dans les circonstances un intérêt particulier.

### Fête aux huîtres

Samedi soir, le 8 novembre, au Manoir Laurier, 1258 rue Bélanger, aura lieu la grande fête aux huîtres annuelle de l'Union Nationale du comté de Jeanne Mance. M. Hormidas Deslisle, ministre d'Etat dans le cabinet Duplessis, y assistera. On est prié d'apporter ses huîtres. Pour renseignements: LA. 2998.

### Décision de la Commission des relations ouvrières

Dans un communiqué spécial, M. Roger Laframboise, agent d'affaires de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes, nous apprend que la Commission provinciale des relations ouvrières, en date du 31 octobre, vient de rendre une importante décision relative aux employés de la Canadair

En voici le texte: Loge 712 d'Avionnerie de Montréal. Canadair Limitée, Requêteur: Intimée:

DECISION "Considérant qu'en mars dernier, la juridiction du travail appartenant aux Provinces, leur a été remise; "Considérant que le Syndicat a demandé sa reconnaissance syndicale à la Commission de relations ouvrières et l'a obtenue le 14 mai 1947, laquelle a été confirmée plus tard le 16 septembre de la même année;

"Considérant qu'à la suite de cette reconnaissance, un avis a été adressé à l'intimé dans les délais prévus par la Loi des relations ouvrières, à l'effet de renouveler la convention collective existante et d'en empêcher son renouvellement automatique;

"Considérant que les parties ont été appelées à la conciliation et que celle-ci a été interrompue par l'intimé au mépris des dispositions de la Loi des relations ouvrières;

"Considérant que la Commission a décidé de reviser, à la

demande du Syndicat intéressé, la décision déjà rendue: "Pour ces raisons, la Commission décide que les parties doivent procéder à la conciliation au sens prévu par la Loi des Relations ouvrières de la Province de Québec, S.R.Q. 1941 ch. 162 a.

"Emis à Québec, ce 31ième jour d'octobre et signé au nom de la Commission de relations Ouvrières, par son secrétaire-adjoint. (Signé) LEO MASSICOTTE, secrétaire-adjoint.

Conciliateur convoque Loge 712 et Canadair Ltee par télégramme: TELEGRAMME

"Autres instructions reçues de l'hon. ministre du Travail et décision rendue le 31 octobre 1947 par la Commission des Relations Ouvrières c'est mon devoir de convoquer les représentants autorisés votre partie relativement dispute Canadair Ltee à séance conciliation qui sera tenue mon bureau jeudi six novembre 1947 10.30 am. STOP. Etes par là invités agir en conséquence. C. Miron, directeur service de conciliation."

### Mise au point de l'Association hôtelière

Cette prétendue grève à l'hôtel Windsor

L'Association hôtelière de la province de Québec a appris avec surprise, hier, que quelques personnes paraissent devant l'hôtel Windsor, avec des cartes pouvant peut-être laisser croire que les employés réguliers de cet hôtel étaient en grève.

Nous savons de bonne source que la direction du Windsor est en ce moment à signer un contrat d'union avec ses employés, permanents et réguliers.

Le groupe qui parade devant le Windsor ne comprend pas des employés réguliers de l'hôtel, c'est un groupe de personnes qui, à l'occasion, travaillent à l'hôtel Windsor comme garçons de table surnuméraires, comme d'ailleurs, ils sont libres de le faire à tout autre établissement. Ce sont des personnes qui s'engagent, moyennant une rémunération convenue, à travailler durant une période d'heures déterminée, pour servir un banquet ou une fonction spéciale.

Nous faisons cette mise au point pour que le public sache à quoi s'en tenir et ne soit pas sous une fausse impression quant au personnel régulier et au personnel d'occasion.

### A l'A.S.E.P.

Mercrès dernier, le 29 octobre, eut lieu l'assemblée annuelle de l'Association des anciens de la faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

M. Adhémar Raynault, président sortant de charge, fit rapport des activités de l'année écoulée et remit son mandat; son conseil fit de même comme le veut la constitution de l'A.S.E.P. Après des délibérations pleines d'enthousiasme au cours desquelles M. François Desmarais, vice-président, fit connaître le programme d'action proposé pour l'avenir, eurent lieu les élections qui donnèrent le résultat suivant: présidente, Mme Rose DuTilly; 1er vice-président, M. A. J. Levinson; 2e vice-présidente, Mlle Rachel Lapiere; trésorier, M. Paul Phoenix; secrétaire, Mlle Marie-Ange Richard; conseillers, Mlle Lucienne Piette, MM. François Desmarais, Jules Massé, Lucien St-Pierre et Fernand Forget; publicistes, Mlle Marie Tétrault et M. Ouellette.

Dans son allocution, la nouvelle présidente a félicité l'ancien conseil et s'est proposé de donner au mouvement l'essor qu'il convient, grâce à l'aide de ses collaborateurs du conseil et des membres sur lesquels elle dit beaucoup compter. Mme DuTilly et M. François Desmarais ont tour à tour souligné l'esprit de collaboration que M. Adhémar Raynault avait inculqué au mouvement, pendant son terme d'office. M. Arthur St-Pierre, professeur à l'Université de Montréal, et élu depuis mai dernier à la présidence de la Société royale du Canada, avait accepté l'invitation de M. Adhémar Raynault de se rendre à la réunion. Les anciens élèves ont fort goûté cette présence et n'ont pas ménagé leur reconnaissance à leur professeur.

L'impression du bottin, qui doit relater la vie de l'A.S.E.P. depuis 25 ans, proposée dans le passé, est revenue à l'ordre du jour, avec des chances de réalisation accrues, dû à une souscription organisée sur-le-champ et qui rapporta une somme rondelette.

### La bibliothèque des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 6. (D.N.C.) — L'exécutif de la bibliothèque des Trois-Rivières, qui a tenu sa séance annuelle sous la présidence de M. Laurent Paradis, a soumis à la commission scolaire le fait que le personnel régulier de la bibliothèque des écoles ne peut plus répondre à toute la demande, et que le travail bénévole, si admirable et si efficace, ne saurait être entièrement substitué maintenant au travail d'un personnel régulier devenu trop rare.

### Pour rectification d'évaluation

Une cause de sept contribuables de Bécancour contre la municipalité du même endroit

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — Le juge Ferdinand Roy, juge en chef de la Cour de magistrat, a commencé à entendre la cause de sept contribuables de Bécancour, contre la municipalité du même endroit, pour rectification de l'évaluation. Les demandeurs sont MM. Johnny St-Louis, Norbert St-Louis, Ernest Croteau, Louis Paré, Ernest Croteau, Louis Croteau et Alfred Lavioie. Ces contribuables prétendent que leurs propriétés ont été augmentées dans une proportion considérable en 1947 sur l'année 1944, et que les autres propriétés n'ont pas subi d'augmentation de leur évaluation.

Parmi les exemples cités, on note les suivants: l'évaluation des propriétés de M. Norbert St-Louis aurait été portée de \$1500 à \$1820; celle de M. Sinai Croteau, de \$795 à \$1065; celle de M. Ernest Paré, de \$500 à \$1200; celle de M. Ernest Croteau, de \$1925 à \$2,440.

D'après les témoignages rendus, les terres de ce rang, qui porte le nom de St-Simon, sont généralement pauvres. Pour sa part, M. Ernest Croteau dit que, sur sept vaches, une est morte de faim et que, pour nourrir ses six autres, il a dû acheter du foin.

Le même témoin déclara que l'évaluation de sa terre était faite à raison de \$15 l'arpent et qu'il en a vendu à la municipalité à \$100 l'arpent.

— Vous avez vendu \$100? demande Me François Lajoie, C.R., qui représente la municipalité. — Qui est-ce qui le prendrait pas quand on nous l'offre, répond en normand le témoin. La cause durera plusieurs jours.

### \$276,456.91 ont été recueillis

La campagne de souscriptions de la Fédération de Catholic Charities s'est terminée mardi soir par un franc succès. En effet, le président, M. W. H. Wilson, a annoncé que l'objectif de \$275,000 avait été dépassé de 25 p.c. L'on a recueilli un total de \$276,456.91.

Au banquet de clôture servi en l'hôtel Windsor et auquel ont assisté quelque 650 personnes, l'on remarquait à la table d'honneur, outre le président de la campagne, Son Excellence Mgr Whelan, président honoraire de la campagne, et M. le maire Camillien Houde.

Un total de \$115,008.92 ont été recueillis dans les paroisses.

### Le jeune commerce chez Labelle Fourrure

Les membres de la jeune Chambre s'initient au commerce de la fourrure. Lundi soir dernier, quelque deux cents membres de la Chambre de commerce des jeunes se réunissaient chez Labelle Fourrure, à l'occasion d'une visite organisée par le comité de vente et de publicité.

La soirée a débuté par la visite des ateliers où nos jeunes hommes d'affaires apprirent pourquoi il en coûte si cher pour protéger nos élégantes, contre le froid.

Ils eurent ensuite l'avantage d'entendre M. Jean Lavelle, vice-président de la maison, dans une causerie sur le commerce de la fourrure et le commerce en général.

De nombreuses questions furent posées pendant plus de vingt minutes l'intérêt soutenu qui avait accompagné la causerie. Un film sur la vente complète la soirée.

### Lucienne Boyer et les Allemands

Lucienne Boyer a dû feindre des laryngites et toutes sortes d'autres maladies pour ne pas avoir à chanter pour les Allemands durant l'occupation de la France.

"En 1942, a-t-elle raconté lors d'une entrevue à sa ville de St-Cloud, les Allemands ont insisté pour que le chante et que je tourne des films. Chaque fois je me suis cassé la tête pour trouver une bonne excuse. Trois fois, j'ai refusé de chanter parce que ma grand-mère venait de mourir, puis j'ai prétendu souffrir de laryngite. En désespoir de cause, j'ai déclaré que j'étais

enceinte, mais un médecin nazi est venu m'examiner et comme résultat on m'ordonna de partir pour l'Allemagne cinq jours plus tard, soit le 3 juin." Lucienne Boyer s'est alors cachée avec son mari, Jacques Pills, dans un petit village de la zone innocente, où elle commit l'imprudence de chanter au bénéfice d'une oeuvre de charité.

Le lendemain, elle était arrêtée par la Gestapo mais remise en liberté trois jours plus tard. Elle s'employa alors à distribuer des pamphlets de propagande antinazie. Les Allemands eurent cependant le dernier mot lorsqu'ils firent maison nette à sa villa.

Lucienne Boyer se remit à chanter pour les troupes alliées. On la réentendra en personne avec son mari Jacques Pills, et l'orchestre de Frank Purcell, du 26 au 30 novembre, au Plateau.

ARRÊTE le MAL de TÊTE VITE ASPIRIN PRIX LES PLUS BAS 12 comprimés... 18c 24 comprimés... 29c 100 comprimés... 75c LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI

JOUR DU SOUVENIR le 11 NOVEMBRE PRIX RÉDUITS BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS pour l'aller-retour DÉPART: toute la journée, lundi 10 novembre, jusqu'à 2h. p.m. mardi 11 novembre. RETOUR: départ jusqu'à 12h. (matin) mercredi 12 novembre. Pour renseignements et réservations, consultez un agent de CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

Nos belles TRADITIONS ENTRE NOUS, IL EST TRADITIONNEL DE FUMER DES GRADS BOUTS UNIS OU LIÈGE UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

### TOUT LE MONDE A BESOIN DE L'UNIVERSITÉ

Ce sont des savants et des médecins, des gradués de facultés de médecine, qui ont découvert les moyens qui guérissent les maladies autrefois jugées incurables.

A l'Université de Montréal, on travaille à prévenir la tuberculose et à trouver les causes du cancer et des maladies du coeur afin de les guérir.

A l'Université, on forme des médecins qui vaccineront vos enfants contre la variole, la diphtérie et les autres maladies contagieuses. On y forme des médecins qui dirigeront les cliniques antituberculeuses, les cliniques de neurologie, de chirurgie infantile et de radiologie.

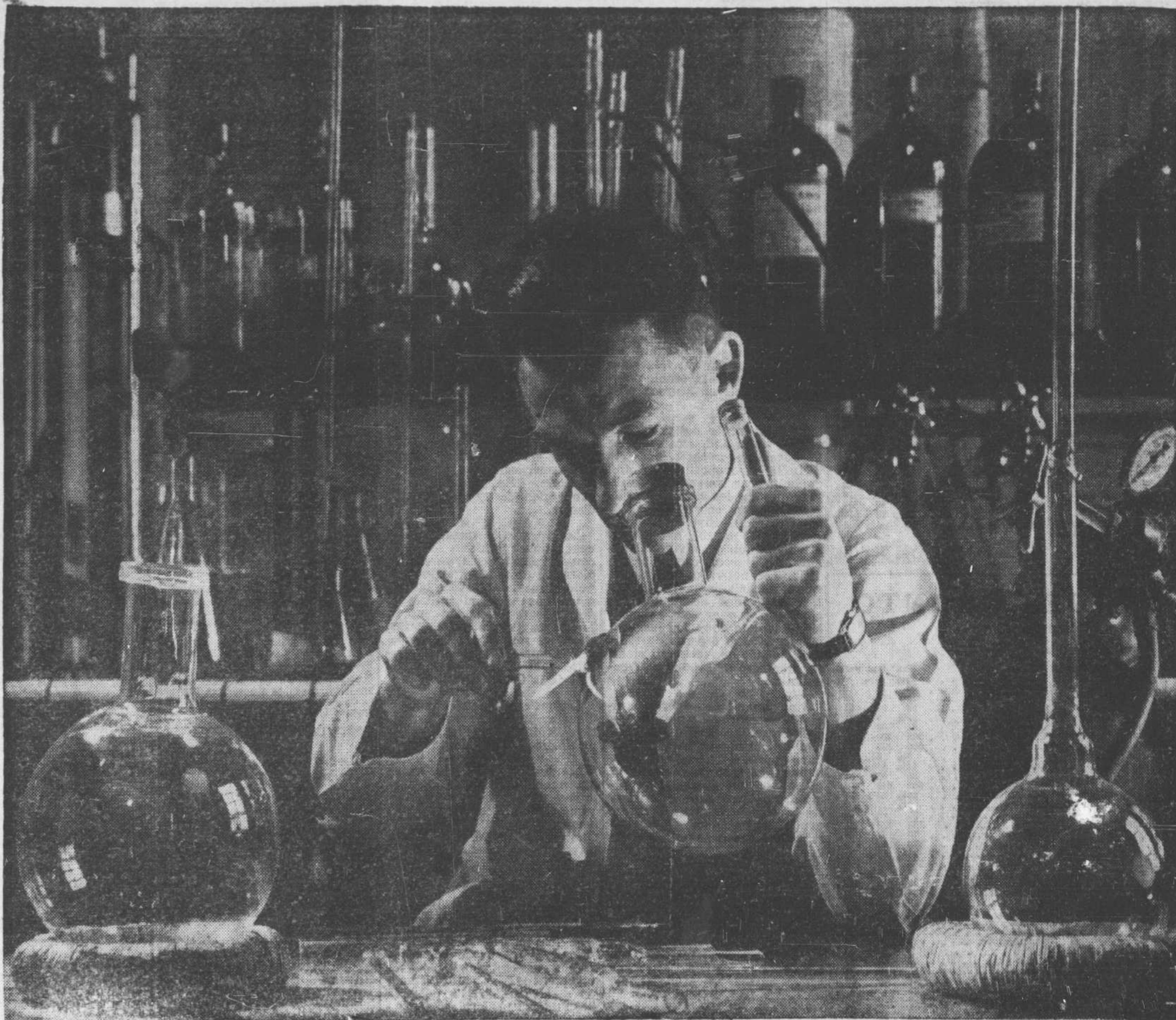
Enfin, l'Université de Montréal forme des compétences et des spécialistes dans toutes les branches de la science médicale. Et, sans cette science, vos enfants et vous-même seriez exposés davantage aux maladies, à la souffrance et à une mort prématurée. L'Université de Montréal est indispensable à toute notre population.



L'UNIVERSITÉ

DOIT ÊTRE

UN



CENTRE

DE

Une université vraiment digne de ce nom est une institution qui participe activement à la vie du groupe qu'elle représente. Son but est d'aller sans cesse de l'avant. Elle doit être l'inspiratrice de progrès constants qui auréolent une civilisation. L'Université de Montréal est un guide sûr vers des réalisations dont notre peuple s'enor-

gueillira. A l'université sur la montagne, les chercheurs sont nombreux. En médecine, en sciences, en pharmacie, en chirurgie dentaire, en philosophie, en droit, en sciences sociales, dans toutes les facultés, on rencontre des esprits qui, par leur labeur infatigable, nous façonnent un bel avenir. Soyons fiers de notre université. Appuyons sa campagne de souscription.



Cette page est publiée grâce au bienveillant concours des annonceurs suivants :

**A. BÉLANGER**

Spécialistes en poêles  
Bureau-chef pour Montréal :

858, rue Ste-Catherine est — BE. 2861

**La Fonderie de l'Islet Limitée**

L'ISLET STATION, P.Q.

*A l'honneur  
du Canada*



**Forano Limitée**

J.-A. Forand, président  
PLESSISVILLE, P.Q.

**G. A. Boulet, Limitée**

Manufacturiers de chaussures à trépointes pour hommes  
SAINT-TITE, P.Q.

RECHERCHES

Il manque à notre université un hôpital, un centre d'expérimentation, une maison des étudiants, un gymnase, un terrain de jeux—choses indispensables aux études et à la santé des étudiants.

**UNIVERSITÉ DE MONTREAL**

LA PLUS GRANDE UNIVERSITÉ FRANÇAISE EN AMÉRIQUE



La vie liturgique

Vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte

EPITRE

"Ainsi donc, comme élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, vous supportant les uns les autres et vous pardonnant réciproquement, si l'un a sujet de se plaindre de l'autre. Comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez-vous aussi. Mais surtout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection. Et que la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés de manière à former un seul corps, règne dans vos cœurs; soyez reconnaissants. Que la parole du Christ demeure en vous avec abondance, de telle sorte que vous vous instruisiez et vous avertissiez les uns les autres en toute sagesse: sous l'inspiration de la grâce, que vos cœurs s'épanchent vers Dieu en chants, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels. Et que ce soit vous qui chantez, et que vous portiez du fruit, que votre fruit demeure" (Jn. 15, 16). Le chrétien a été choisi du milieu du monde: "Je vous ai choisis du milieu du monde" dit encore Notre-Seigneur (Jn. 15, 19). L'expérience et la parole de saint Paul nous apprennent que les choix de Dieu sont déconcertants: "Mais ce que le monde tient pour insensé, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les sages; et ce que le monde tient pour rien, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les forts; et Dieu a choisi ce qui dans le monde est sans considération et sans puissance, qui n'est rien, pour réduire au néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu" (I Cor. 1, 27-29). Combien c'est vrai! Le chrétien est l'élan de Dieu. Il est saint. A son baptême, il a reçu une sainteté d'être. Avec la vie consciente et méritoire, il a passé à la sainteté d'opération, ce qui est dans l'ordre, puisque l'être est pour agir. "Vous avez été lavés, écrit saint Paul aux Corinthiens, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés" (I Cor. 6, 11). "Vous vous sanctifiez et vous serez saints, car je suis saint", lisons-nous au Lévitique (11, 44). L'Élu du Saint des Saints ne peut être que saint. Elus, saints et bien-aimés, tels sont les chrétiens. L'amour de Dieu est toujours bon. Lui, il est bon. "Revêtez-vous d'entrailles de miséricorde", c'est la bonté envers le prochain, la compréhension de ses faiblesses. Cette intelligence bénigne des faiblesses chez autrui, il nous est difficile de l'avoir à cause de la dureté de nos cœurs et parce que nous sommes nus par un autre esprit que l'Esprit-Saint, puisque "l'Esprit de sagesse nous les hommes" (Sag. 1, 6). Entrailles de miséricorde, bonté, humilité, douceur, patience, qui possèdent de tels biens n'a pas beaucoup de difficulté à supporter les autres et à leur pardonner parce que celui-là prend la forme du Sauveur qui, Lui, a pardonné. Le Sauveur est pardonné. C'est en pardonnant qu'il sauve. C'est en pardonnant que nous nous sauverons nous-mêmes et que nous sauverons nos frères.

"Mais surtout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection." Phrase admirable qui se prend quelquefois pour devise, ce qui ne veut pas dire grand-chose, parce que, les deviens, c'est le plus souvent un panache. Mais la vivre, cette phrase-là! Ce n'est pas facile, car il semble que nous ne nous approchions de la charité que pour y être sans cesse repoussés. Ce n'est pas elle, bien entendu, qui nous repousse, c'est nous qui la repoussons en entretendant chez nous une infinité d'horreurs incompatibles avec la charité. Pourtant, la charité est le lien de la perfection. Sans elle, la vertu n'a aucune consistance. La charité est la fin. Non pas une quelconque fin, mais la fin, l'unique fin dernière, puisqu'elle est Dieu. Dieu étant fin dernière et étant charité. Quelle misère que d'en rester à des bribes de vertus, d'être encore sous les éléments de ce monde, sous le joug de la loi quand il ferait si bon de monter dans la lumière! O charité qui es Dieu; ô charité qui es immortelle, nous pourrions-nous jamais saisir, ne serait-ce qu'un pan de ta tunique sans couture et multicolore! Quand seras-tu de ces liens d'amour nous retiendront captifs, libres, deviendront-nous dire, car de captivité, il n'y en a qu'une: c'est celle du péché. "Que la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés de manière à former un seul corps, règne dans vos cœurs; soyez reconnaissants." Comment la paix ne traiterait-elle pas de la charité, de cet ordre dont Dieu est l'auteur? La paix du Christ s'oppose à la paix du monde. Le Christ a sa paix à lui. "Je vous donne ma paix; je ne la donne pas comme la donne le monde" (Jn. 14, 27). A qui la paix est-elle donnée? Nous lisons au Psaume 118: "Il y a une grande paix pour ceux qui aiment la loi." La loi, notre loi, c'est la charité, qui accomplit la loi et les prophètes. La charité assure la paix. Avec la paix, la joie et la gratitude. Elle assure aussi l'unité du corps. "Que la parole du Christ demeure en vous avec abondance, de telle sorte que vous vous instruisiez et vous avertissiez les uns les autres en toute sagesse: sous l'inspiration de la grâce, que vos cœurs s'épanchent vers Dieu en chants, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels". La parole du Christ exprime le Christ et celui-ci le Père. Cette parole est notre sagesse. Elle est, avec la Tradition, le fondement de notre foi. Nous croyons, en effet, sur parole. C'est là la grandeur de la foi: de prendre appui sur Dieu, de faire à Dieu cette confiance de ne pas lui demander de preuves, étant lui-même la preuve par excellence. Cette parole du Christ, elle est, de soi, un océan de grâces, mais en nous, elle peut être avec ou sans abondance, selon qu'on se laisse submerger par elle. Cette parole demande en outre à se communiquer: elle est pour l'instruction: "Toute écriture, dit l'Apôtre, est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, apte à toute bonne oeuvre" (2 Tim. 3, 16-17). Nous instruisons les uns les autres, quelle oeuvre de tact! Seigneur, délivrez-nous des fâcheux, des importuns, des bavards, de ces illustres savants qui veulent nous démontrer le jour en plein midi! Qu'une parole aimable, un geste cordial, un verre de coca cola, voire, tout simplement, d'eau fraîche, auraient bien plus de chance de faire notre conquête. L'Evangile recommande fortement le verre d'eau fraîche: "Quiconque donnera seulement un verre d'eau fraîche à l'un de ces petits parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense" (Mt. 10, 42). Le parfum de nard pur très précieux que Marie répandit sur les pieds du Sauveur auquel s'ajoutèrent les larmes tièdes et le flot caressant des cheveux, que tout cela fut autrement prisé du Maître que les paraboles des pharisiens bedonnants avachis autour de la table! Quel ennui d'avoir à écouter ces frelons bourdonnants quand le coeur commence déjà à manquer en songeant aux affres d'une mort atroce! Au lieu d'ergoter vainement, chantons. Le Saint-Esprit veut bien, tant il est bon, diriger notre orchestre cacophonique. Tous ces sons discordants qui s'échappent de nous ainsi que des rats d'un bateau en feu, il veut bien les accorder. "Sous l'inspiration de la grâce, que vos cœurs s'épanchent vers Dieu en chants, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels". Chanter est le propre de l'amour. Si nous aimons Dieu, nous ne pouvons pas ne pas chanter. Tout peut devenir chant. Notre vie elle-même, notre vie surtout, doit être un hymne au Seigneur. Le roi David y joignait la danse, ce qui suppose un degré extrême de l'amour de Dieu. "Et quoi que ce soit que vous fassiez, en parole ou en oeuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père". Ce texte-ci est l'un des plus beaux de saint Paul. Il appelle une mentalité qui intègre tout, tend à la synthèse, veut joindre la terre au ciel. Le surnaturel et le naturel, l'imparfait et le parfait se rapprochent; celui-là pour recevoir de la perfection, celui-ci pour en donner. Nous sommes fils de Dieu. Comme fils de Dieu, les biens de Dieu sont à nous; nous en sommes les héritiers. Tout le créé est à notre service. Nous en usons dans la mesure de nos besoins réels ou fictifs. Selon l'intention divine, nous nous servons du visible pour aller à l'invisible: per visibilia ad invisibilia (Rom. 1, 20). Nous usons de tout avec action de grâce, selon la recommandation de l'Apôtre: sive bibitis, sive aliud... facitis omnia in gloriam Dei patris (I Cor. 10, 31). Nous n'avons en vue que la gloire de Dieu et le bien des âmes. La gloire de Dieu se réalise et le bien des âmes se trouve dans tout ce que Dieu veut ou permet. Nous sommes des âmes de grands desirs, mais

nos desirs sont toujours satisfaits parce que nous acceptons l'expression de la volonté de Dieu et, par conséquent, le terme de tous nos desirs. Dieu est un. Son oeuvre est une. Pour atteindre Dieu, pour comprendre son oeuvre, nous devons tendre à devenir un. Notre vie doit être une chose. Ce qu'il y a de grand ne tend-il pas à l'unité? L'amour, par exemple. L'amour de Dieu, tout pour Dieu, voilà ce qui va faire l'unité de nos vies. Le multiple quotidien sera une chose: un grand amour de Dieu.

Qui rend sans cesse grâce à Dieu le Père ne peut pas ne pas avoir une vue saine et optimiste du monde. Rien que le monde matériel, quelle merveille! Un rayon de soleil, une feuille qui s'agite dans le vent, un oiseau qui chante, un nuage dans le ciel, un visage ami, une parole aimée, que sais-je? Le brin d'herbe, un homme, une femme, un enfant, nous chantent la grandeur, la bonté, la beauté de Dieu. Si notre coeur est simple, comme il est à la mesure de l'univers, il peut tout refléter. Le ciel et la terre, la grâce et la nature sont à nous si nous le voulons. Qui, si nous le voulons, car les choses extérieures n'ont qu'une importance relative. Saint Paul ne va-t-il pas jusqu'à dire que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu? *Ama et fac, dit saint Augustin.* Aimons-nous? Ça suffit.

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

Ce soir, le Père Yvon  
Ce soir, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le R. P. Yvon présentera en la salle St-Stanislas, 1377, rue Laurier est, son célèbre film sur les Indes mystérieuses.

Les hygiénistes du Québec se groupent en association

Des lettres patentes leur ont été accordées par la province — Le Dr Albert Dumas, de Québec, président de la société — Campagne de recrutement dans toute la province — Les buts de la société

Les hygiénistes de la province de Québec viennent de se grouper en association. Des lettres patentes ont été émises par le secrétaire de la province les constituant en corporation, sous le nom de "Société d'Hygiène et de médecine préventive de la province de Québec". Les noms les plus avantageusement connus en hygiène dans notre province sont au nombre des requérants. Mentionnons, parmi ceux-ci, les Drs Albert Dumas, de Montmagny, Paul Claveau, de Chicoutimi, Paul Claveau, de Chicoutimi, Jean-Jacques Morin, de Drummondville, Adélard Groulx, de Montréal, Auguste Landreville, de Montréal, Roger Boley, de Québec, Joseph de Varennes, de Québec, Lorenzo Turcotte, d'Argenteuil, Cyrille Pomerleau, de Lévis, J.-Amédée Deschênes, de Sherbrooke, et Gérard Michaud, de Roberval. Le président de la nouvelle association, le Dr Albert Dumas, a déclaré que la fondation de ce nouvel organisme était nécessaire. Les buts et les objets de cette société, dit-il, sont les suivants: "Réunir les médecins-hygiénistes et les auxiliaires des ser-

sident, Unité sanitaire, Montmagny; Dr Roger Foley, M.D., vice-président, épidémiologiste provincial, Québec; Dr A. MacMillan, M.D., deuxième vice-président, Université McGill, Montréal; Dr J.-Auguste Landreville, M.D., trésorier, service de santé de Montréal; Dr Sarto Sirois, M.D., secrétaire, Unité sanitaire de Rivière du Loup. Les dix conseillers sont: Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé, de Montréal; Dr Jules Gilbert, assistant-directeur de l'École d'hygiène, de Montréal; Mlle Alice Girard, infirmière-hygiéniste, directrice de la "Métropolitain"; Mlle Thérèse Mercier, infirmière-éducatrice, Unité sanitaire, de Montmagny; M. Léopold Fontaine, ingénieur-hygiéniste, ministère de la Santé, Québec; Dr A.-J.-G. Wood, M.V., service de santé, Montréal; Dr Maurice Saint-Martin, M.D., bactériologiste en chef, ministère de la Santé; Dr Marc Bergeron, M.D., Unité sanitaire, Saint-Hyacinthe; Dr Jules Fontaine, clinicien en tuberculose, ministère de la Santé; M. François Brunelle, inspecteur sanitaire, Service de Santé, Montréal.

Le conseil a tenu une réunion à Montréal, le 10 septembre dernier, à l'hôtel Windsor. Tous les membres ont demandé qu'une campagne intensive de recrutement soit entreprise sans délai. "La Société d'hygiène doit être active et forte", a dit le Dr Dumas. Pour ce faire, il faut que tous les membres de la profession hygiéniste en fasse partie. Plus de deux mille personnes exercent la profession dans notre province. N'oubliez pas, vous de la profession, qu'il est de votre devoir de faire partie de votre Société. Elle a été fondée pour vous, mais elle ne peut vivre et progresser sans vous."

Conférences sur l'astronomie

Le public est invité à assister à une série de conférences qui seront prononcées par le Révérend Frère Robert, F.C.C. L'auteur puisera la matière des présentes conférences dans son plus récent volume: "Regard sur l'Univers". C'est dans l'amphithéâtre principal de l'École centrale des arts et métiers, 1265 rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine, à 8 heures du soir tous les jeudis pendant sept semaines consécutives.

A l'Institut Pie XI LE CERCLE D'ETUDE

Le cercle d'études de l'Institut Pie XI, l'école d'action catholique et de doctrine sociale du diocèse et de l'Université de Montréal, se réunira samedi, le 8 novembre, à 2 heures 15, en l'Institut des Sourdes-Muettes, 3725, rue St-Denis, pour étudier "la récente grave des salaisons et le refus d'accepter la juridiction provinciale".

Les questions seront posées dans l'ordre suivant: a) Les provinces ont-elles juridiction en telle matière? b) Pourquoi le C.I.O. cherche-t-il à saboter la juridiction provinciale? c) En présence de graves semblances quelle doit être l'attitude de notre élite? d) Questions sociales sont cordialement invités à se joindre aux membres du cercle ainsi qu'aux élèves de l'Institut Pie XI pour, avec eux, étudier ces questions d'actualité. L'entrée est libre.

Pour les Petites Soeurs de l'Assomption

La vente annuelle de charité au bénéfice des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption aura lieu comme par les années passées à l'École du Meuble, rue Berri, samedi, le 15 novembre. Des comptoirs variés et un souper froid sont à l'ordre du jour. Bienvenue à tous.

qu'elles nous seront données. La première conférence sera prononcée le 6 novembre. Bienvenue à tous.

Cheez DESJARDINS VENDREDI MATIN à 9 hrs -- OUVERTURE de la 70e VENTE ANNIVERSAIRE

L'événement toujours attendu par toute l'élégance tant féminine que masculine. — C'est de tradition chez DESJARDINS, les grands spécialistes en fourrures, de célébrer leur anniversaire par une vente qui ne comporte que des aubaines. Ces aubaines sont extraordinaires cette année. Tous les aspects de l'élégance la plus avancée se révèlent chez DESJARDINS dans une diversité de modèles de séduisante originalité et de distinction.

SEAL D'HUDSON Rat musqué traité et teint. DERNIERES CREATIONS \$549.00 à \$629.00	RAT MUSQUE Peaux de choix, tous les styles et toutes les tailles. \$319.00 à \$474.00	SEAL FRANCAIS Lapin teint de première qualité. \$175.00 à \$209.00
MOUTON DE PERSE d'un beau noir, assortiment complet. \$329.00 à \$869.00	CHAT SAUVAGE fait de peaux allongées le plus nouveau. \$239.00 \$369.00 \$389.00	SEAL BRUN Lapin teint, très belle qualité. \$269.00 et \$189.00

SPECIALAUX

PATTES de MOUTON de PERSE NOIR \$209.00 à \$279.00	GRAND CHOIX DE MOUTON de PERSE GRIS \$979.00 à \$1229.00
Superbes paletots de CHAT SAUVAGE \$279.00 à \$549.00	1 Manteau de LOUTRE NATURELLE Grandeur 15 ans ..... \$1295.00
SEAL D'ALASKA tout brun \$675.00 à \$925.00	1 Manteau en CASTOR CANADIEN \$1449.00
2 Manteaux D'ECUREUIL GRIS de RUSSIE Grandeur 12 et 16 ans ..... \$719.00	1 Manteau VERITABLE HERMINE \$1595.00
MOUTON de PERSE NOIR Garni de VISON CANADIEN et de beau MARTEN \$925.00 et plus	3 Manteaux de VISON CANADIEN Naturel ..... \$2350.00 à \$3360.00

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE

MAISON essentiellement can.-française. FACILITES de paiement.

SPECIALISTES EN FOURRURES DEPUIS TROIS GENERATIONS

1170, rue SAINT-DENIS Près de Dorchester HARBOUR 8191

Or, ces livres sont là...

L'auteur débrouille à merveille ces questions complexes sur lesquelles tout homme qui veut comprendre nos problèmes doit s'être fait une opinion préalable. Or ces livres sont là. Il ne faut pas les laisser dormir sur nos tablettes, ni même dans les bibliothèques. Nous devons mettre à nos livres, à extraire leur substance, un peu de cette ardeur que les communistes déploient dans l'étude de leurs maîtres. Ils nous feront sortir de là peu à peu, nous empêcheront de nous lancer à l'aveuglette dans des entreprises aussi maladroites que les intentions: nous seront forcés de préciser nos propres idées... Pour les remplacer, il faudrait toute une bibliothèque, et encore y manquerait-il l'effort de synthèse... André LAURENDEAU

NOTRE QUESTION NATIONALE:

- 1.—Les faits; 2.—Positions de principes; 3.—Positions patriotiques et nationales.

3 volumes par Richard ARES (par la poste: \$1.10 le volume; \$3.25 pour les trois)

L'Action Nationale  
3878, rue St-Hubert, Mtl (24)

# A mon avis...

Les fervents du hockey furent quelque peu surpris d'apprendre l'échange fait ces jours derniers entre les Leafs de Toronto et les Esperviers de Chicago et les amateurs du sport national canadien se demandaient si Bill Tobin avait agi sagement en laissant partir son meilleur compteur, Max Bentley, pour recevoir en retour cinq joueurs du Toronto, dont trois étaient avec le club-ferme des Leafs et dans certains milieux l'on n'hésitait aucunement à blâmer la direction des Esperviers car l'on était d'opinion que l'as des compteurs de la ligue Nationale était plus précieux au Chicago que tout le renfort que ce club pouvait recevoir.

La transaction n'a pas été bâclée à la légère car de chaque côté l'on a beaucoup réfléchi avant d'en venir à une entente et même si la perte de Max est lourde il ne faut pas croire que Bentley était tout à fait indispensable car l'on a constaté depuis le début de la présente saison que la défense des Esperviers était très faible et que le jeune Francis ne pouvait accomplir des miracles et que le club devait compter sur le concours des joueurs placés à la ligne bleue pour éviter la défaite à l'équipe de la Ville des Vents.

## SPORT — A mon avis...

Le Chicago a débuté lamentablement dans le circuit Campbell cette saison et même si les partisans de ce club continuaient d'assurer leur appui financier et moral aux Esperviers il était à craindre que tôt ou tard ces adeptes du hockey finiraient par se lasser de voir leurs favoris subir échec par échec et que bientôt les assistances diminueraient sensiblement. Il fallait à tout prix faire quelque chose et la direction a tenté le gros coup en faisant partir le pivot du fameux Bentley-Mosienko-Bentley après avoir subi six défaites consécutives.

Les cinq nouveaux joueurs des Esperviers ont débuté hier soir et même si le Chicago a connu un autre revers, il convient d'ajouter que la défaite n'a rien de « humiliant » car ce n'est que par le compte de 2 à 1 que les hommes de Johnny Gottselig ont été vaincus et encore ces joueurs devaient-ils jouer contre le meilleur club de la ligue, les Bruins de Boston.

Les nouveaux venus n'étaient pas encore familiers avec le style de leurs compagnons de jeu mais cependant il est un fait à noter, c'est que les Esperviers ont pu éviter le blanchissage grâce au point enregistré par Gave Stewart et les concours de Bodnar et Poile et cette ligne a fait du beau travail sur l'attaque et Frankie Brimsek fut très constamment aux aguets afin d'empêcher les nombreux coups dirigés vers ses filets par les membres de ce trio qui étaient compris dans l'échange de cette semaine.

Les partisans des Esperviers ont assisté nombreux à la joute d'hier car les dépêches nous apprennent que pas moins de 16-200 personnes ont été témoins du duel entre les deux clubs et qu'à la sortie du stadium les amateurs se déclaraient satisfaits de la tenue des nouveaux porteurs de leur club et ces supporters sont d'opinion que le club connaîtra bientôt un meilleur sort dans la course au championnat du circuit majeur professionnel.

Les amateurs de Toronto, de leur côté, semblent se réjouir de la transaction faite par Connie Smythe car avec la présence de Max Bentley sur l'attaque des Leafs ils croient que le club de la Ville Reine sera beaucoup plus puissant et qu'il sera de taille à vaincre tous leurs rivaux. Bentley est un habile artilleur et il est toujours dangereux près des filets du club adverse et il sera sûrement d'une grande aide aux Torontois et pourra avantageusement remplacer Sylvanus Apps si celui-ci était victime d'un accident ou empêché de jouer par la maladie.

Les amateurs montrealais se sont les premiers à voir Bentley sous l'uniforme des Leafs car, ce soir, le club de la Ville Reine doit rencontrer le Canadien au Forum, et c'est probablement sur la deuxième ligne que cet ailier jouera ce soir, mais Happy Day n'a pas voulu faire de déclarations à cet effet et il faudra attendre à ce soir pour connaître les compagnons du fameux compteur et de se rendre compte de la tenue de cette étoile avec son nouveau club.

Le Canadien aura une dure tâche contre les Leafs ce soir car si le club torontois s'est renforcé par l'acquisition du joueur de Chicago, le Bleu Blanc Rouge n'est pas à son meilleur et actuellement, car nombreux sont les blessés sur son équipe et Dick Irvin devra compléter particulièrement sur la fameuse ligne du « punch » pour tenir les Leafs mais l'instructeur du Tricolore croit que son équipe pourra vaincre à son avantage et le Toronto peut l'échec subi la semaine dernière alors que le club montrealais fut vaincu par 3 à 1.

La défense du Bleu Blanc Rouge sera probablement le grand complet ce soir, car Léger sera de retour à son poste et il en sera de même de Doug Harvey pendant que Bouchard et Reardon seront à la ligne bleue pour protéger les filets de Bill Duran. Nos hommes sont confiants de l'emporter et une victoire pour le Canadien n'est pas chose impossible.

X.-E. NARBONNE

AM. 2141

**Journitures Electriques**

**GROS ET DÉTAIL**

**Geo. Daigneault**

4550 Papineau — Montréal  
SERVICE DE NUIT CH. 9457

# Le Canadien espère pouvoir prendre sa revanche

## LE QUEBEC TRIOMPHE DU SHAWINIGAN

Québec, 6. — Les As de Québec ont mis une autre victoire à leur crédit hier soir lorsque les joueurs de la Vieille Capitale ont triomphé des Cataractes de Shawinigan par le compte de 6 à 3 et par cette victoire les Québécois ne sont plus qu'à un seul point en arrière des Sénateurs d'Ottawa qui occupent la première place dans le classement de la Ligue Senior de Québec.

Raglen a conduit l'offensive des As avec deux buts au cours de la joute. Tremblay ouvrit le compte en faveur du club de la Vieille Capitale en déjouant Murphy après huit minutes de jeu de l'engagement initial. Labrie porta le compte deux à zéro en faveur de son club sur des passes de Heale et Kovalchuk dans cette même période.

Heale, qui a brillé au cours de la joute en obtenant un but et deux assistances, a porté le compte 3 à 0 en faisant allumer la lumière rouge après trois minutes de jeu du deuxième engagement. Ce fut le seul but de la deuxième période.

Plusieurs punitions furent décernées au cours de cet engagement dont deux à Labrie, Maloney, Bennett, Kovalchuk et Gagnon se succédèrent également au frigidaire.

Québec a continué d'attaquer dans la troisième période et Raglen compta deux buts successifs pour porter le compte à 5 à 0 en faveur du Québec. Kosick, rapide ailier du Shawinigan, déjoua le blanchissage au club en déjouant habilement Marois après neuf minutes de jeu de la troisième période. Gagnon et Malone portèrent ensuite le compte 5 à 3 en comptant successivement. Les Cataractes semblaient sur le point d'égaliser mais Marois se surpassa dans sa cage en frustrant les avant du Shawinigan de plusieurs buts apparemment certains. Planché rendit la victoire du Québec plus certaine en déjouant Murphy dans la dernière minute de jeu.

Composition des équipes:  
Shawinigan — Buts: Murphy; défenses: Bennett, Bergeron; centre: Carthy; ailes: Dewey, Deslongchamps; subs.: Pilon, Kosick, Gagnon, Buchanan, Maloney.

Québec — Buts: Marois; défenses: Renaud, Labrie; centre: Imlach; ailes: Tremblay, Pettit; subs.: Jamieson, Zeidel, Heale, Planché, Kovalchuk, Raglen, Stoddard.

Arbitres: Bob Barrette et Léo Murray.

SOMMAIRE  
Première période  
1—Québec: Tremblay... 8.32  
2—Québec: Labrie... 15.03  
Punition: Zeidel

Deuxième période  
3—Québec: Heale... 8.14  
Punitions: Labrie (2), Bennett, Maloney, Kovalchuk, Gagnon.

Troisième période  
4—Québec: Raglen... 3.1  
5—Québec: Raglen... 4.21  
6—Shawinigan: Kosick... 9.52  
7—Shawinigan: Gagnon... 12.01  
8—Shawinigan: Maloney... 13.04  
9—Québec: Planché... 19.41  
Punitions: Raglen (2), Jamieson, Kosick, Buchanan, Gagnon.

## Le hockey dans l'Arctique

Toronto, Ont., 4. — M. W. M. Armstrong, gérant général des télégraphes du Canadien national, annonce que la description des parties de hockey dans la ligue majeure ne sera pas entendue seulement d'un océan à l'autre mais même dans l'Arctique.

Les trappeurs, les Esquimaux, les officiers de la police montée et autres personnes qui habitent dans les coins perdus du nord pourront suivre les parties jouées dans l'est du pays grâce à la permission accordée par Radio-Canada de relayer la description de ces parties aux postes de radio de Fairbanks et de Whitehorse.

La liaison entre le réseau national et ces deux postes nordiques sera assurée par les télégraphes du Canadien national.

Arbitres: Ray Getliffe et Red Storey.

Première période  
1—Cyclones: Léonard... 2.39  
2—Cyclones: Léonard... 9.52  
3—Cyclones: Cadiéux... 13.14  
Punition: Aucune.

Deuxième période  
4—Cyclones: Hotte... 14.33  
Troisième période  
5—Cyclones: Léonard... 9.30  
6—Cyclones: Léonard... 10.26  
7—Cyclones: Hotte... 10.48  
8—Cyclones: Cantara... 15.14  
9—Valleyfield: Daoust... 19.42  
Punitions: Rousse, Brisebois, Labelle.

DEUXIÈME PARTIE  
Lachine — Buts: Morrisette; défenses: Tranquille, Chabot; centre: Harkness; ailes: McDonald, Harding; subs.: Daoust, Bourgie, Addison, Picard, Couillard, M. Laplante, Y. Laplante.

Leafs — Buts: Pelletier; défenses: Parr, Proulx; centre: G. Léger; ailes: G. Léger, Biggs; subs.: Rousseau, Young, Roy, Perron, Lemaire, Bourgault, Beaudoin, Fortin, Jones.

Première période  
1—Leafs: G. Léger... 14.41  
2—Leafs: G. Léger... 16.26  
Punition: Tranquille.

Deuxième période  
3—Lachine: Addison... 3.47  
4—Leafs: Parr... 4.52  
5—Leafs: Lemaire... 14.26  
6—Leafs: G. Léger... 17.14

Troisième période  
7—Lachine: McDonald... 6.55  
8—Lachine: Y. Laplante... 10.32  
9—Leafs: Roy... 12.30  
10—Leafs: Beaudoin... 16.44  
11—Leafs: Lemaire... 17.16  
12—Leafs: Parr... 19.50



Turk Broda, le gardien des buts des Leafs de Toronto, qui rivalisera d'adresse avec Bill Duran, du Canadien, dans la joute de ce soir, qui aura lieu au Forum. On s'attend à un duel intéressant entre ces deux cerbères.

## LES LEAFS ET LE TRICOLORE EN VIENDRONT AUX PRISES CE SOIR

Les Torontois auront Max Bentley sur leur alignement et les amateurs ont hâte de voir le meilleur compteur de l'an dernier à l'oeuvre avec son nouveau club — Howie Riopelle et Roger Léger reviendront probablement au jeu ainsi que Doug Harvey

C'est ce soir que le Canadien recevra la visite des Leafs de Toronto. Comme nos deux clubs canadiens sont égaux pour la 3e position, le vainqueur restera seul en tête. Le vaincu sera à moins que le Detroit soit vaincu par les Rangers dans l'autre jeu de la ligue Nationale, alors le vainqueur pourra monter en 2e position, un point seulement en arrière des Bruins de Boston, qui ont enregistré une autre victoire hier aux dépens des Esperviers de Chicago.

La partie de ce soir suscitera beaucoup d'intérêt et c'est d'ailleurs le cas chaque fois que les Leafs en viennent aux prises avec le Bleu Blanc Rouge, et ce soir au Forum, les Leafs auront un nouveau joueur sur leur alignement. En effet, Max Bentley, leur meilleur compteur de la saison dernière, jouera pour les Torontois à la suite de l'échange fait ces jours derniers. Il sera intéressant de voir le frère de Doug évoluer avec ses nouveaux compagnons de jeu. Tout l'attention se portera sur ce fameux ailier qui a su se tailler une excellente réputation en ces dernières années.

Happy Day compte faire jouer Bentley en compagnie de Don Metz et de Klukay, mais il se peut qu'il envoie occasionnellement cet ailier à la place de Sylvanus Apps afin de connaître la meilleure combinaison et d'obtenir le meilleur rendement possible de sa nouvelle acquisition.

Le Canadien sera pratiquement au grand complet pour la joute de ce soir à l'exception de Murph Chamberlain, qui s'est fracturé une jambe récemment, la plupart des joueurs du Bleu Blanc Rouge seront à la disposition de Dick Irvin. La défense comprendra Emile Bouchard, qui a été condamné à payer l'amende, mais qui a évité la suspension. Kenny Reardon, Doug Harvey et Roger Léger, mais ce cas de ce dernier n'est pas une affaire certaine, car hier Léger n'était pas à l'entraînement et l'instructeur du club ne lui laissera que si le médecin du club le permet. Au cas où Léger ne pourrait jouer, Glen Harmon devra retourner à la ligne bleue.

Howie Riopelle a pris part à la pratique d'hier et il se peut qu'il soit dans la mêlée ce soir à côté de Jacques Locas et de Billy Reay, mais ce n'est qu'à la dernière heure que nos amateurs pourront connaître définitivement l'alignement de notre club qui fera l'impossible pour améliorer sa position et prendre une éclatante revanche sur les Leafs qui ont gagné la dernière joute dans la Ville Reine.

## LE BUFFALO VAINQUEUR

Buffalo, 6. — Les Bisons de Buffalo, grâce à leur victoire d'hier soir sur les Rouges de Providence par le compte de 7 à 2, ont pu se mettre sur un pied d'égalité avec les Capitols d'Indianapolis pour la deuxième position de la section Ouest de la Ligue américaine de hockey.

BUFFALO — Buts: Bibeault; défenses: Lamoureux et Field; centre: Douglas; ailiers: Cooper et Bell, Substituts: Laycoe, Lessard, Jackson, McKay, Lewis, Hunt, Gravelle, Brown, Hickey.

PROVIDENCE: Bennett; Stanley et Church; Scherza; Taylor et Chad; Arcand, Fraser, Laplante, Liscombe, Bédard, Prokop, Collins et Kapusta.

Arbitres: Hugh McLean et A. Shields.

Sommaire  
Première période  
1. Buffalo, Douglas... 17.56  
(Bell et Lessard)  
Punitions: Brown, Liscombe.

Deuxième période  
2. Buffalo, Douglas (Laycoe) 1.58  
3. Providence, Kapusta... 12.38  
4. Buffalo, Bell... 17.59  
Punition: Fraser.

Troisième période  
5. Buffalo, Douglas... 12  
6. Buffalo, Bell... 14.22  
7. Providence, Prokop... 18.02  
8. Buffalo, Bell... 18.02  
9. Buffalo, McKay (Laycoe) 18.44  
Aucune punition.

## BOBBY MANAGOFF EST DISQUALIFIÉ PAR L'ARBITRE SAMMY MACK

Lon Thesz, champion mondial à pu conserver son titre hier soir alors qu'il défendait sa couronne contre un ancien monarque de cette catégorie, Bobby Managoff et c'est devant une assistance considérable que ce match eut lieu au Forum.

La rencontre, qui devait être de deux dans trois, a pris fin au deuxième engagement lorsque l'arbitre Sammy Mack disqualifia l'aspirant après que celui-ci eut empêché l'athlète de Saint-Louis de remonter dans l'arène et cela donna deux chutes consécutives au champion.

Thesz s'est assuré la première chute au bout de 20 minutes et 15 secondes lorsque Managoff, dans la tentative d'appliquer un coup de bélier manqua son but et s'écrasa sur le matelas et Thesz n'eut qu'à se jeter sur son adversaire pour lui tenir les épaules rivées au tapis pour les trois secondes réglementaires.

Dans le deuxième engagement Managoff tenta de gagner le terrain perdu et se porta constamment à l'attaque. Plusieurs coups de jambes semblèrent affaiblir le champion et Lou eut recours à toutes sortes de tactiques pour éviter d'être vaincu par son rival. A chaque fois qu'il semblait être dans l'embaras il se glissait hors des câbles pour sauter sur le parquet et cette stratégie eut pour effet d'irriter Managoff et le lutteur de Chicago décida alors d'empêcher le champion de revenir dans l'arène.

À un certain moment Mack voulut permettre à Thesz de remonter dans l'arène et Managoff s'élança pour donner la savate à son rival mais c'est l'arbitre qui alla choir sur le plancher et c'est à ce moment que l'officiel de la Commission athlétique de Montréal disqualifia Bobby pour accorder la victoire au champion au bout de 6 minutes et 5 secondes.

Dans la rencontre semi-finale, Bobby Bruns, un nouveau venu dans la métropole, a remporté une victoire populaire sur le géant des Monts Ozarks, « Sky » He Lee, après 11.05 minutes d'hostilités. Lee eut recours aux tactiques déloyales dont il est coutumier mais Bruns lui a répondu de la même façon. Le combat fut enlevé du commencement à la fin et les spectateurs ont conspué longuement Lee quand il a quitté l'arène.

## UN PREMIER ECHEC POUR LES GAULOIS

St-Hyacinthe, 6. — Les Gaulois de St-Hyacinthe ont subi leur première défaite de la saison hier soir lorsqu'ils en vinrent aux prises avec les Tigres de Victoriaville dans une joute régulière des séries de la Ligue Provinciale car les locaux durent s'avouer vaincus par le compte de 6 à 1 dans une joute marquée de plusieurs punitions dont deux majeures.

Le Victoriaville a pris les devants de la période initiale sur des passes de Gauthier et Dussault. La partie fut très rude et pas moins de deux punitions majeures furent décernées au cours de la première période à Robidas et Valenti. Victoriaville augmenta son avance en comptant à deux autres reprises dans la seconde période. Dussault réussit

le deuxième but de la joute et Wray obtint l'autre. Valenti reçut une autre punition majeure dans cette période. Gravel sauva le St-Hyacinthe du blanchissage au début de la troisième période quand il déjoua Duchesne sur le seul point de son club. Victoriaville rendit ensuite sa victoire plus certaine en comptant à deux autres reprises.

Norman Dussault a été l'étoile des vainqueurs avec trois buts tandis que Fernand Gauthier en a obtenu deux. Kelly Burnett a fourni quatre assistances. Fred Valenti a reçu une punition de match durant la deuxième période.

Composition des équipes:  
Victoriaville. — Buts, Deschênes; défenses, Legris, Vitale; centre, Wray; ailes, Valenti, Cecchini; subs, Roberge, Dussault, Vigneault, Leduc, Burnett, Gauthier, Dufault.

St-Hyacinthe. — Buts, Crowdis; défenses, Robidas, Bonin; centre, Sullivan; ailes, Gravel, Lauzon; subs, R. Cabna, Lilly, G. Cabana, Préfontaine, Horack, Savary, Renaud, Winemaster.

Arbitres: Ken Mullins et Tommy Shore.

SOMMAIRE  
Première période  
1—Victoriaville: Gauthier (Burnett-Roberge) ... 10.46  
2—Victoriaville: Dussault (Burnett) ... 12.13  
Punitions: Winemaster, Robidas (majeure), Valenti majeure.

Deuxième période  
3—Victoriaville: Dussault (Legris) ... 2.46  
4—Victoriaville: Dussault (Burnett) ... 5.40  
Punitions: Valenti (majeure), Sullivan, Winemaster, R. Cabana.

Troisième période  
5—St-Hyacinthe: Gravel (Maher) ... 5.45  
6—Victoriaville: Gauthier (Burnett) ... 6.08  
7—Victoriaville: Dussault (Burnett) ... 6.42  
Punition: Legris.

## TOURNOI DE TROIS JOURS AU NATIONAL

Les dates pour les championnats de boxe amateur de la ville de Montréal pour l'année 1947 ont été définitivement fixées au 1er, 2 et 3 décembre. Ce tournoi aura lieu à la Palestre Nationale cette année, sous l'autorité de Al Décarie, instructeur de ce même club.

Plus de 60 jeunes boxeurs ont déjà été enregistrés et 60 autres inscriront leur nom d'ici le début du tournoi. Il y aura un grand nombre d'aspirants pour toutes les classes, à compter des 100 livres, jusqu'au poids lourds. Les champions du dernier tournoi des Golden seront virtuellement tous inscrits. La majorité sont favoris pour répéter leur victoire enregistrée le printemps dernier.

La pesée et l'examen médical de tous les concurrents se fera au club athlétique de la rue Cherrier, le 30 novembre, à 2h. P.S. — Al Décarie invite tous les redacteurs sportifs de langue française, à une réunion amicale, mercredi le 10 novembre prochain, à 8h. 30, à la Palestre Nationale, pour discuter de quelques petits détails du prochain tournoi.

## LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	3	2	1	16	15	11
Detroit	4	2	0	20	19	9
Canadiens	4	3	0	30	12	8
Toronto	3	2	2	18	15	8
Rangers	3	4	3	16	16	7
Chicago	0	7	0	12	27	0

Ligue Américaine (section est)	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	5	5	1	37	44	11
Buffalo	4	4	2	20	25	10
Washington	5	7	0	38	41	10
Hershey	4	5	1	34	35	9
Springfield	3	7	0	37	39	7
Philadelphia	3	7	1	34	44	7

Ligue Américaine (section ouest)	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Pittsburgh	6	1	0	26	29	16
Indianapolis	7	3	0	36	29	14
Buffalo	4	3	2	43	38	14
St-Louis	4	4	3	36	39	9
St-Louis	4	6	1	36	39	9

Ligue Senior	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	7	1	0	56	18	14
Québec	5	2	7	37	16	11
Shawinigan	2	2	0	21	29	9
Royal	3	3	0	22	21	6
Valleyfield	2	4	0	23	28	4
Victoriaville	1	1	1	14	13	9
New York	0	5	0	8	28	0

Ligue Junior	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	4	0	0	20	19	8
St-Hyacinthe	2	1	1	14	13	3
Lachine	1	2	1	15	18	3
Verdun	0	1	1	5	6	1
Victoriaville	0	2	0	12	12	3
Cornwall	0	2	0	3	14	0

Ligue Junior	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cyclones	2	0	0	15	3	4
Royals	1	0	0	8	1	2
Québec	1	0	0	8	2	2
National	1	0	0	6	4	2
Leafs	1	1	0	10	11	2
T-Rivières	0	2	0	6	0	0
Lachine	0	1	0	3	0	0
Grandy	0	1	0	2	7	0
Canadiens	0	2	0	4	4	0
Valleyfield	0	2	0	4	16	0

## LE HOCKEY PROFESSIONNEL ET AMATEUR

### HIER

Ligue Nationale: Boston 2, Chicago 1.

Ligue Américaine: Providence 2, Buffalo 7; Cleveland 1, Hershey 3; Indianapolis 4, Philadelph. 5; Springfield 3, Pittsburgh 0.

Ligue Senior: Shawinigan 3, Québec 4.

Ligue Provinciale: Sherbrooke 5, Lachine 4; Victoriaville 6, Saint-Hyacinthe 1.

CE SOIR  
Ligue Nationale: Toronto à Canadien; Rangers à Detroit.

Ligue Américaine: Cleveland à Indianapolis; Washington à New-York; Philadelphie à Providence.

Ligue Senior: Québec à Shawinigan; Boston à Valleyfield.

Ligue Provinciale: Cornwall à Verdun.

J.A.H.A. Royaux à Québec.

## LES BRUNS DE BOSTON TRIOMPHENT DIFFICILEMENT DU CLUB CHICAGO

Les joueurs d'Arthur Ross ont triomphé des Esperviers par le compte de 2 à 1, hier soir, grâce à la belle tenue de Frankie Brimsek, qui s'est mis en évidence dans les filets — Stewart évite le blanchissage à son nouveau club

Chicago, 6. — Les Esperviers de Chicago ont subi un autre échec hier soir, le 7e depuis l'ouverture de la présente saison de la ligue Nationale de hockey, lorsque les joueurs de Johnny Gottselig ont dû baisser pavillon devant les Bruins de Boston. Ces derniers s'assurèrent la victoire par le compte de 2 à 1 dans une joute excitante et contestée.

Les Esperviers alignaient hier soir leurs cinq nouveaux joueurs obtenus ces jours derniers en échange de leur fameuse étoile Max Bentley. Même si les protégés de Bill Tobin n'ont pu réussir à triompher ils ont du moins fait meilleure figure qu'il l'ordinaire et sans la superbe tenue de Frankie Brimsek dans les filets du club Boston, les locaux auraient probablement enregistré leur premier gain de la saison.

Les Bruins ont pris les devants dans la 1ère période quand Carveth, rapide ailier du Boston, déjoua habilement Francis sur des passes de Egan et de Schmidt, après une minute de jeu.

Gave Stewart, récemment obtenu des Leafs de Toronto, a prouvé son utilité à son nouveau club, en comptant un but de toute beauté dans la 2e engagement, sur des passes de Bodnar et Poile qui ont aussi été obtenus des Leafs, dans l'échange de Max Bentley. Dumart avait porté le compte à 2 à 0 pour le Boston après huit minutes de jeu de cette seconde période, mais le but de Stewart pour les Esperviers sembla inspirer ses coéquipiers qui se lancèrent à l'attaque.

Brimsek fut vraiment sensationnel dans ses filets arrêtant tous les lancers. Il priva Stewart à quelques reprises de buts certains. Babando fut puni au cours de cette 2e période.





Les rivières d'Abitibi coulent au nord... (Aux confins du Canton Paradis, cage de bois remorquée vers le sud à l'aide d'une motogodille).

### Voyage aux colonies — IV Qu'en penserait LYAUTEY...?

Développer un pays ou établir des colons ? —  
Le problème du bois — Quand on transporte  
des déchets — Le projet de Matagami

Par Gérard PELLETIER

On se représente l'Abitibi comme le pays par excellence des tâches concrètes et l'on a raison. Mais si l'on va jusqu'à conclure que tout effort de réflexion est banni de ces régions neuves, on se trompe gravement. Au contraire, je connais peu de gens qui discutent aussi volontiers de leurs problèmes que les Abitibiens. La conversation avec eux est une dissertation constante sur l'économie de la région, les marchés, les méthodes de culture et de défrichement, le peuplement des paroisses nouvelles et le sort des futurs arrivants.

Mais on se pose aussi des questions sur le travail déjà accompli et les propos qu'on tient alors ne sont pas toujours élogieux. Je voudrais consigner ici les principales remarques à ce sujet, recueillies au cours du voyage.

#### "Ouvrir un pays"

La soirée commençait. Après un bon souper de "boeuf-à-la-mode" couronné d'un copieux dessert, notre hôte, curé de colonie, nous avait précédés dans son cabinet de travail. Des livres, une lampe à essence qui siffle doucement, des coins remplis d'ombres.

— Je me demande souvent, disait M. le curé, ce que penseraient les grands colonisateurs de l'histoire, Lyautey par exemple, visitant l'Abitibi. Pour lui, ouvrir un pays ne consistait pas seulement à peupler tant bien que mal une certaine étendue de terre jusque la sauvagerie et inculte. Il voulait réveiller, déclencher à la fois tout un jeu de forces diverses, exploiter simultanément toutes les ressources d'une terre nouvelle. Ici, disait-il, nous bâtons un port; ici, une ville. Quand les agriculteurs apporteront leurs produits, nous aurons ici telle usine de transformation, là tel débouché. J'appelle cela du développement intégral, l'utilisation de toutes les possibilités.

Mais voyez plutôt comment on procède ici: c'est la méthode opposée. On lance à l'aventure de pauvres diables. Pour tout service, on leur donne un chemin et une petite somme d'argent. On leur dit: "Arrangez-vous!" Ils doivent se passer d'électricité, d'eau courante, avancer dans l'inconnu au hasard des fortunes et des malheurs politiques du parti qui les établit. Si le gouvernement tombe, le programme change. S'il reste au pouvoir, on ignore quand même où l'on va car le gouvernement lui-même ne possède pas de programme à long échéance.

#### Le bois

Vous voulez un exemple? Considérons le problème forestier. Pour le moment, le bois se vend bon prix à cause de l'extrême disette. Mais en temps normal, la palpe d'Abitibi que le colon coupe sur son lot, commande un prix dérisoire. Pourquoi? Parce qu'on ne peut pas la transformer sur place; pas de pouvoir hydraulique, pas d'usine. Il faut donc la transporter par fret ou camions jusqu'aux Cantons de l'Est ou de la Vallée laurentienne. On n'a guère d'autres ressources: les rivières de l'Abitibi coulent au nord... Vous devinez le résultat? — Mais... est-il possible d'installer les usines dont vous parlez? — Sûrement. Il suffirait de bâtir d'abord un pouvoir dont le site est tout désigné d'avance: au lac Matagami.

Pourquoi celui-là? — Parce que toutes nos rivières s'y jettent et que nous pourrions y flotter notre bois très facilement. Et puis, la turbine une fois en marche, bien d'autres développements pourraient suivre. Tout cela coûterait cher? Sans doute. Mais cela rapporterait aussi. Tandis qu'à l'heure actuelle, on fait ici des plantations de mûre qui ne donnent plus grand chose en retour...

#### Drainage

Sédait par cette large perspective, je ne voulais pourtant pas y consentir avant d'en avoir éprouvé le réalisme. C'est pour quoi j'ai interrogé tout le monde. — Si c'est possible? Nous nous sommes souvent demandé, nous aussi. Et nous n'avons trouvé aucune objection vraiment sérieuse. — En fait, on rencontre chez tous les Abitibiens sérieux la même idée sous des formes diverses. Tous s'accordent à reconnaître que le pays fut ouvert par le mauvais bout et qu'il n'a pas été organisé ni développé à fond.

Tout le problème du drainage, m'expliqua un technicien, se complique de la même erreur. Depuis vingt ans, nous nous acharnons à écouler les terres par le mauvais bout, c'est-à-dire de haut en bas. Et c'est presque aussi difficile que de balayer un escalier en montant. Si, au contraire, on entreprenait de drainer la région depuis le lac Matagami, tout irait mieux. Car c'est là que se déversent naturellement les eaux de la région.

#### Electrification

A supposer toutefois qu'on en reste aux perspectives actuelles, on pourrait encore faire preuve d'une efficacité plus grande. Il manque un pouvoir au nord de l'Abitibi, c'est entendu. Mais on en possède quelques-uns dans le sud et ceux-là du moins pourraient servir tout de suite. Depuis deux ans, dans l'est de la région, sont formés les syndicats coopératifs recommandés par la loi. On avait promis de faire vite, d'electrifier immédiatement toutes les paroisses des environs. Après deux ans, les paroisses organisées attendent encore. Et les cultivateurs en cause affirment avec un sourire résigné: — Ça ne devrait plus tarder, maintenant que les élections s'en viennent...

Oui, qu'en penserait Lyautey? Il penserait, comme mille autres artisans de la colonisation québécoise, que nous manquons de grandeur. De grandeur et de fermeté. Il prévoirait que dans un siècle, nous regretterons profondément la politique à courte vue dont nous souffrons déjà aujourd'hui mais dont chacun s'efforce de s'arranger tout de même. Il s'étonnerait sans doute qu'un seul et même gouvernement, celui de l'Union nationale, ait d'abord créé puis ensuite supprimé d'un coup égal le seul organisme indépendant, a-politique et permanent qui se soit jamais chargé de la colonisation: la Commission du retour à la Terre.

Cette commission n'était pas parfaite, sans doute. Mais elle constituait la garantie d'une certaine continuité. Il est remarquable qu'en accédant au pouvoir, l'administration de M. Godbout l'aurait laissée intacte. Elle aurait pu avec le temps se développer encore, devenir l'élément stable, l'organisme directeur qui requiert cette entreprise extraordinaire: l'agrandissement d'un pays.

Car, même en démocratie, certaines oeuvres fondamentales exigent d'être soustraites aux fluctuations électorales. Au même titre que la défense nationale, la colonisation mérite d'être conduite enfin dans une atmosphère d'unité. Le régime des ministères successifs, tout-puissants, et celui des éminences grises du haut fonctionnarisme, tous deux ont fait leur temps.

#### Départ missionnaire à Saint-Césaire

St-Hyacinthe, 6 (D.N.C.) — Trois missionnaires de la congrégation Sainte-Croix ont été "baptisés" ce matin à la cérémonie d'adieu au collège St-André, de St-Césaire, comté de Rouville. Ce sont les RR. FF. Bernard Robert, Aquila Laniel et Camille Richard. Ils s'embarqueront demain, à Montréal, à destination du Bengale.

Le R. F. Robert est le fils de M. et Mme Joseph Robert, de l'Ange-Gardien, comté de Rouville; le R. F. Laniel est originaire de Ste-Genève-de-Pierrefonds, comté Jacques-Cartier, dans l'Ile de Montréal. Le R. F. Richard, natif de St-Michel-des-Saints, Berthier, était, l'an dernier, professeur au collège St-André, de St-Césaire.

Les missionnaires entreprendront, demain, un voyage d'un mois et cinq jours, en bateau, suivi d'un trajet de quelques centaines de milles en chemin de fer. Ils passeront par le détroit de Gibraltar, la mer Méditerranée, le canal de Suez, la mer Rouge, le golfe Persique et la mer d'Arabie, jusqu'à Colombo, dans l'Ile de Ceylan. Avec eux, dans le navire, se trouvent pour atteindre Calcutta, le port d'entrée du Bengale, ancienne capitale des possessions anglaises aux Indes. Ils monteront alors sur un train, jusqu'à Chitagong, centre de la mission du Bengale.

Le Bengale est peuplé de douze millions d'âmes. Il fut confié à la congrégation Sainte-Croix il y a une centaine d'années. Bien qu'il ne contienne à l'heure actuelle que 12.000 catholiques, ce champ d'apostolat est des plus prometteurs pour le catholicisme.

#### Le R. P. Audet, O.P., reçu par le Pape

Rome, (S. Sabina). — L'Observateur Romano du 29 octobre rapporte que le R. P. Thomas André Audet, O.P., professeur à l'Université de Montréal et directeur des études à l'Institut d'études médiévales Albert-Grand, a été reçu en audience spéciale par le Saint-Père à Castelgandolfo. Avec un intérêt paternel, Sa Sainteté Pie XII s'est entretenu de l'enseignement et des travaux de l'Institut. Il a exprimé sa satisfaction de savoir terminée l'édition de la Somme de saint Thomas d'Aquin entreprise durant la guerre par l'équipe de l'Institut des études médiévales. L'honnorable mémoire du Pape n'avait pas oublié qu'il avait lui-même concédé son auguste permission à ce que la nouvelle édition lui fût dédiée. Le Saint-Père a terminé l'audience en adressant une bénédiction particulière à l'Institut, à ses travaux et à ses profiteurs, à tous les professeurs et à l'ensemble des étudiants.

### Le mariage aux Indes

Conférence du R. P. Yvon, o.f.m. cap., devant les membres du club Kiwanis-St-Laurent

Le R. P. Yvon, O.F.M., capucin, qui est en tournée de conférence à Montréal était, hier midi, le conférencier invité au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis-Saint-Laurent, en l'hôtel Fitz-Carleton. L'éminent religieux, qui a passé une grande partie de sa vie avec les pêcheurs de Terre-Neuve et qui a visité le vaste pays des Indes, a fait porter sa conférence sur le mariage hindou et la situation de la femme dans la société hindoue.

La femme hindoue, dit-il, tire son titre de noblesse non pas du fait qu'elle a contracté mariage, mais bien du fait qu'elle devient mère et contribue à prolonger son race. Après avoir brossé un très brillant tableau de tout le faste que comporte le mariage aux Indes, le Père Yvon dit que pour l'Indien le mariage est une obligation afin de prolonger la famille. Le premier enfant est toujours "le fils du Devoir" tandis que les suivants sont ceux du "désir", et le but est la continuation de la famille.

Le conférencier a ensuite expliqué quelques méthodes du choix des maris et des épouses qui se fait indépendamment du goût et du penchant des futurs car ce n'est pas une question d'attrait ou de sentiments; mais bien le désir des parents d'assurer leur survie.

Le Père Yvon termine en expliquant un fort mouvement se fait présentement pour mettre fin à une antique coutume qui empêchait une veuve de convoler une seconde fois en justes noces.

Le conférencier a été présenté par M. Gaston Hinton et remercié par M. Emile Robillard.

### Congrès des ingénieurs forestiers

Québec, 6 (D.N.C.) — L'Association des ingénieurs forestiers de la province tiendra son congrès annuel à Québec les 11 et 12 décembre. Le clou du congrès sera, cette année encore, le don de clôture au Château Frontenac, où les congressistes tiendront leurs assises.

Cette année, comme en 1946, M. Maurice Duplessis, sera le conférencier invité à ce dîner. Le premier ministre prouve par là l'intérêt qu'il porte à l'ingénieur forestier et à son travail. Le président de l'Association des ingénieurs forestiers est, on le sait, M. Edgar Porter. Il a, comme collaborateurs immédiats: M. Ivar Fogh, vice-président, et les conseillers suivants: MM. Albert Desjardins, J.-D. Beaulé, Jean-Benoît Ponthier, Paul Provencher et Théodore Mercier, chef du service des études économiques du ministère de la Colonisation. M. Mercier est en même temps secrétaire trésorier de l'Association.

Le congrès durera deux jours. Les ingénieurs forestiers étudieront, les 11 et 12 novembre, les problèmes relatifs à leur profession, problèmes qui englobent également la conservation de la forêt québécoise. On étudiera spécialement un programme

### Les coopératives d'habitation

Le meilleur moyen de combattre le communisme

Les Trois-Rivières, 6. (D.N.C.) — M. P.-B. Kimball, président de la Chambre de commerce des Trois-Rivières, voit dans les coopératives d'habitation du genre de la Coopérative Ste-Marguerite le meilleur moyen de combattre le communisme à travers tout le Canada.

C'est l'opinion qu'il exprimait à la suite d'une visite des directeurs de la Chambre de commerce, sur les chantiers de la Coopérative Ste-Marguerite, où l'on achève la construction de dix nouvelles maisons à deux logements. Les visiteurs ont été reçus par M. l'abbé L.-J. Chamberland, curé de la paroisse et animateur de la Coopérative, et par MM. Charles-Edouard Plouffe et Arthur Dubé, respectivement président et gérant de cette organisation.

d'action et de politique forestière et plus particulièrement, le chapitre de la classification économique des terres. A ces études, viendra s'ajouter la présentation de travaux sur des sujets particuliers toujours connexes à la profession d'ingénieur forestier.

### Viellard tué par un chauffard

St-Hyacinthe, 4 (D.N.C.) — M. Thomas Chagnon, 70 ans, a été tué, ces jours derniers, par un chauffard, près de son domicile, sur la route Granby-Saint-Paul-d'Abbotsford. Le septuagénaire se promenait à bicyclette quand il fut heurté par le véhicule et se fit infliger une fracture ouverte du crâne. Le chauffard s'enfuit sans se préoccuper de la victime, qui baignait dans son sang.

Deux automobilistes de Montréal, MM. T. Harding et Victor R. Lang, 700 ouest, rue St-Jacques, firent en passant la découverte macabre. Le cadavre de M. Chagnon gisait aux côtés de la bicyclette renversée, à l'entrée de la cour de M. Edgar Matton, près du pavé de la route nationale No 1, à faible distance de Granby.

MM. Harding et Lang alertèrent aussitôt la police municipale de Granby. Le sergent Raymond Forand et l'agent Paul Béland se rendirent sur les lieux. Ils mandatèrent M. le Dr Philippe Adam, coroner du district, qui constata la mort. On transporta le corps à la morgue de la maison Croteau, où l'enquête du coroner aura lieu incessamment. Des recherches actives ont depuis été entreprises par la police pour découvrir le chauffard dis-

### Ils protègent votre argent de voyage!

### Une assurance-maladie à \$18 par année

TORONTO, 6 (C.P.) — Selon le nouveau programme de l'Association médicale de l'Ontario, pour les soins médicaux payés à l'avance, tous les frais médicaux d'une année ne dépasseront pas \$18 pour un individu et \$60 pour une famille de trois personnes ou plus, a annoncé hier le Dr Melville Watson à l'Association hospitalière de l'Ontario.

Pour une personne ayant une personne à sa charge, le coût sera de \$42 par année.

Le Dr Watson a dit que le plan de soins médicaux, qui sera présenté au public d'ici deux semaines, offrira deux catégories de soins médicaux.

Les taux de la première catégorie, qui assurera un service chirurgical et obstétrical, seront de 75 cents par mois pour une personne, de \$1.75 par mois pour une personne avec une personne à charge et de \$5.00 par mois pour une famille de trois membres ou plus.

Le Dr Fred W. Routley, secrétaire-trésorier de l'Hospital-Association, a dit que si le programme de soins médicaux était combiné avec celui de soins hospitaliers de la Croix-Blanche, une famille de trois membres ou plus pourrait obtenir tous les soins médicaux et d'hospitalisation requis pendant une année pour moins de \$80.

Le plan de soins médicaux payés à l'avance, qui a valu une charte provinciale à l'organisme qui l'a préparé sous le nom de Physicians Services Incorporated, sera d'abord offert à des groupes de 15 employés ou plus dans les villes, a annoncé le Dr Watson.

### Mort tragique de deux hommes

Deux hommes ont trouvé la mort hier au cours d'un tragique accident, alors que le rapide Toronto-Windsor a heurté une auto dans laquelle cinq personnes avaient pris place.

Albert Garant, 30 ans, a trouvé la mort quelques minutes à peine après avoir pris place dans la voiture qu'il avait hélée au passage, sur la route.

La seconde victime, Edward Riley, de Puce, Ont., laisse dans le deuil son épouse et huit enfants, dont les âges varient de un an à 17 ans.

A venir jusqu'à lundi dernier, Riley avait l'habitude de se rendre à son travail dans la voiture de Frank Wall, de Maidstone. Lundi, le défunt avait fait des arrangements avec un nommé Alphonse Ouellette pour les mêmes fins. Au moment de l'accident, Riley prenait place dans la voiture de Ouellette, à côté de Garant.

Sous le choc terrible de la collision, Ouellette fut gravement blessé, ainsi qu'un de ses frères, Arsène, âgé de 22 ans. Un cinquième occupant, Eugène Ouellette, 17 ans, cousin des deux frères mentionnés, s'en tira avec de légères blessures.

### Famille hébergée par la police

Mme Robert Lefebvre, 35 ans, ses deux fils, Serge, 7 ans, Emile, 4 ans, et sa petite fille Lucette, 2 ans, sont actuellement hébergés dans les locaux du poste No 1 où ils ont passé la nuit.

La famille Lefebvre, qui habitait auparavant Montréal, dut demeurer à Stanstead à la suite de l'emploi de son chef qui avait trouvé du travail dans cette ville.

Mais un jour, celui-ci a disparu sans laisser de traces. Sa femme et ses enfants ont dû alors reprendre le chemin de Montréal, où ils n'avaient cependant pas de logement. Ils se présentèrent à l'Assistance publique d'où, après être restés huit jours dans cet établissement, ils furent dirigés hier soir vers le Bien-Être social.

Quand ils se présentèrent dans cette maison, les portes étaient closes en raison de l'heure tardive, c'est pourquoi Mme Lefebvre et ses trois enfants ont passé la nuit dans la salle de garde d'un poste de police.

### Un point important

Une maison d'affaires, un homme de profession, une association s'annoncent par la qualité des imprimés qu'ils emploient. Pour avoir des imprimés de qualité, avez recours aux services d'un imprimeur d'expérience.

## L'IMPRIMERIE POPULAIRE

LIMITÉE

ÉDITRICE DU JOURNAL "LE DEVOIR"

430 EST. RUE NOTRE-DAME  
MONTRÉAL BE 3361\*

Cherchez-vous une façon d'obtenir un emploi dans le domaine où vous désirez vous créer un avenir? Dans le numéro de novembre de Sélection du Reader's Digest, l'auteur vous donne un "tuyau" si simple qu'il surprend à prime abord mais il s'est révélé la clef du succès chez un nombre étonnant de grands hommes.

Madame Curie — un livre condensé. Tous se doivent de lire la vie de l'éminente savante — une des plus grandes femmes de notre temps — décrite avec une simplicité et une tendresse émouvante par sa fille, Eve Curie. L'épître de Pierre et Marie Curie; les années de travail et de privations qui précéderont la découverte du radium.

Crisis en France. Staline fait tout en son pouvoir pour écraser la démocratie en France et y installer un gouvernement communiste. William C. Bullitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris et à Moscou, expose les machinations soviétiques.

Quelques autres articles: • Vos enfants ont-ils un atelier? • Un laboratoire à l'épreuve de la mort! • Derniers jours de Saint-Pierre • Gars aux procs!

Achetez le No de novembre!

## Sélection

du Reader's Digest

15¢

144 PAGES

LA REVUE LA PLUS LUE DANS LE MONDE ENTIER

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30  
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

## DUPUIS

### VENTE SPECIALE CARPETTES DES INDES

QUELLES SUPERBES ETRENNES A FAIRE A MADAME

Ces carpettes nous viennent des INDES BRITANNIQUES où l'on passe pour fournir au monde entier des carpettes superbes et tellement durables...

C'est un nouvel assortiment de carpettes aux dessins somptueux, aux coloris chatoyants dont tout intérieur sera rehaussé.

Voilà pourquoi nous suggérons une de ces carpettes comme ETRENNES à madame... A TOUTE LA FAMILLE... Venez vous rendre compte — sur place — combien ces carpettes sont supérieures aux prix de cette VENTE SPECIALE.

- dessins chinois aux fleurs exotiques
- dessins orientaux aux tons chauds
- aussi carpettes de teintes unies

Environ	Prix
6 x 9 pieds	79.50 à 180.00
8 x 10 pieds	95.00 à 270.00
9 x 12 pieds	112.50 à 595.00
9 x 13'6 pieds	189.50 à 395.00
10 x 15 pieds	225.00 à 450.00
12 x 15 pieds	300.00 à 900.00

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.